INTRIGUES GALANTES DE LA COUR DE FRANCE,

Où l'on voit tout ce qui s'est passé de curieux, de remarquable, & de plus galant, depuis le commencement de la Monarchie jusques à present. Par Vanel.

TOME PREMIER.







A LA HAIE,
Chez HENRI van BULDEREN, dans le Pooten, au Mezerai.

M. DC. XCIV.

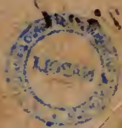




TABLE
DES
MATIERES PAINCIPALES
contenuës dans ce premier
Tome.

TABLE.

Fin de la Table du premier Tome.



INTRIGUES GALANTES DE LA COUR DE FRANCE.

Depuis le commencement de la Monarchie.

Amours de Faramond, Premier Roi de France,

POUR lire l'Histoire avec quelque fruit, il faut connoître les veritables causes des principaux évenemens ; & c'est ce qu'on ne peut sçavoir à moins qu'on ne soit parfaitement instruit des Intrigues des Cours où ils se sont

paſſez, ſouvent ce qu'on atribuë à la politique, n'a eu pour fondement que l'aveugle complaiſance des Rois pour leurs Maîtreſſes, ou leurs Favoris: & lors qu'on les a cru n'avoir en tête que le bien de leur Etat, ils ne ſongeoient qu'à vanger des querelles d'amour. C'eſt ce qu'on verra dans la ſuite de cette Hiſtoire, où j'ai tâché autant que j'ai pû d'éclaircir des faits qui paroiſſoient obſcurs; parce que les Hiſtoriens contemporains avoient ou ignoré ou voulu cacher les foibleſſes des Princes ſous le regne deſquels ils vivoient. J'aurai peu de choſes à dire de nos premiers Rois; non ſeulement parce que les Auteurs ne ſont pas bien d'acord entre-eux ſur la plûpart des évenemens; mais encore parce que ces Princes, qui étoient toûjours obligez d'être à cheval pour afermir leurs nouvelles conquêtes, ne prenoient l'amour que comme un amuſement, & ignoroient la delicateſſe de cette paſſion, qui fait le rafinement du du plaiſir.

Tous les Hiſtoriens conviennent,

* qu'il faut commencer par Faramond, à conter cette longue ſuite de Rois, qui ont regné ſur le floriſſant Roiaume de France ; ce qui ſe juſtifie par une Medaille, qui repreſente la ceremonie de ſon couronnement. Nous ne dirons rien des actions de ce Prince qui ont du raport à l'hiſtoire de ſon Regne, parce que cela n'eſt pas de nôtre ſujet. Nous ignorons ſes amours, & même le nom de ſa femme ; & quoi qu'il y ait aparence que ce Prince peut avoir eu des avantures amoureuſes, qui ſeroient dignes d'être écrites ; comme les Hiſtoriens n'en font aucune mention, nous n'en pourrions rien dire de certain. Perſonne ne doute que tout ce qu'en dit l'Auteur du Roman qui porte le nom de Faramond, ne ſoit fort ingenieuſement inventé ; nous y renvoions ceux qui aiment les fictions. On tient que c'eſt Faramond qui établit la Loi Salique qui exclut les femmes de la ſucceſſion à la Courone : Enfin aprés avoir afermi ſon Empire par beaucoup de conquêtes, & aprés avoir regné environ quatorze

* *Ann.* 418.

ans, il mourut laiſſant Clodion ſon fils pour ſon Succeſſeur.

Amours de Clodion.

* CLodion fils de Faramond fut apellé par les François pour ſucceder à ſon pere. Il fut ſurnommé le Chevelu, parce qu'il portoit les cheveux fort longs ; ce qui étoit en ce tems-là la marque d'une puiſſance libre. Nous ne ſommes pas plus informez des intrigues amoureuſes qu'il peut avoir euës, que de celles de Faramond. Les Hiſtoriens raportent ſeulement que la Reine ſon Epouſe ſe promenant un jour ſur le bord de la Mer, fut ſurpriſe par un monſtre qui ſortit des flots, & qu'elle en eut un fils qui fut nommé Meroüée & qui fut ſon Succeſſeur. On croit que cette Fable fut inventée par Meroüée même pour couvrir les Galanteries de ſa mere, & pour imprimer du reſpect dans l'eſprit des ſiens en s'attribuant une origine ſi extraordinaire.

* *Ann.* 428.

Amours de Childeric.

* CHilderic dans le commencement de ſon Regne, n'imita pas les vertus de ſon pere Meroüée. Il ſe mit à débaucher les femmes & les filles de ſes ſujets, d'une maniere qui lui atira bien-tôt toute leur haine ; &, les obligea de le dépoſer. Il ſe retira en Turinge, auprés du Roi Baſin. Comme il étoit de complexion fort amoureuſe, & que ſa diſgrace n'avoit pas éteint en lui le deſir de chercher à ſe ſatisfaire, il devint bien-tôt amoureux de la femme du Roi de Turinge, qui étoit une tres-belle Princeſſe. Pour lui il étoit bienfait de ſa perſonne, & avoit l'entretien fort agréable ; auſſi ne ſoûpira-t-il pas long-tems inutilement. La Reine Baſine répondit à ſon amour d'une maniere fort tendre : de ſorte qu'il paſſa le tems de ſon exil, avec beaucoup de douceur. Mais enfin ſes ſujets l'aiant rapellé pour le rétablir

* *Ann.* 459. *ou* 460.

dans ſon Roiaume, il falut faire ceder l'amour à l'ambition, & ſe ſeparer de la belle Reine; qui ne pouvant éfacer de ſon cœur le ſouvenir de Childeric, le vint trouver en France lors qu'ils fut rétabli, ſans ſe ſoucier ni de ſon honneur, ni de ſon mari. Childeric bien étonné de la voir, lui demanda quel ſujet lui avoit fait quiter Baſin, pour le ſuivre? *Ta modeſtie, répondit-elle, ta valeur, & ta gentilleſſe, m'ont incitée à te venir chercher pour mari. Je ne ſuis amoureuſe que de ta vertu, & ſi je ſçavois qu'il y eût quelque plus grand homme que toi, je n'épargnerois aucune peine pour le poſſeder.* Childeric charmé par ce diſcours, & par ſa propre paſſion, oublia les devoirs de l'amitié, & la protection que le Roi Baſin lui avoit ſi genereuſement acordée dans ſes malheurs. Les plaiſirs qu'il eſpera dans la poſſeſſion de la Reine Baſine, ne lui permirent pas de balancer un moment à faire à ce Prince le plus ſenſible des outrages, en épouſant cette Princeſſe. On dit qu'aiant prié Childeric de ne pas coucher avec elle, la premiere nuit

de leurs noces, elle l'envoia, par trois fois dans la cour de ſon Palais,le priant d'obſerver ſans s'éfraier, les viſions qui ſe preſenteroient devant lui, & que par ſa ſcience oculte, elle lui fit voir la premiere fois des Licornes, des Lions, & des Leopards; la ſeconde des Ours, & des Loups; & la troiſiéme des Chiens, & des Chats: d'où elle conclut que ces divers animaux preſageoient la diverſité des mœurs de la Race qui devoit naître de leur Mariage. On ſera d'autant plus perſuadé que ce recit n'eſt qu'une Fable inventée à plaiſir, qu'on a remarqué l'empreſſement de cette Reine pour Childeric, qui ne lui permit pas aparemment, d'emploier ſi mal un tems qu'elle pouvoit paſſer plus agreablement, que de reſter ſeule dans ſon lit tandis que ſon Amant étoit ocupé à voir ces pretenduës aparitions.

Amour de Clovis, Premier Roi Chrétien.

* CLovis qui ſucceda à Childeric ſon pere, voulant afermir ſon autorité par des enfans légitimes, (car il avoit eu déja d'une de ſes Maîtreſſes un bâtard nommé Thierri) jetta les yeux ſur Clotilde fille d'un autre Childeric & niéce de Gondebaut Roi de Bourgogne, qui étoit une fort belle Princeſſe, & dont le mariage lui pouvoit être d'autant plus avantageux qu'il lui donnoit le moien d'agrandir ſes Etats du côté de la Bourgogne. Gondebaut aprés avoir défait ſes freres & fait égorger leurs femmes, & leurs enfans mâles, laiſſa vivre les filles, & retint Clotilde à ſa Cour, où elle fut ſi bien éclairée qu'on obſervoit juſqu'à ſes ſoûpirs & à ſes moindres actions, ſans permettre qu'aucun homme l'aprochât. L'amour & l'ambition de Clovis ſeurent pourtant bien tromper

* *Ann.* 481.

ſes gardes. Aurelien confident de Clovis ſon maître prit ſon tems pour aler en Bourgogne, que Gondebaut étoit en Italie prés de Thierri, & pour avoir le moien de parler à la Princeſſe, il ſe déguiſa en gueux, l'atendit à la porte d'une Egliſe & lui demanda l'aumône. Comme elle la lui donnoit il lui preſſa la main & la lui baiſa d'une maniere ſi paſſionnée, qu'elle ſe douta d'abord qu'il y avoit quelque ſecret caché là-deſſous. Aiant donc trouvé moien de s'entretenir avec lui, elle écouta ſes propoſitions, & reçût l'anneau nuptial qui lui fut donné de la part de Clovis à condition qu'il ſe feroit Chrétien. Le Prince aſſuré de l'afection de ſa Maîtreſſe envoia à Gondebaut une ambaſſade magnifique pour le féliciter de ſes bons ſuccez, & lui demander ſa niéce. Il s'en défendit par le pretexte de la Religion; mais Aurelien Ambaſſadeur de Clovis promit de lever cet empêchement; ainſi Gondebaut n'eut point de raiſon pour s'empêcher de lui acorder ſa demande.

Deuterie Maîtresse de Theodebert Roi d'Austrasie.

LEs enfans de Clovis aiant partagé entre eux le Roiaume de France, l'Austrasie échût à à Theodoric Prince cruel. Ses Etats avoient beaucoup d'étenduë, & comprenoient non seulement la Lorraine, mais encore les Pais-bas,& cette partie de l'Allemagne, qui étoit l'ancien Patrimoine de nos Rois, & s'étendoit jusqu'à la Baviére. Theodoric n'avoit qu'un fils unique nommé Theodebert, Prince brave & ambitieux, & qui ne méditoit que de grands desseins, il songea à le marier de bonne heure, & à lui donner une aliance qui pût lui aider à se maintenir dans les Etats qu'il devoit lui laisser aprés sa mort. Il jetta les yeux sur Vvissgarde fille de Vvachon Roi des Lombards. Vvachon étoit un Prince puissant, qui possédoit une partie de l'Italie, & qui auroit pû aisément lui

aider à soûtenir la guerre contre les autres enfans de Clovis, si quelqu'un d'entre eux ne se contentant pas de son partage, avoit osé ataquer l'Austrasie. Theodoric aiant pris cette résolution envoia des Ambassadeurs à Vvachon pour lui demander sa fille, & l'aiant obtenuë, il la fit fiancer à son fils, mais le mariage ne s'acheva pas ; soit que Theodebert y eut quelque repugnance, ou que Theodoric prenant ombrage de son ambition ne voulut pas lui donner le moien de se rendre plus puissant par cette alliance. Tous les peuples d'Austrasie étoient charmez des vertus de Theodebert, & ils en disoient tant de bien que le Roi en eût quelque inquietude & se resolut de l'éloigner de la Cour. Il s'en ofrit une ocasion que Theodoric fut bien aise de ne pas laisser échaper. Les Sueves qui possedoient une partie de l'Espagne se voiant extrêmement pressez par les Gots, qui vouloient entiérement les chasser de ce Roiaume, firent solliciter le Roi d'Austrasie d'ataquer la Gaule Narbonnoise, afin d'obliger les enne-

mis à repaſſer les Pirenées pour aler défendre cette Province qui leur apartenoit encore. Theodoric aprit à ſon fils la propoſition qui lui avoit été faite, & lui demanda s'il vouloit aler commander l'armée qu'il pretendoit envoier en Languedoc. Le jeune Prince fut ravi que ſon pere lui donnât moien d'exercer ſa valeur, & lui témoigna qu'il étoit prêt à partir lors qu'il le ſouhaiteroit. Peu de jours aprés Theodebert ſe mit en campagne à la tête d'une puiſſante armée; & aiant traverſé la Bourgogne & le Dauphiné, paſſa le Rhône pour entrer dans la Gaule Narbonoiſe. Il ſe rendit maître de toutes les places devant leſquelles il ſe preſenta; & aprés avoir mis de fortes garniſons dans Nîmes & dans Montpellier, il vint camper ſur le bord de la riviére d'Orb, proche de Beziers.

Deuterie femme du Gouverneur de cette place étoit dans ſon Château de Capraric, que les uns apellent Cabriéres, & les autres Capeſtan avec plus de raiſon; puiſque ce vilage eſt proche de

Beziers, & que Cabriéres eſt du côté de Nimes. Elle voulut ſe retirer auprés de ſon mari avec ſa fille agée de dix ans, mais elle n'en eût pas le loiſir. Elles furent toutes deux priſes par les coureurs de l'armée de Theodebert & préſentées à ce Prince. Il fut charmé de leur beauté, & aprés leur avoir fait des excuſes du mauvais traitement qu'elles avoient reçu, il leur ceda ſa tente, & le pria de s'y repoſer. Le ſoir il ala rendre viſite à Deuterie & lui declara qu'elle étoit libre, & qu'il la feroit conduire à Beziers quand elle le ſouhaiteroit. Deuterie qui n'étoit pas demeurée inſenſible à la bonne mine & aux vertus de Theodebert, ne pût ſe reſoudre à s'en ſeparer ſi tôt & lui répondit qu'elle ne vouloit pas abuſer de ſa civilité, n'étant pas juſte qu'il ſe privât d'un gage qui lui pouroit valoir la conquête de Beziers. Ce diſcours fut acompagné d'un regard ſi paſſionné, que Theodebert n'eut pas de peine à connoître qu'un motif plus touchant que la generoſité lui faiſoit refuſer un bien qui ſemble préferable à tous

les autres ſoins de la guerre, il ſe diſpoſa à ataquer Beziers ; Deuterie en aiant eu avis, lui témoigna qu'elle ne pouvoit voir ſans chagrin répandre le ſang d'un p-uple qui l'avoit veu naitre, & que pendant le ſiege elle craindroit toûjours pour la perſonne de ſon mari, qui dans toutes les ocaſions ſe hazardoit antant que le moindre ſoldat. Ces raiſons paroiſſoient ſpecieuſes ; & Theodebert s'y rendit. Quoique Deuterie agît par un motif bien diferent, elle craignoit moins la mort de ſon Epoux que les éfets de ſa colere. S'il eût découvert ſon amour, il auroit pû ſe porter à quelque action violente ; ce qui fit ſouhaiter à Deuterie que Theodebert s'en éloignât, pour lui ôter la connoiſſance de leur intrigue. Elle ſcut ſi bien profiter de la complaiſance de cet Amant paſſionné, qu'elle l'obligea non ſeulement à s'éloigner de Beziers, mais encore à ſortir du Languedoc & à entter en Provence. Ils s'arrêterent à Arles, où les Bals, la Chaſſe & les Tournois firent leur principale ocupation. L'amour aiant endor-

mi la valeur du jeunePrince, Vvitigez Roi des Gots ne laiſſa pas de prendre l'alarme des Conquêtes qu'il avoit faites, & lui envoia un Ambaſſadeur pour lui ofrir la Provence toute entiere, s'il vouloit joindre ſes armes aux ſiennes contre Beliſaire, que l'Empereur Juſtinien envoioit en Eſpagne pour l'en chaſſer. Teodebert répondit à l'Ambaſſadeur, que ſon Pere étant vivant, il ne pouvoit de ſon chef ſe determiner ſur cette propoſition ; mais qu'il aloit lui dépêcher nn courrier pour aprendre ſes intentions. Ce courrier au lieu d'aporter à Theodebert la réponſe qu'il atendoit, lui fit ſçavoir que le Roi étoit mort, & qu'il étoit à craindre que ſes oncles ne s'emparaſſent de ſes Etats, s'il ne s'y rendoit promtement, pour s'opoſer à leurs deſſeins. A cette nouvelle, Theodebert partit incontinent d'Arles, emmenant avec lui Deuterie, qui étoit groſſe du Prince Theodebalde qui ſucceda à ſon Pere, & la fille que cette Dame avoit eu du Gouverneur de Baziers. Avant que de partir, il aſſura l'Ambaſſadeur de Vvi-

tigez, qu'auſſi-tôt qu'il auroit pris poſſeſſion de ſon Roiaume, il feroit ce que ſon Maître deſiroit.

A peine eut-il été couronné Roi d'Auſtraſie, que ſes peuples le preſſerent d'épouſer Vviſſgarde, & lui repreſenterent que dans le deſſein qu'il avoit de faire la guerre à Juſtinien. Il avoit interêt d'avoir le Roi des Lombards dans ſon parti, puiſqu'il pouvoit ouvrir où fermer les paſſages aux troupes de l'Empereur. Ces raiſons étoient fortes, & auroient perſuadé Theodebert s'il avoit été moins amoureux: mais il étoit tellement entêté de Deuterie, que ſon amour lui fit fermer les yeux à toute autre conſideration, & pour ſe délivrer des importunitez de ceux qui le preſſoient d'achever ſon mariage avec Vviſſgarde, il épouſa publiquement Deuterie, cachant avec un grand ſoin qu'elle eut encore un mari vivant.

Lorſque ſa paſſion ne fut plus combatuë, elle commença de s'affoiblir, & il ſe rendit aux preſſantes inſtances de Vvitigez, qui le ſollicitoit de paſſer

les Alpes pour aler faire la guerre aux Romains. Il partit de Mets, quoique Deuterie eût emploié tous ses artifices pour l'arrêter ; & aiant passé en Italie avec dix mille Bourguignons, il joignit ses troupes à celles de Doraja qui commandoit l'armée des Gots. Ils reprirent ensemble Milan ; & cette guerre eut divers autres évenemens que je passerai sous silence, parce qu'ils ne sont pas de mon sujet. La peste aiant ruiné la plus grande partie de l'armée de Theodebert, il repassa les Alpes & retourna à Mets.

Pendant son absence, les traits de Gossvinde fille de Deuterie, s'étoient si bien formez, & son teint avoit pris un coloris si vif, qu'il en demeura ébloüi en la voiant. Il ne put cacher sa surprise aux yeux penetrans de Deuterie, qui s'aperçut que leurs yeux se rencontroient, & que sa fille s'aplaudissoit en secret de la conquête qu'elle avoit faite. Elle observa avec soin ces deux Amans, & demeurant convaincuë que Gossvinde répondoit à la passion de son infidele Epoux, elle resolut de

s'en vanger, mais d'une maniere qu'on ne pût l'acuser d'avoir contribué à la mort de cette jeune Princesse.

La Cour étoit alée passer quelques jours à Verdun, & la promenade étoit ordinairement sur le bord de la Meuse, qui est fort profonde en cet endroit. Les Rois ignoroient alors l'usage des carosses & des caleches magnifiques : Ils ne se servoient que de petits chariots couverts, tirez par des Bœufs où il ne tenoit qu'une seule personne. La jalouse Deuterie en fit preparer un pour Gossvinde, auquel on atela des Toureaux furieux, qui n'avoient jamais senti le joug & qu'on avoit laissé plusieurs jours sans boire. La jeune Princesse n'y eut pas plûtôt pris sa place que ces fiers animaux l'emporterent d'une course rapide vers le fleuve, pour s'étancher leur soif, & s'y étant précipitez avec elle, l'emmenerent dans un lieu où il n'y avoit point de fonds & où elle fut noiée.

Theodebert ignora pendant quelque tems, que la mort de Gossvinde fût l'ouvrage de sa Mere : mais lorsqu'il

en eut connoiſſance, il eut tant d'horreur pour un crime ſi noir qu'il ne pût plus ſoufrir celle qui l'avoit commis. Ses principaux Miniſtres profitans d'une ſi favorable diſpoſition, lui repreſenterent ſi bien le tort qu'il avoit eût de preferer une impudique à Vviſſgarde, dont la patience & les autres vertus donnoient de l'admiration à tout le monde, qu'il ſe rendit à leurs conſeils. Il obligea Deuterie à ſe retirer dans un Convent & épouſa Vviſſgarde qui ne joüit pas long-tems de ſa nouvelle dignité, étant morte ſix mois aprés. Theodebert fut touché de ſa perte & n'eût aucun retour pour Deuterie, qu'il laiſſa dans ſa retraite ſans ſe ſoucier d'elle:La chaſſe étoit ſa ſeule ocupation & fut la cauſe de ſa mort. Un Taureau ſauvage échapé des Toiles, le bleſſa mortellement comme s'il eût voulu vanger la mort de Goſſvinde dont il avoit cauſé la perte par ſon amour inceſtueux.

Amour incestueux de Clotaire.

* CLotaire réünit le Roiaume de France, lequel avoit été divisé aprés la mort de Clovis. Il avoit épousé Ingonde, dont les Historiens ne raportent ni la famille ni le païs. Elle avoit une sœur beaucoup plus belle qu'elle, nommée Haregonde, à qui elle pria le Roi de choisir un époux, & la fit pour cet éfet venir à la Cour. Clotaire la trouva si aimable, qu'il ne pût se resoudre à l'éloigner de son Palais. Il prit tant de plaisir à sa conversation, qu'il s'aperceut enfin qu'il avoit pour elle des sentimens plus tendres qu'il ne devoit avoir pour une belle sœur. Il combatit quelque tems cette passion incestueuse : mais enfin voiant qu'elle ne faisoit que croître par la resistance, il resolut de parler. Haregonde fremit à la premiere ouverture qu'il lui en fit, & évita pendant quelque tems sa rencontre, mais avec le tems elle s'acoutuma à l'écouter : Et en amour quand

* *Ann.* 560.

on écoute, on n'eſt pas loin d'aimer: dés qu'elle eut ceſſé de voir dans l'amour du Roi toute l'horreur du crime qui l'acompagnoit, ſa pudeur fit peu de reſiſtance, elle ſe laiſſa vaincre & devint mere de Chilperic, qui regna aprés ſon pere en Normandie & à Paris. Lorſque l'amour de Clotaire fut ſatisfait, le dégout, qui ſuit ordinairement la poſſeſſion, lui déſilla les yeux, & lui fit connoitre le tort qu'il avoit eu de violer la foi qu'il avoit donnée à Ingonde, pour s'atacher à ſa ſœur: il ſe rendit aux remontrances du Pape Jean III. qui obligea Haregonde à prendre l'habit dans un Convent. Quelque tems aprés ce Prince aiant perdu la Reine ſa femme, il épouſa Chinſine ou Chinſene. Les Hiſtoriens ne ſont pas bien d'acord de ſon nom.

Amours de Cherebert Roi de Paris.

* APrés la mort de Clotaire, le Roiaume de France fut encore

* *Ann.* 561.

partagé, & Paris écheut à Cherebert qui étoit l'aîné. Il avoit épousé Ingoberge Princesse d'une grande vertu, & qui l'aimoit tendrement : Elle voyoit à regret le Roi passer presque toutes les journées à la chasse, & ne revenir auprés d'elle que bien avant dans la nuit : elle en faisoit souvent ses plaintes à Meroflede & à Marcoüefe seules de ses filles d'honneur qu'elle avoit honorées de sa confidence. Elles étoient sœurs, & quoiqu'elles ne fussent filles que d'un Cardeur de laine, la Reine ne laissa pas de les prendre auprés d'elle, parce qu'elles avoient des talens particuliers. Marcoüefe avoit passé ses premieres années dans un Convent, & y avoit même fait ses vœux, mais comme elle pretendoit y avoir été forcée, elle s'étoit retirée auprés de la Reine pour obtenir sa protection. Elle avoit apris dans le Cloître à faire toutes sortes d'ouvrages à l'éguille, & avoit poli son esprit par la lecture : elle étoit serieuse, mais elle avoit tant de charmes dans la conversation, qu'il étoit dificile de s'ennuier avec elle.

Merofléde au contraire étoit enjoüée, danſoit de bonne grace ; chantoit agreablement , & joüoit de pluſieurs inſtrumens. Ces deux filles propoſerent à la Reine de faire des Fêtes galantes qui puſſent divertir Cherebert & le retenir plus long-tems dans ſon Palais. Elles étudierent une eſpece de Paſtorale où Merofléde réüſſit ſi heureuſement qu'elle s'atira mille loüanges de la bouche du Roi : Il prit tant de plaiſir à ſa converſation, & en trouva le tour ſi aiſé qu'il ne pouvoit plus la quiter, & n'aloit preſque plus à la chaſſe à moins qu'elle ne fut de la partie. Merofléde qui étoit ambitieuſe, oublia ce qu'elle devoit à la Reine ſa maîtreſſe & fit tant d'avances pour ſe conſerver le cœur du Roi, qu'à la fin elle ne lui laiſſa plus rien à deſirer. Cependant comme elle étoit coquette, elle ne pût s'en tenir à ſa ſeule conquête, & ſes yeux fripons tendoient à toute heure des pieges à ceux qui étoient aſſez hardis pour la regarder. Marcoüefe qui n'avoit ni moins de beauté ni moins d'eſprit que ſa ſœur,

malgré son humeur retirée, vit avec regret une preference qui sembloit lui faire injure: elle renferma neanmoins pendant quelque tems son chagrin dans son cœur, sans en faire confidence à personne; mais lorsquelle s'aperceut que Merofléde cherchoit à plaire à d'autres qu'au Roi, elle fit remarquer à ce Prince ses infidelitez, & d'une maniere si adroite, qu'il sembloit que ce n'étoit que pour l'interêt de sa sœur qu'elle vouloit corriger de ses égaremens. Cherebert s'acoûtuma à faire confidence à Marcoüefe des chagrins que lui donnoit l'humeur coquete de Merofléde, & trouva tant de bon sens dans ses raisonnemens & dans ses conseils, qu'il crut pouvoir être plus heureux avec elle qu'avec sa sœur. Il essaia de s'en faire aimer & n'eut pas de peine à y reüssir. Marcoüefe ne ménagea rien, & elle avoit tant d'envie d'ôter à sa sœur le cœur de Cherebert qu'elle prévint même les desirs de ce Prince pour en venir à bout. Merofléde s'apperceut bien-tôt de son changement & fit ce qu'elle put pour regagner ses incli

inclinations, Cherebert écouta ſes reproches & tâcha de ſe juſtifier. Il trouvoit des charmes dans toutes les deux & ne voulant perdre ni l'une ni l'autre il eſſaioit de perſuader à chacune qu'il n'aimoit qu'elle.

Cependant il étoit tellement ataché auprés de ces deux belles, qu'il en negligeoit la conduite de ſon Etat & n'avoit que du mépris pour Ingoberge. Cette malheureuſe Reine connut bien-tôt la faute qu'elle avoit commiſe en rendant le Roi ſenſible à l'amour, & ſe trouva beaucoup plus malheureuſe qu'elle n'étoit lors que ce Prince ne la quitoit que pour aller faire la guerre aux bêtes dans les forêts. Aprés avoir tenté inutilement de le ramener par ſes careſſes & par ſa complaiſance, elle eut recours à S. Germain Evêque de Paris, qui s'étoit rendu recommandable par ſa pieté, elle le pria de repreſenter au Prince le tort qu'il avoit de répondre ſi mal à ſa tendreſſe. Les remontrances de ce Prelat bien loin de

le toucher, ne firent que lui rendre la personne d'Ingoberge plus odieuse. Il la regarda comme une jalouse qui cherchoit à troubler ses plaisirs, & dont la vengeance étoit à craindre : Il redoubla ses mépris pour elle, & l'obligea à se retirer dans un Convent. Aprés la retraite de la Reine, la jalousie de l'ambition se mêlant à celle de l'amour, les deux sœurs voulurent posseder chacune seule les inclinations du Roi, & disposer de toutes les graces. Leur aigreur augmenta tellement qu'elles se porterent à une querelle d'éclat qui partagea toute la Cour. Le Roi tenta inutilement de les acomoder, & les obliger à vivre ensemble au moins dans une civilité aparente, si elles ne pouvoient plus s'aimer comme sœurs. Enfin rebuté de leurs emportemens il recommença d'aler à la chasse & les laissa quereller tout à leur aise.

*Un jour s'étant éloigné de tous ceux de sa suite & se trouvant alteré, il mit pied à terre au pied d'une fontaine : il n'avoit point de tasse pour boire & il aloit puiser de l'eau avec la main

* *Ann.* 570.

lors qu'une jeune bergere qui s'en aperçût s'aprocha de lui & lui en presenta une de terre. Le Roi la prit & aiant jetté les yeux sur elle, trouva sur son visage tous les agrémens que la nature peut donner sans le secours de l'art. Il lui demanda son nom, & elle lui répondit qu'elle s'apelloit Dandelinde, & qu'elle étoit fille d'un fermier qui demeuroit à la maison prochaine. Cherebert lui declara sa condition & lui dit qu'il la vouloit mener à la Cour. Elle s'en défendit, avec une ingenuité qui le charma sur l'obeïssance qu'elle devoit à son pere, & sur le chagrin qu'elle auroit de s'éloigner de lui. Alez donc le chercher, lui répartit le Roi, & je vous emmenerai tous deux, la bergere y courut à l'instant, & revint peu de tems aprés avec un paisan qu'elle disoit être son pere. Ce bon homme qui avoit apris de sa fille que c'étoit le Roi, se jetta à ses pieds & lui demanda ce qu'il souhaitoit de lui. Je veux, reprit le Roi, faire vôtre fortune & celle de vôtre fille, venez me trouver demain à mon lever. Le paisan

ne manqua pas de s'y rendre, & Cherebert le fit Concierge de son Palais. Ce Prince ne croioit trouver aucune resistance dans l'esprit de la bergere; mais elle lui fit paroître tant de vertu & de sagesse qu'il fit un scrupule de lui faire violence, & la crut digne de porter une couronne. La mort d'Ingoberge, qui arriva peu de tems aprés lui donna moien de satisfaire son envie. Il épousa Dandelinde & maria ses deux Maîtresses à des Seigneurs de sa Cour. Cherebert neanmoins ne put être fidelle à sa nouvelle épouse, & eut tant de Galanteries que la jeune Reine qui l'aimoit de bonne foi en mourut de déplaisir, deux ans aprés son mariage. Cherebert épousa ensuite Theogedilde qui bien loin de se mettre en peine des infidelitez de son volage époux ne songea qu'à lui rendre la pareille. Son desordre ala si loin que ce Prince aiant emploié inutilement prieres & menâces pour le faire cesser, il en conçeut un mortel chagrin qui mit fin à sa vie dans le Château de Blaie où il s'étoit retiré.

Amours de Gontran Roi d'Orleans.

* GOntran frere de Cherebert, qui avoit eu le Roiaume d'Orleans pour son partage, étant encore fort jeune quand le Roi son pere mourut, se déchargea du gouvernement de son Etat sur Rotharic qui avoit exercé la charge de premier Ministre sous le Roi Clotaire. Rotharic avoit deux filles qui pouvoient passer pour l'ornement de la Cour : l'aînée s'apelloit Venerande, & n'étoit alors âgée que de quinze ans tout au plus. Famerosle la cadete qui n'en avoit pas encore onze promettoit beaucoup, mais elle n'étoit pas encore faite. Elles n'avoient plus de mere & vivoient chez Rotharic sous la conduite d'une vieille Gouvernante. Le Roi qui aloit souvent visiter ce Ministre, fut charmé de la beauté de Venerande & ne passoit jamais auprés d'elle qu'il ne lui fit connoître par un regard tendre & passionné, qu'elle avoit fait la conquête de son cœur.

* *Ann.* 572.

Venerande n'entendoit pas ce langage ou feignit de ne le pas entendre, ce qui chagrina d'autant plus ce Prince amoureux qu'il ne pouvoit lui parler, sa Gouvernante la gardant toûjours à veüe. Il auroit bien voulu gagner la vieille & ne croioit pas la chose impossible, mais il ne sçavoit à qui en donner la commission, de peur qu'on n'en avertît Rotharic, qui disposant de toutes les graces avoit aussi pour creatures toutes les personnes de la Cour. Pendant qu'il étoit dans cet embaras, la fortune lui fit naître une ocasion d'en sortir. Rotharic lui donna pour Page un neveu de cette Gouvernante & ce jeune garçon témoigna être si afectionné à son service, qu'il crut pouvoir se découvrir à lui sans rien hazarder : Il lui en parla & le trouva disposé à seconder ses desseins. Le Page fit entendre à sa tante tout ce que le Roi désiroit & les avantages qu'elle pouvoit esperer si elle lui rendoit ce service. La vieille se laissa gagner, & comme elle connoissoit l'humeur de Venerande qui étoit assez portée à l'am-

bition. Elle lui dit qu'il ne tiendroit qu'à elle d'être Reine, si elle vouloit répondre à l'amour de Gontran; mais que comme il vouloit être assuré de son cœur avant que d'en parler à Rotharic, il faloit qu'elle se resolut à le voir en secret. Venerande crut ne pouvoir faillir en suivant les conseils d'une femme à qui son pere avoit confié sa conduite, & qui ne lui avoit jamais fait que des leçons de vertu. Elle vit le Roi par son moien, l'écouta, & prit avec lui de si forts engagemens qu'elle devint mere du Prince Gondebaut.

* La beauté de Famerosle qui croissoit avec l'âge, parvint à une si grande perfection, qu'elle donna de l'amour à Gontran, lorsqu'il commença de se lasser des faveurs de Venerande. Famerosle qui n'avoit pas ignoré l'engagement de sa sœur, connut par son exemple qu'elle ne devoit pas trop se fier aux protestations de Gontran; & prenant mieux ses mesures, elle défendit le terrain pied à pied. Elle opósa sa retenuë aux transports de ce Prince, & lui fit comprendre adroitement qu'il n'en obtien-

* *Ann.* 574.

droit rien que par les voies legitimes. Ce Prince dont l'amour augmentoit par la resistance, y consentit enfin & l'épousa. S. Germain qui avoit eu connoissance des premiers engagemens du Roi, lui fit plusieurs remontrances sur ce mariage criminel, & lui representa que l'Eglise ne pouvoit aprouver ce commerce incestueux : il l'exhorta ensuite à le rompre & à se separer de Famerosle; & comme il n'en put rien obtenir, il eut recours aux Anathémes, & bannit ces deux Amans de la communion des fideles. Venerande quoique sensiblement touchée de l'infidelité de Gontran, avoit long-tems soufert son malheur avec patience, n'osant porter sa vengeance ni sur son amant volage, puis qu'il étoit son souverain, ni sur sa rivale qu'elle ne pouvoit perdre sans violer les droits de la nature. Elle changea neanmoins de sentiment, quand elle la vit excommuniée, & ne la regardant plus comme sa sœur, mais comme une personne abominable à qui elle pouvoit ôter la vie sans crime, elle s'en défit par le poison. Elle n'en fut

pas plus heureuse, & ne put faire revenir le Roi, dont la passion étoit entierement éteinte. Elle eut même le chagrin de lui voir prodiguer ses soins auprés de Theogedilde, qui aprés la mort du Roi son époux étoit venuë chercher un azile à la Cour de Gontran. Cette Princesse lui fit des propositions de mariage qu'il écouta d'abord, plus par ambition que par amour, dans l'esperance de joindre par ce moien le Roiaume de Paris à celui d'Orleans. Neanmoins aiant fait reflexion sur les afaires que lui avoit atirées le mariage de Famerofle, il ne voulut pas s'engager à un second commerce incestueux, de peur de porter ses sujets à la revolte, & de fournir à ses freres un pretexte de s'emparer de ses Etats. Il se contenta de profiter de la confidence de sa belle-sœur pour mettre la main sur ses tresors; aprés quoi il la relegua en Provence & l'obligea à s'enfermer dans un Cloître. Aprés la retraite de Theogedilde, il épousa Marcatrude fille du Duc Magnacaire. La nouvelle Reine avoit pris auprés d'elle une jeune fille

nommée Auſtrigilde,d'une beauté diſtinguée; Gontran devint ſenſible pour elle, & aiant gagné ſes afections, il en eut deux fils qui moururent avant lui.

Fredegonde Maîtreſſe de Chilperic, Roi de Neuſtrie & de Paris.

* CHilperic frere de Cherebert & de Gontran, à qui le Roiaume de Paris & de Neuſtrie étoit écheu en partage, épouſa en premieres nôces Andoüaire, dont on ne ſçait pas bien l'origine; mais ſeulement qu'elle étoit fille d'un de ſes Sujets. Il en eut trois fils, Theodebert, Méroüée & Clovis avec une fille apellée Baſine,qui prit le voile dans le Convent de Sainte Croix à Poitiers,dont S.Radegonde étoit Supérieure. On avoit mis auprés de la Reine Andoüaire une fille d'une naiſſance obſcure, née dans le village d'Avancourt en Picardie, mais dont la beauté, l'eſprit & les autres talens la

* *Ann.* 574.

rendoient digne de quelque distinction: on la nommoit Fredegonde. Elle eut assez d'adresse pour gagner en même tems les afections de son Maître & de sa Maîtresse, & elle sçut si bien cacher le commerce qu'elle avoit avec Chilperic, que personne ne s'en aperçût à la Cour. La passion de ce Prince pour être secrete ne fut pas moins violente; & Fredegonde qui ne manquoit pas de penetration, jugea bien qu'il ne lui seroit pas impossible de monter sur le Trône, pourveu qu'elle se pût maintenir dans l'ascêndant qu'elle avoit pris sur l'esprit de la Reine. C'étoit une Princesse d'un esprit simple, & qui ne se défiant point des artifices de Fredegonde, donna aisément dans les pieges qu'elle lui tendit. Chilperic étant parti de Paris pour aler faire la guerre à son frere Sigibert Roi d'Austrasie, laissa Andoüaire grosse. Quelque tems aprés son départ la Reine acoucha d'une fille, qu'elle tint elle-même sur les fonts de baptême par le conseil de Fredegonde, qui lui persuada que c'étoit le moien de se rendre plus agreable au Roi son

époux. Chilperic étant de retour, l'adroite Fredegonde piqua son amour par des refus afectez, & le voiant un jour à ses pieds lui protester qu'il n'aimoit qu'elle, & que rien ne pouvoit égaler la délicatesse de sa passion, elle lui répondit froidement, *Que si ces protestations étoient sinceres il ne partageroit pas comme il faisoit tous les jours ses caresses entre elle & une Princesse que les loix lui défendoient de regarder comme sa femme, puisqu'elle avoit contracté aliance avec lui en devenant marraine de Barsine.* Chilperic demeura d'abord surpris de ce discours; mais enfin se laissant prevenir aux artifices de Fredegonde, il crut commettre un inceste en satisfaisant aux devoirs du mariage; & pour éviter les ocasions de commettre un crime qui lui paroissoit si noir, il relegua Andoüaire dans un Convent.

Fredegonde aprés avoir levé cet obstacle, crut que rien ne pouvoit plus l'empêcher de devenir Reine: mais une raison de politique traversa ses desseins. Sigbert venoit d'épouser Bru-

nehaut fille d'Athanagilde Roi d'Efpagne. Chilperic craignant que cette aliance ne le rendit trop puiſſant, fit demander pour lui Galſuinde ſœur de cette Princeſſe, & pour obliger Athanagilde à y conſentir plus aiſément, il lui fit ofrir Barſine pour le Prince ſon fils. Il ne put neanmoins faire conſentir les Etats de ſon Roiaume au mariage de ſa fille avec le Prince d'Eſpagne, parce qu'il étoit Arrien. Quoique ce refus dût irriter Athanagilde, il ne témoigna neanmoins aucun reſſentiment contre Chilperic, & lui acorda Galſuinde, parce qu'il étoit informé de ſa bonne foi & ſçavoit qu'il n'avoit pas tenu à ce Prince qu'il ne ſe fut aquité de ſa promeſſe. Chilperic ne trouva pas dans ce mariage toutes les douceurs qu'il avoit eſperé d'y rencontrer. Galſuinde étoit fiére comme le ſont toutes les Eſpagnoles, & n'étoit pas d'humeur à ſoufrir que ſon époux partageât avec une autre un cœur & des ſoins qu'elle croioit meriter tous entiers. Elle s'aperçeut bien-tôt de l'amour que ſon

infidelle avoit pour Fredegonde & fit paroître son ressentiment avec éclat. Chilperic accoûtumé à la patience d'Andoüaire, ne put s'acommoder des emportemens de Galsuinde ; & Fredegonde n'oublia rien pour l'aigrir davantage contr'elle. Comme elle voioit sa perte certaine, à moins qu'elle ne perdit la Reine, elle ne balança point à prendre la resolution de la prévenir ; & elle sçut si bien profiter des indignes foiblesses dont ce Prince lui avoit si souvent donné des marques, qu'elle lui persuada de se défaire de Galsuinde. Chilperic aprés avoir pris cette résolution témoigna à la Reine plus de complaisance qu'à l'ordinaire, & ne vit Fredegonde qu'avec de grandes précautions pour lui ôter tout sujet de défiance ; & lors qu'il la vit entierement guerie de ses soupçons jaloux, une nuit étant couché avec elle, il l'étrangla avec ses propres cheveux.

Sigibert aiant apris la mort de sa belle-sœur crut la devoir vanger, & en forma le dessein, sans considerer que le

meurtrier étoit ſon frere. Il engagea même Gontran à joindre ſes armes aux ſiennes. Chilperic leva des troupes pour ſe mettre en état de leur reſiſter, & avant que de ſe mettre à leur tête, épouſa Fredegonde. Il ne fut pas heureux dans cette guerre, ſon armée aiant été défaite; & Theodebert ſon fils ainé aiant perdu la vie dans ce combat, il ſe ſauva avec peine à Tournai, où Sigibert le vint incontinent aſſieger. Fredegonde à qui les crimes ne coutoient rien à commettre, ſuborna des Aſſaſſins qui tuerent ce Prince dans ſa tente, & délivra par ce moien le Roi ſon époux. Chilperic eut tant de reconnoiſſance de ce ſervice qu'il crut devoir pour le paier, aſſurer la Couronne aux enfans de Fredegonde au préjudice de ceux qu'il avoit eu d'Andoüaire. Merouée à qui le Roiaume apartenoit, comme étant l'aîné, aiant apris ce qu'on négotioit contre ſes interêts, prit les armes contre ſon pere & ſe retira à Roüen, où Brunchaut veuve de Sigibert avoit été releguée par ſes deux beaufreres.

Il y vit cette Princesse & la trouva si aimable, quoi qu'elle eut déja plus de quarante ans, qu'il resolut de l'épouser. Il lui en fit la proposition & n'eut pas de peine à obtenir son consentement, parce que cette Princesse regarda ce mariage comme un moien d'obtenir sa liberté. A la premiere nouvelle que Chilperic en receut, il marcha droit à Roüen avec ce qu'il put assembler de troupes. La ville fit peu de résistance, & Chilperic par sa prise se rendit maître des deux nouveaux mariez. Il fit declarer nul leur mariage comme fait sans son consentement; & aprés avoir fait enfermer Brunehaut dans le vieux Palais de Roüen, il s'en ala à Soissons emmenant avec lui son fils. Il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il s'y vit assiegé par les Champenois qui tenoient le parti de Childebert fils de Sigibert. Fredegonde pour se délivrer d'un siége sortit de la ville avec Clovis dernier des enfans d'Andoüaire, & n'y revint qu'aprés que la guerre fut terminée par la défaite des Champenois. A son retour l'irruption de ces

peuples fut la premiere matiere de converſation, & Fredegonde inſinua adroitement à Childeric qu'ils n'étoient entrez dans ſes Etats qu'à la ſolicitation de Meroüée, qui avoit pretendu avec leur ſecours s'emparer du Trône. Quoique mille raiſons deuſſent juſtifier la conduite de ce Prince, Chilperic ſe trouva coupable, parce que Fredegonde l'acuſoit, & l'aiant fait raſer l'enferma dans un Cloître. Cette cruelle Reine ne fut pas contente de cette punition, qui n'étoit que trop ſevere pour un crime imaginaire, & jugeant qu'elle ne pouvoit aſſurer la Couronne à ſes enfans, tant que ceux d'Andoüaire vivroient, elle crut devoir s'en défaire entierement. Pour en venir à bout, il faloit engager Meroüée à commettre quelque nouvelle action qui lui atirât l'indignation de ſon pere. Elle lui envoia dans ſa priſon Gontran Boſon qui étoit entiérement dévoüé à ſes interêts. Ce jeune Prince le connoiſſoit pour lui avoir veu commander les armées de Sigibert ; mais il ignoroit ſes liaiſons ſecretes avec ſa belle mere, &

ainsi il donna aisément dans le piege que ce traître lui tendit, il lui proposa de sortir de son Convent pour se declarer le Chef d'un parti qu'il avoit formé sous son nom, & lui donna moiens d'échaper & de s'aler mettre à la tête des troupes : mais il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il y fût assassiné par celui-là même entre les bras duquel il s'étoit jetté ; ce que Chilperic regarda comme un grand service, parce qu'il n'étoit pas informé du détail de cette negotiation.

* Il ne restoit plus que Clovis des enfans d'Andoüaire, & Fredegonde ne desesperoit pas de trouver les moiens de s'en défaire, comme elle avoit fait de ses deux aînez, dans le dessein de faire regner ses enfans aprés la mort du Roi : mais le Ciel qui ne vouloit pas la laisser joüir du fruit de tant de crimes lui enleva par la peste en moins de six mois les trois Princes qu'elle avoit eu de Chilperic. Le Roi n'aiant plus d'enfans que Clovis, lui donna toutes ses afections & le rendit par ce moien, plus odieux à Fredegonde. Ce jeune

* *Ann.* 577.

Prince n'avoit pas moins de haine pour sa belle mere, & quoi qu'il eut grand interêt de cacher ses sentimens, qui pouvoient le perdre, il ne put s'empêcher d'en faire confidence à une des filles d'honneur de cette Princesse avec qui il étoit en intrigue. Les Amans ne pouvant avoir rien de reservé pour leurs Maîtresses, il dit un jour imprudemment à cette fille, que s'il pouvoit parvenir à la Couronne il ne laisseroit pas la mort de ses freres sans vengeance, & qu'il feroit punir Fredegonde suivant la rigueur des loix. Ce discours aiant été raporté à la Reine; comme elle avoit sujet d'en craindre l'éfet, elle songea à prevenir Clovis, elle l'acusa auprés de son pere d'avoir fait perir les trois enfans nez de leur mariage par des charmes qu'avoient composez sa dame & sa fille, qui étoit la même à qui le Prince avoit fait cette dangereuse confidence. Le Roi donnant dans ce piege quoique grossier, fit arrêter ces deux malheureuses, qui furent apliquées à la question, & n'en pouvant suporter les tourmens, elles

avoüerent pour s'en délivrer tout ce qu'on voulut, & même plus qu'il n'en faloit pour convaincre Clovis. Le Roi aprés avoir veu le procez verbal de question, commanda à Didier & à Boson Capitaines de ses Gardes & creatures de Fredegonde, de se saisir de la personne de son Fils, ce qu'ils executerent avec beaucoup d'inhumanité. Ils conduisirent ce Prince par ordre de son pere à Chelles, de là à Noisi au delà de la Marne où ils le poignarderent, & au retour persuaderent au Roi qu'il s'étoit tué lui-même pour éviter le suplice que son crime méritoit. Quelques jours aprés la dame d'honneur & la fille furent condamnées à être brûlées vives, & éxecutées à Paris dans la place publique. La cruauté de Fredegonde n'en demeura pas là. De peur qu'il ne restât quelqu'un qui pût vanger la mort de tant d'innocens, elle se défit encore d'Andoüaire & de Barsine sa fille, quoi qu'étant toutes deux enfermées dans un Cloître, elles ne dûssent lui donner aucun ombrage. Il ne manquoit plus à cette ambitieuse Princesse

pour se voir contente, que d'avoir un fils qui pût suceder aux Etats de Childeric. Le Ciel qui n'avoit pas encore resolu de punir ses crimes lui en donna un, qui eut nom Clotaire, & qui reünit encore en sa personne le Roiaume de France qui n'a pas été divisé depuis. La cruauté n'a pas été le seul vice de Fredegonde; elle y joignit aussi l'impudicité, plusieurs Amans eurent part à ses faveurs, & entr'autres Didier & Boson dont nous avons déja parlé & Belerane Archevêque de Bordeaux. Mais celui qui posseda plus long tems son cœur & avec plus d'atachement fut Landri de la Tour, Maire du Palais, comme il étoit plus jeune & mieux fait que les autres, il les obligea à lui ceder la place. Cependant quoi que cette intrigue fut publique à la Cour, le Roi n'en avoit aucune connoissance, les maris étant ordinairement ceux qui sont le plus tard informez des desordres de leur maison. Il découvrit neanmoins à la fin ce mistere, & cette découverte lui coûta la vie.

* Un jour aiant fait une partie de

* *Ann.* 584.

chaſſe, il ſe leva fort matin, laiſſant Fredegonde encore endormie dans ſon lit. Le tems ne ſe trouva pas favorable & l'obligea à revenir beaucoup de meilleure heure qu'il n'avoit acoûtumé. Il étoit venu à toute bride ſuivi d'un page ſeulement ; il mit pied à terre & montant par un eſcalier dérobé entra ſans être veu dans la chambre de la Reine qui étoit alors à ſa toilete ; il paſſa derriere ſa chaiſe, il lui frapa ſur l'épaule avec une baguete & cette Princeſſe qui étoit atentive à ſa coifure, & qui n'avoit l'imagination remplie que de l'idée de ſon favori, dit ſans ſe tourner, Landri, un galant homme ne doit jamais aprendre les Dames par derriere. Le Roi ſurpris d'un diſcours ſi peu atendu, ſortit de la chambre ſans proferer une ſeule parole & laiſſa Fredegonde qui s'étoit aperçûë de ſa mépriſe dans un grand étonnement ; plus il avoit témoigné de moderation plus cette Princeſſe crût qu'il y avoit à craindre pour elle & ne douta point qu'elle ne reſſentit bientôt les éfets de ſa vengance. Childeric étoit remonté à

cheval & étoit alé rejoindre son équipage qui n'étoit pas encore revenu. Fredegonde profita de cet intervale pour resoudre ce qu'elle avoit à faire dans une conjoncture si délicate. Elle envoia incontinent chercher Landri & lui aiant conté ce qui venoit de lui arriver elle lui demanda ce qu'il faloit faire. Landri lui conseilla de se retirer promtement auprés de Gontran & de se mettre sous sa protection. La Reine le regardant avec des yeux qui quoique passionnez, marquoient quelque dépit, pour un Cavalier, repartit-elle, qui s'est aquis quelque reputation par les armes ; vous formez une résolution bien peu genereuse. Toute femme que je suis, laissez-moi prendre mon parti ; il faut perdre Chilperic ou nous sommes perdus & dans cette ocasion tous les momens nous sont précieux. Si nous l'épargnons aujourd'hui, il ne nous épargnera pas demain, il est presque seul à la chasse, songez à vous en défaire ou resolvez-vous à porter la tête sur un échafaut. Landri demeura d'abord interdit à cette proposition.

mais enfin aprés avoir rèvé quelques momens, il reprit la parole avec aſſez de fermeté ; il mourra, lui dit-il Madame, & vous ſerez obéie. Il ſortit en même tems de la chambre ſans parler davantage, & étant retourné chez lui il envoia chercher ſix hommes dont il connoiſſoit l'intrepidité & qu'il ſçavoit être entierement dévoüez à ſes interêts, auſquels il dit ſon intention, & leur aiant fait donner les meilleurs chevaux de ſon écurie avec de l'argent pour ſe ſauver où ils voudroient, il les envoia au lieu où le Roi étoit à la chaſſe. Ces Aſſaſſins s'y rendirent incontinent, & l'aiant ſuivi le reſte du jour l'aprocherent à la faveur des tenebres, lors qu'il rentroit dans la ville preſque ſeul ; & l'aiant percé de pluſiéurs coups, ſe jettérent dans la foreſt voiſine. Fredegonde aiant apris que le coup étoit fait, ſe mit ſous la protection de l'Evêque de Paris, & envoia enſuite ofrir la regence du Roiaume & l'education de ſon Fils à Gontran, qui l'acepta & prit leur defenſe contre Childebert & ſa mere Brunehaut, qui

vouloient diſputer la Couronne au jeune Clotaire. Fredegonde ſe voiant indépendante, continua ſa vie licentieuſe avec tant de ſcandale, que Pretextat Archevêque de Roüen, ne pût s'empêcher de lui en faire des remontrances. Cette liberté déplût à la Reine, qui ne pouvant ſoufrir qu'on blamât ſa conduite, fit aſſaſſiner ce Prelat pendant qu'il celebroit la Meſſe. Gontran étant mort quelque tems aprés, Fredegonde eut aſſez de credit pour faire donner la Regence du Roiaume à Landri. Childebert qui y avoit pretendu en fut ſi indigné qu'il porta la guerre dans les Etats de Clotaire. La Reine ne s'étonna point à l'aproche de ſon armée, & voulut elle-même marcher contre ſes ennemis; & menant avec elle ſon fils, elle le porta de rang en rang pour le faire voir aux ſoldats: Elle donna enſuite la bataille avec tant de valeur, de conduite & de ſuccez qu'elle défit entierement les troupes de Childebert. Aprés cette victoire elle entra dans l'Auſtraſie où elle fit de grandes conquêtes; mais une fievre

maligne termina ſes jours & ſes ambitieux deſſeins.

Amours de Dagobert.

* DAgobert fils de Clotaire avoit épouſé du vivant de ſon pere, Gomatrude Princeſſe Auſtraſienne, parente de Cunibert & de Pepin. Il y avoit entr'eux une ſi grande antipatie qu'ils n'avoient pû la ſurmonter ; ſoit qu'il n'y eut aucun raport dans leurs humeurs, ou qu'ils euſſent herité de la haine de leurs familles, y aiant toujours eu beaucoup d'averſion entre les Princes du ſang de Meroüée, d'où Dagobert ſortoit, & ceux de la branche de Clodion, à qui la Reine devoit ſon origine. Dagobert qui aimoit aſſez la Muſique étant alé un jour à l'Abaïe de Romilli auprés de Paris pour aſſiſter aux Vêpres, y entendit une voix qui lui plût extrêmement. Aprés que l'Ofice fut achevé il entra dans le Convent & demanda à voir celle qui avoit ſi

* *Ann.* 626.

bien chanté L'Abesse la fit venir & la lui aiant presentée, lui dit qu'elle s'apelloit Nantilde. Le Roi ne fut pas moins charmé de sa beauté qu'il l'avoit été de sa voix, & l'aiant tirée à part, lui dit que c'étoit dommage qu'une si agreable personne fut renfermée dans un Cloître. Nantilde lui répondit qu'elle n'avoit pris le Voile que par obéïssance; que ses parens l'avoient contrainte à quiter le Monde, & que si Sa Majesté vouloit lui acorder sa protection elle se reclameroit contre ses vœux. Le Roi fut ravi de la trouver dans une disposition qui flatoit ses esperances, sentant déja pour elle une violente passion. Dés qu'il fut de retour à Paris, il chercha les moiens de rompre les nœuds qui l'atachoient à Gomatrude, & aiant trouvé des Prélats assez complaisans pour aprouver son dessein, il fit déclarer nul son mariage. Dés qu'il se vit libre, il fit sortir Nantilde de son Convent, & l'épousa publiquement.

* Dieu ne benit pas ce mariage & ne donna point d'enfans à la nouvelle Reine, ce qui refroidit insensiblement

* *Ann.* 630.

l'amour de Dagobert, & lui fit naître l'envie d'aler tenir les Grands Jours dans les principales villes de son Roiaume, suivant la coûtume des Rois de la premiere Race. Pendant qu'il étoit à Blois une jeune personne vint lui presenter un Placet & lui demanda justice contre le Comte, qui abusant de son autorité s'étoit emparé de quelques terres qui apartenoient à son pere. Elle fit son compliment avec tant de grace que le Roi en demeura charmé & lui promit de lui faire rendre justice. Aprés qu'elle fut partie, il envoia chercher le Comte, & s'étant informé du détail de cette afaire, lui commanda de satisfaire Raguetrude (c'étoit le nom de cette Belle.) Elle vint le lendemain avec son pere remercier le Roi qui leur ordonna de suivre la Cour. Pendant le voiage Dagobert donna tant de marques d'amour à cette fille qu'elle n'y put demeurer insensible, & enfin au retour, elle acoucha à Orleans d'un fils qui fut nommé Sigibert par Aribert Roi d'Aquitaine, frere de Dagobert. La ceremonie du Baptême fut faite

par ſaint Amant Evêque d'Utrecht. On dit que cet enfant qui n'avoit alors que quarante jours, lorſque l'Evêque prononça ces paroles, VIS BAPTISARI, repondit VOLO ; ce qui ſurprit extrêmement toute l'Aſſemblée. Raguetrude conſerva pendant pluſieurs années le cœur & les inclinations de Dagobert, qui lui demeura fidelle: mais aiant revû Nantilde il ne put reſiſter à ſes careſſes & eut d'elle un fils qui fut nommé Clovis, qui lui ſucceda. La naiſſance du jeune Prince raluma ſes premiers feux, il demanda pardon à Nantilde de ſes égaremens, & lui ſacrifia Raguetrude qui ſe voiant mépriſée, ſe retira dans un Convent.

Alpaide Maîtreſſe de Pepin Maire du Palais ſous le Regne de Childebert II.

* SUr la fin de la premiere Race, les Rois ſuivans s'abandonnant entierement à la volupté ſe déchargeoient

* *Ann.* 706.

tellement du ſoin de leur Etat ſur leurs Maires, qu'ils ne ſe mêloient d'aucune afaire. Pepin exerçoit cette dignité ſous le regne de Childebert II. C'étoit un de ces grands genies, que le Ciel ſemble n'avoir formez que pour commander aux autres. Tous les François avoient pour lui une ſi grande deference, qu'ils regardoient ſes volontez comme autant d Oracles. Il eſt vrai que ſes vertus le rendoient extrêmement digne de la puiſſance abſoluë où il s'étoit élevé. Il étoit ennemi de la molleſſe : & pendant les premieres années de ſon Miniſtere, il avoit paru inſenſible à l'amour. Il avoit toujours fort bien vécu avec ſa femme Pleꝺtrude, quoiqu'elle fut aſſez âgée, & d'une humeur imperieuſe ; mais il y a des momens où les plus grands Heros ſe laiſſant ſurprendre à cette dangereuſe paſſion qui les égale aux autres hommes. Un Seigneur François nommé Dodon avoit eu querelle contre un de ſes voiſins, & l'avoit tué : les parens du mort le pourſuivoient avec chaleur; & ſelon toutes les aparences, il ne pou-

voit éviter de soufrir la peine portée par les Loix, à moins qu'il n'obtint sa grace du Prince. Sa sœur Alpaide l'ala demander à Pepin, c'étoit une des plus belles personnes du Roiaume, & elle avoit des manieres si engageantes, qu'il étoit difficile de lui refuser quelque chose. Pepin la vit avec admiration & sentit à sa veuë quelque chose qu'il n'avoit jamais senti. Il se reprocha en secret sa foiblesse, & fut sur le point de renvoier Alpaide brusquement : neanmoins il ne put se resoudre à la perdre pour jamais, & pour avoir un pretexte de la revoir, il lui dit qu'il vouloit examiner les informations ; que si l'action s'étoit bien passée & qu'elle meritât grace, il l'acorderoit à son frere. Il fit ensuite le dificile, forma de grands obstacles ; & enfin, aprés avoir receu plusieurs visites d'Alpaide, lui declara que la vie de Dodon dépendoit des complaisances qu'elle auroit pour son amour. Cette fille demeura surprise du discours du Maire, auquel elle ne s'étoit pas atenduë, elle rougit, elle pâlit ; mais enfin Pepin acompagna

cette propofition de termes fi paffionnez & de fi grandes promeffes qu'Alpaide ne put plus fe defendre : elle ceda à fes empreffemens, & s'étant renduë à fes careffes devint mere de Charles Martel, qui s'eft depuis rendu fi fameux dans l'Hiftoire. Plectrude aiant découvert ce commerce, fit un grand vacarme, & s'emporta tellement contre fon époux, qu'elle le porta par fon extravagance à chercher les moiens de s'en défaire. Il étoit fâcheux à un homme de fon rang & de fa reputation de voir que ces troubles domeftiques le rendoient l'objet de la raillerie publique : cependant il ne pouvoit quiter Alpaide, & croioit méme qu'il y auroit de la foibleffe de la facrifier à fa femme, parce qu'elle avoit fait du bruit. Il fe fervit alors de la licence que prenoient les François de repudier leurs femmes contre les défenfes de l'Eglife & contre les facrez Canons. Il fe fepara de Plectrude, & continua fi publiquement fon intrigue avec Alpaide, que Lambert Evêque de Liege, aprés lui avoir fait fouvent

de ſeveres reprimandes en particulier & en public, le menaça de l'anathême. Alpaide en fut alarmée & en fit ſes plaintes à ſon frere Dodon, qui étant un homme violent aſſaſſina le ſaint Evêque. Le Ciel ne tarda guere à l'en punir, il fut ataqué de la maladie pediculaire, qui le porta à un ſi grand deſeſpoir qu'il ſe precipita dans la Meuſe. Peu de tems aprés Pepin mourut, & Plectrude s'empara du Gouvernement & de la perſonne de Charles, qu'elle fit enfermer dans le Château de Cologne, où elle faiſoit ſon ſejour ordinaire, Charles neanmoins trouva moien d'échaper de la priſon, & aiant formé un puiſſant parti, ſe fit élire Maire du Palais, & obligea Plectrude à renoncer à toutes ſes pretentions.

Amours de Charlemagne.

* QUoique Charlemagne ait eu pluſieurs Maîtreſſes du vivant de ſes quatre femmes, on ne ſçait le nom

* *Ann.* 771.

que de Reginie & d'Adelonde; & on ignore même comment s'apelloit la mere de Pepin, l'ainé de ses enfans naturels.

Cet Empereur aiant passé par Maience, lorsqu'il aloit faire la guerre aux Saxons, le Comte Ganclou qui tenoit un rang considerable dans cette partie de l'Alemagne, le pria de recevoir Reginie, sa parente assez proche, au nombre des filles d'honneur de l'Imperatrice Luigarde, qui l'avoit acompagné dans ce voiage. Charles y consentit volontiers, & trouva cette fille si aimable qu'il prenoit souvent plaisir à l'entretenir pour se délasser de ses penibles ocupations. Ce Prince qui n'avoit crû d'abord faire de ses entretiens qu'un amusement, s'aperçeut qu'il étoit devenu sensible pour Reginie, & désira qu'elle répondit à sa passion. Comment resister aux empressemens d'un Prince qui étoit déja l'admiration de toute l'Europe; Reginie se laissa vaincre & devint grosse. Charles craignant que l'Imperatrice ne s'aperceut de cette intrigue, la laissa à Aix la Cha-

pelle, où elle mourut bien-tôt aprés. Cependant Reginie acoucha de Frogon qui fut depuis Evêque de Mets; & l'année suivante d'un autre Prince qui fut nommé Hugues. Reginie qui devoit toute sa fortune à Ganclou, n'en fut pas ingrate: Elle lui procura des charges & des emplois qui l'obligerent à suivre la Cour. Pendant ces voiages comme il étoit souvent avec sa parente, il vit dans sa chambre une de ses compagnes nommée Adelonde pour laquelle il conçut une passion si violente qu'il resolut de l'épouser. Il en demanda la permission à l'Empereur lorsqu'il fut de retour à Aix la Chapelle, & ce Prince y consentit d'abord; mais depuis aiant mieux gouté l'esprit d'Adelonde, il ne put se resoudre de la voir entre les bras d'un autre, & aiant trouvé quelque pretexte de retirer sa parole, il s'engagea entierement avec cette fille & abandonna Reginie. Cette seconde Maîtresse ne fut pas plus cruelle que la premiere, & le fit pere du Prince Thierri. L'amour ne l'occupoit pas si fort qu'il ne songeât aux

afaires de ſon Etat, aiant apris qu'Alfonce Roi de Leon avoit fait une ligue contre lui avec Fortun Garſil Roi de Navarre, & avec Marſille Roi More de Cordoüe, il paſſa les Pirenées pour les aler combatre. Ganelon crut l'ocaſion favorable pour ſe vanger de ce que l'Empereur lui avoit enlevé ſa Maitreſſe, & deshonoré ſa parenté: Il ala trouver les ennemis & les aiant avertis de la route que l'armée imperiale devoit prendre, il fut cauſe de la perte de la bataille de Roncevaus, où perit l'élite de la Nobleſſe Françoiſe. La trahiſon du Comte fut découverte & il en receut une punition proportionnée à l'énormité de ſon crime, on en voit encore des marques aux Tours de Montleri & de la Quëüe en Brie, qui lui apartenoient: elles furent à moitié raſées, & ſont toujours demeurées depuis en cet état. Reginie qui n'avoit point eu de part à la conjuration de ſon parent, n'en eut point auſſi à la peine & fut toujours conſiderée par Charlemagne, qui emploia même ſes enfans dans ſon teſtament. Mais les Grands

du Roiaume & les Etats dépendans de l'Empire ne voulurent pas permettre qu'ils partageassent avec les legitimes.

* Les Galanteries de Charles avoient été si publiques qu'elles donnerent lieu aux Princesses ses filles, qu'il n'avoit pas voulu marier, de se chercher aussi des Amans : & quoique l'Empereur receut des avis de leur conduite dereglée, il ne faisoit qu'en railler & les laissoit vivre à leur fantaisie. Aprés sa mort, Loüis son fils ainé, qui étoit d'un caractere tout diferent voulut remedier à ce desordre, & commit les Princes Vvalon, Vvarner, Lambert, & Tagobar pour en informer & faire punir ceux qui se trouveroient coupables. Il les envoia devant à Aix la Chapelle, & les suivit peu de tems aprés avec une puissante armée, pour apuier l'execution de ses ordres & s'oposer aux pretentions de ses sœurs qui avoient formé un puissant parti contre lui, & vouloient demander les armes à la main leur part de la succession de leur pere. Les prisons d'Aix la Chapelle furent bien tôt remplies de ceux qui avoient

* *Ann.* 814.

abusé de la facilité de ces Princesses, ou qui avoient favorisé leurs amours impudiques, ils y furent punis suivant que leurs fautes meritoient. Harvin qui avoit été assigné pour venir répondre sur les informations qui avoient été faites contre lui, comparut à l'assignation, mais armé & bien acompagné ; & lorsque Vvarner & Lambert voulurent lui faire prêter l interrogatoire, il mit l'épée à la main, tua le premier & blessa l'autre dangereusement à la cuisse. Il ne put neanmoins éviter la mort,& fut massacré avec tous ceux de sa suite par les Gardes & par les Oficiers des Princes. Lorsque Loüis fut arrivé à Aix la Chapelle,il y manda ses Sœurs, & aprés avoir fait faire en leur presence la lecture du testament de son pere, il leur reprocha leur mauvaise conduite, & les relegua ensuite dans les Terres dont Charlemagne leur avoit donné l'usufruit, pour leur tenir lieu d'apanage.

Valdrade Maîtresse de Lotaire, Roi de Lorraine.

* APrés la mort de Loüis le Debonnaire, ses Etats furent partagez entre ses enfans. Lotaire fut Empereur & Roi d'Italie; Loüis obtint la Germanie; Charles la Bourgogne avec la Neustrie; & Pepin l'Aquitaine. Lotaire s'étant fait Moine laissa trois enfans mâles, Loüis, Lotaire & Charles, Loüis eut pour son partage l'Italie avec l'Empire; Lotaire le Roiaume de Lorraine; & Charles la Provence avec une partie du Roiaume de Bourgogne. Le jeune Lotaire avoit épousé du vivant de son pere Thietberge fille d'Heubert Comte de la Bourgogne Transjurane, qui contenoit ce qui fait aujourd'hui la Savoie. Il étoit tendrement aimé de cette Princesse & avoit pour elle toute la complaisance que meritoit sa vertu; mais cette union ne dura pas long-tems. La chasse faisant le

* *Ann.* 862.

principal divertissement de ce Prince, un jour étant surpris d'un violent orage, pendant qu'il relançoit un Cerf assez proche de Mets, il se retira dans un Château voisin & y fut receu d'une maniere fort obligeante par Valdrade fille de celui à qui apartenoit cette maison. Il ne fut pas moins charmé de son esprit que de sa beauté & s'estima heureux de ce que le mauvais tems lui avoit procuré une rencontre si agreable. Il rendit depuis de si frequentes visites à Valdrade, que la Reine surprise de le voir si éloigné d'elle, voulut sçavoir quels pouvoient être ses amusemens: Elle le fit suivre & découvrit par ce moien qu'elle avoit une Rivale. Cette Princesse ne put dissimuler sa jalousie. Elle en fit à Lotaire des reproches si aigres que pour s'en vanger, il ne garda plus aucunes mesures. Il fit venir Valdrade dans son Palais & lui donna autant d'oficiers que si elle eût été déja sa femme. Valdrade abusant du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, lui persuada de se défaire de Thietberge, dont les chagrins venoient

troubler leurs plaisirs,& de faire casser son mariage. Lotaire proposa à Gontier Archevêque de Cologne son grand Aumônier, le dessein qu'il avoit de repudier la Reine; & pour l'engager à le favoriser, il lui fit esperer que quand il seroit libre, il épouseroit sa niéce Hermengarde. Gontier flaté de cette douce esperance convoqua à Mets un Concile National composé de tous les Prelats du Roiaume & aiant gagné Thietgaud Archevêque de Tréves qui lui promit de le servir avec tous ses amis, il proposa dans l'Assemblée la dissolution de ce mariage, fondé sur ce que Thietberge avoit commis inceste avec son propre frere & que Lotaire avoit fiancé Valdrade avant que d'épouser la Reine. Il produisit même de faux témoins pour soutenir cette calomnie, & ménagea si bien les esprits qu'il y obtint tout ce que le Roi souhaitoit. On adjourna Thietberge; on l'interrogea sur les cas qui lui étoient imposez & on lui confronta les témoins qui persisterent dans leurs dépositions, ce qui donna lieu à l'Assem-

blée d'ordonner qu'elle feroit feparée du Roi fon mari & releguée en tel lieu qu'il plairoit à fa Majefté. Quoique cette fentence mit Lotaire en liberté de joüir de fes amours, il n'en fut pas neanmoins entierement fatisfait. Valdrade vouloit porter la Couronne & affurer la fucceffion du Roiaume aux enfans qu'elle auroit de lui; & dans cette veuë elle le preffa de faire en forte que le Clergé de Lorraine s'expliquât plus clairement fur l'invalidité de fon mariage avec Thietberge. Lotaire convoqua une feconde Affemblée à Aix la Chapelle, où il reprefenta aux Prélats qu'étant neceffaire pour le bien public qu'il eut des enfans qui puffent heriter de fa Couronne, il les prioit d'examiner fi fon mariage étoit valablement contracté avec Thietberge, afin qu'il la reprit fi elle étoit fa femme legitime, & qu'il en époufât une autre fi ces premiers liens étoient rompus. Il témoigna tant de fincerité à l'Affemblée, qu'elle ne fit aucune dificulté de lui permettre de contracter un fecond mariage; & il fit incontinent publier ce

jugement par tout ſon Roiaume. Il témoigna enſuite à Gontier qu'il étoit dans le deſſein d'acomplir la parole qu'il lui avoit donnée, & l'engagea à lui envoier ſa niéce Hermengarde : mais aprés en avoir obtenu tout ce qu'il en déſiroit, il la renvoia à ſon oncle, & épouſa publiquement Valdrade à Saverne.

* Thietberge ſe voiant traitée avec tant d'indignité ſe retira auprés de ſon frere qui implora le ſecours de Charles le Chauve Roi de France, & de Loüis le Germanique, qui furent bien aiſe d'avoir ce pretexte pour envahir les Etats de leur neveu Lotaire. Le Pape Nicolas V I. aiant eu avis de la guerre qui s'aloit alumer entre ces Princes leur dépêcha Arſenius en qualité de Legat, pour tâcher d'acomoder ce diferent & prendre connoiſſance de cette afaire. Aprés qu'Arſenius ſe fut pleinement informé il s'en retourna à Rome acompagné des deux Archevêques Gontier & Thietgaud, qui pretendoient faire confirmer à Rome la ſentence renduë contre Thietberge. Mais le

* *Ann.* 863

Pape aiant connu leur prevarication, la cassa dans un Concile assemblé exprés à Saint Jean de Latran, déposa ces deux Prelats, & les excommunia. Au lieu de se soumettre à ce jugement, ils se retirerent auprés de l'Empereur Loüis frere de Lotaire, & écrivirent à sa Sainteté une lettre fort insolente par laquelle ils la déclaroient excommuniée elle-même. Ils se liguerent ensuite avec Jean Archevêque de Ravenne, & avec Photius Patriarche de Constantinople, & furent sur le point de former un Schisme dans l'Eglise : mais Dieu protegea la justice de la cause de Nicolas, & obligea tous ces Prelats à se soumettre à son autorité.

* Le Pape envoia à Mets Arsenius pour obliger Lotaire à reprendre la Reine sa femme. Le Legat ne voulant rien faire de son chef dans une matiere si delicate assembla tous les Evêques de France, & aiant fait reconnoitre à ces Prelats l'innocence de Thietberge, il les pria de lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir pour reparer le scan-

* *Ann.* 864.

dale que Lotaire avoit commis. Il fut resolu dans cette Assemblée qu'Arsenius exhorteroit le Roi au nom du S. Siege à reprendre sa femme legitime,& à rompre tout commerce avec Valdrade sous peine d'excommunication. Le Legat s'aquita de cette commission avec tout le respect dû à la majesté roiale ; mais aussi avec toute la fermeté qu'éxigeoit le caractere dont il étoit revétu.Lotaire surpris de cette menace, rapella Thietberge,& éloigna Valdrade qui étant citée à Rome chargea Angeltrude sa confidente fille du Cõte Mainfroi,d'obtenir son absolution.Angeltrude étoit obligée de faire ce voiage avec le Legat pour ses propres interêts,aiant été excommuniée parce qu'elle avoit quité Boson son mari pour épouser Auger son Vassal. Lors qu'Angeltrude partit de Mets, elle paroissoit penetrée d'un vif repentir, & fortement resoluë de faire penitence de ses desordres passez,mais à peine fut-elle arrivée au pied des Alpes que ne pouvant vivre éloignée de celui qu'elle aimoit, elle partit secretement sans en rien dire

au Legat,& vint retrouver ſon Amant. Lotaire ne fut pas plus conſtant dans ſa reſolution : dés qu'il vit Arſenius parti, il chaſſa encore une fois l'innocente Thietberge,& renouvella ſes engagemens criminels avec Valdiade ; il pouſſa même la violence ſi loin qu'il voulut atenter à la vie de cette Princeſſe.

* Thietberge ne ſe trouvant plus en ſeureté dans les Etats de ſon époux, ſe retira auprés de Charles le Chauve qui la prit en ſa protection, & fit ofrir au Roi ſon neveu un Champion pour ſoutenir les droits de cette Princeſſe, ſuivant l'uſage de ce tems-là : mais le Pape ne voulut pas ſoufrir qu'une afaire qu'il avoit déja jugée fut remiſe au hazard d'un combat, & fit repreſenter à Charles qu'il ne pouvoit paſſer outre ſans entreprendre ſur ſon autorité. Ce Prince ne voulant rien faire qui pût déplaire à Sa Sainteté ſe contenta d'exhorter Lotaire à rapeller auprés de lui Thietberge, mais il n'en put rien obtenir.

* *Ann.* 865.

* Cette Princeſſe voiant qu'elle n'avoit plus rien à atendre de ce côté là retourna auprés de ſon frere Heubert, qui n'aiant plus de moiens pour ſoutenir les interêts de ſa Sœur que la force & les armes, mit ſur pied une armée, avec laquelle il entra dans les Etats de Lotaire, où il fit de grands ravages. Ce Prince aſſembla des troupes pour s'en vanger, & s'étant mis à leur tête paſſa le Mont Jura, mais la fortune ne lui fut pas favorable; il y perdit trois armées ſans pouvoir prendre aucune place dans la Bourgogne Transjurane. Lotaire rebuté de tant de pertes entra dans les Etats du Prince rebelle à Conrard pere de Raoul, qui fut plus heureux que le Roi ſon Maître, car il découvrit des paſſages mal gardez, & ſurprenant Heubert, defit entierement ſes troupes & le tua de ſa main. Thietberge aiant apris la mort de ſon frere ſe retira à Rome où elle prit le Voile, & s'enferma dans un Cloitre, laiſſant le Roi ſon mari joüir paiſiblement de ſes amours, mais la mort mit bien tôt fin à ſa vie, & à ſes déſordres.

* *Ann.* 866.

Richilde Maîtresse de Charles le Chauve Empereur & Roi de France.

* CHarles le Chauve avoit épousé Ermentrude petite fille d'Adelart, qui avoit exercé la charge de Tresorier de l'Epargne sous le regne de Loüis le Debonnaire son pere, & qui s'étoit extrêmement enrichi aux dépens de son Maître. Ce Prince vivoit fort bien avec la Reine, & avoit autant de complaisance pour elle que s'il n'y eût point eu d'inegalité dans leurs conditions. Aprés que Thietberge eut quité le monde, Richilde sa niéce se retira auprés de la Reine Ermentrude, qui tâcha de la consoler de cette disgrace: Elle la recommanda si souvent au Roi son époux, & lui en dit tant de bien qu'il voulut connoître si les loüanges qu'on lui donnoit n'étoient point flatées. Il s'entretint plusieurs

* *Ann.* 869.

fois

fois avec elle, & lui trouva dans l'esprit un tour si aisé, & si délicat, qu'il ne put se défendre de l'aimer. Il fut long-tems sans oser lui découvrir sa passion, parce qu'il lui trouvoit des sentimens si vertueux qu'il craignoit de s'atirer sa colere. Il ne put neanmoins conserver long-tems cette retenuë : Sa dignité & la reputation qu'il avoit aquise par mille exploits glorieux, lui firent esperer qu'il seroit écouté avec quelque indulgence. Il parla, & trouva beaucoup de resistance dans l'esprit de Richilde. Elle emploia toute son adresse pour le guerir de son amour, & lui dit avec beaucoup de fermeté, qu'aiant vû le desordre qu'avoient causé dans sa famille la passion de Lotaire pour Valdrade, elle ne vouloit pas donner le même chagrin à la Reine Ermentrude sa bien-faitrice, & atirer la malediction du Ciel sur un Prince qu'elle estimoit. Richilde persista long-tems dans cette resolution, mais enfin, quel moien de resister à un Roi bien fait, & fort amoureux? Cette Princesse se laissa vaincre. Elle

garda neanmoins tant de mesures dans cette intrigue que la Reine, n'en eut jamais aucune connoissance : ce qui donna tant d'estime à Charles pour sa vertu, qu'il l'épousa aprés la mort d'Ermentrude.

Ansegarde Maîtresse de Loüis le Begue, Empereur & Roi de France.

* PEndant les longues guerres que Charles le Chauve eut contre Loüis le Germanique, & ses enfans, Loüis le Begue son fils aîné demeura auprés de Richilde sa belle mere, qui étoit demeurée Regente du Roiaume, pendant l'absence de l'Empereur son mari. Et comme il avoit interêt de vivre bien avec elle, puisqu'elle étoit Maîtresse de toutes les graces, il avoit de la complaisance pour toutes les personnes que cette Princesse consideroit. Il avoit remarqué qu'Ansegarde étoit

* *Ann.* 876.

celle de ses filles d'honneur qui avoit le plus de part à son afection, ce qui fut cause qu'il lui rendit des soins avec beaucoup d'assiduité. La longue frequentation fit naître entre eux une passion plus tendre, & Loüis le Begue en eut deux enfans, Loüis & Carloman, dont Ansegarde acoucha sans que personne eût connoissance de sa grossesse. Aprés que l'Empereur fut de retour de son voïage d'Italie, où il étoit alé recevoir la couronne imperiale de la main du Pape, il songea à marier son fils, & lui dit qu'il lui avoit destiné pour femme Richarde fille d'Estred Roi d'Angleterre. Il est aisé de juger quel fut le déplaisir des deux Amans à cette nouvelle. Loüis eut recours à Richilde, & emploia tout son credit pour faire agréer à son pere son mariage avec Ansegarde, mais la raison d'Etat l'emporta sur la complaisance que l'Empereur avoit pour sa femme, & Loüis fut contraint de se conformer aux volontez de son pere.

*Aprés la mort de Charles le Chauve Richilde qui avoit beaucoup de cre-

* *Ann.* 878

dit & un puiſſant parti à la Cour, eſſaia de faire tomber la Couronne entre les mains de ſon frere Boſon, à qui elle avoit déja fait donner par l'Empereur ſon mari les Comtez de Provence, de Milan & de Paris, ſous le titre du Roiaume d'Arles : mais les François ne voulurent pas faire ce préjudice au veritable heritier, & reconnurent Loüis pour leur Roi. Richilde ſe voiant déchuë de ſes eſperances emploia le credit d'Anſegarde pour faire ſa paix avec ce Prince. Sa paſſion n'avoit point diminué pour cette fille, & il eut toûjours pour elle de grands égards, quoi qu'il vécût fort bien avec Richarde. Richilde promit à Anſegarde d'emploier tous ſes amis pour aſſurer la ſucceſſion du Roiaume à ſes enfans aprés la mort du Roi ; & pour lui montrer qu'elle ne vouloit jamais ſe ſeparer de ſes interêts, elle lui propoſa le mariage de ſon fils Carloman avec Ingoberge fille de Boſon. Anſegarde aiant gouté cette propoſition, les deux Princeſſes reſolurent de la faire à l'Empereur dans un repas que Boſon lui

devoit donner. Elles s'y prirent avec tant d'adreſſe qu'elles y firent conſentir Loüis, & pour empêcher qu'il ne changeât de ſentiment, elles firent faire les ceremonies des nôces peu de tems aprés. L'Empereur étant mort la même année, il y eut de grandes conteſtations pour la ſucceſſion du Roiaume; parce que Richarde qui étoit demeurée groſſe acoucha de Charles le Simple. Les Etats s'aſſemblerent à Meaux pour regler ce different, & Boſon n'oublia rien pour faire exclure le poſthume dans cette Aſſemblée, mais il n'y put réüſſir, & ſe contenta d'obtenir la Regence pour Loüis & Carloman pendant la minorité de Charles. Il eſt vrai que lors qu'ils furent en poſſeſſion du Gouvernement, ils ſeurent ſi bien afermir leur autorité par les intrigues de Boſon qu'ils ſe firent reconnoître pour Rois, & partagerent le Roiaume entr'eux à Amiens.

Amours de Blanche femme de Loüis Clotaire III. Roi de France.

* LOtaire aprés avoir heureusement terminé la guerre de Lorraine, & pris prisonnier Godefroi Comte de Verdun, associa son fils Loüis à la Couronne, & le maria avec Blanche fille de Rothbaud Comte d'Arles. Cette Princesse avoit le courage élevé, l'esprit vif, & l'humeur portée à la galanterie. Loüis au contraire étoit un Prince foible, & dont le genie étoit extrêmement borné. Blanche qui connut ses défauts eut du mépris pour lui, & se laissa toucher aux soins que lui rendit Godefroi. Elle cacha neanmoins son intrigue avec soin, & se conduisit avec tant d'adresse qu'elle obtint sa liberté du Roi Lotaire. Dans ce même tems Ancelin Dalberon Evêque de Laon conçeut de l'amour pour cette

* *Ann.* 985.

Princeſſe, & quoi qu'il eût déja plus de cinquante ans, elle ne laiſſoit pas de l'écouter, parce que la Ville de Laon dont il étoit maître abſolu, paſſoit pour la meilleure place du Roiaume, & elle étoit bien aiſe de s'y aſſurer un aſile. Godefroi devint jaloux des complaiſances qu'elle témoignoit à ce Prelat, & Blanche pour faire ceſſer la jalouſie du Comte engagea Louis à aler avec elle paſſer quelque tems en Provence, & ſe défit par ce moien de l'importun Evêque. Peu de tems aprés elle partit ſecretement ſans avertir Loüis, & ala trouver Godefroi à un rendez-vous qu'elle lui avoit donné. Le Roi Lotaire voulut remedier à ce deſordre, mais il lui en coûta la vie, & il fut empoiſonné par Blanche, Ancelin ſe voiant trompé par cette Princeſſe la quita pour s'atacher à Emme mere de Loüis qui avoit encore aſſez de beauté, quoique dans un âge déja avancé. Cette Princeſſe pretendoit gouverner l'Etat, quand ſon fils fut parvenu à la Couronne, mais Loüis par le conſeil de Blanche, la fit enlever avec Anſelme par

Charles de Lorraine, les Imperatrices Adelaide, Theophanie, & tous les Evêques du Roiaume s'emploierent en vain pour obtenir leur liberté. Il craignoit tellement Blanche qu'il n'osa les relâcher, parce que cette Princesse ne le vouloit pas. Il fut neanmoins mal recompensé de sa complaisance: Blanche l'empoisonna comme elle avoit fait son pere, & l'obligea en mourant de déclarer pour son successeur Hugues Capet, à condition qu'il épouseroit cette impudique.

Amalfrede Maitresse de Robert Roi de France.

* CApet avoit été trop ocupé à reformer les abus de son Roiaume, qui s'étoient introduits sous le regne des Rois de la seconde Race, & à s'en assurer la possession pour s'abandonner à l'amour : mais son fils Robert qui n'avoit pas les mêmes ocupa-

* *Ann.* 996.

tions, paſſoit avec plaiſir les heures dont il pouvoit diſpoſer, auprés des Dames qu'il jugeoit dignes de ſes ſoins. Il avoit choiſi du vivant de ſon pere pour ſon Favori Hugues de Beauvais. Ce jeune Seigneur lui fit un jour confidence de la paſſion qu'il avoit pour Almafrede fille du Comte de Nogent, & le pria d'obtenir du Roi la permiſſion de l'épouſer. Robert voulut voir Almafrede, & ala exprés à Nogent. Il la trouva ſi agreable, que bien loin de vouloir favoriſer le deſſein de ſon Favori, il le pria de lui ceder ſa Maîtreſſe. Hugues eut d'abord quelque peine à s'y reſoudre, mais enfin l'ambition l'emporta ſur l'amour. Il découvrit lui-même à Almafrede la paſſion que Robert avoit pour elle, & ſervit ſi bien ſon maître qu'il eut ſujet de ſe loüer de la complaiſance d'Almafrede. Elle le reçût la nuit dans ſa chambre, & n'aiant pû ſe défendre de ſes empreſſemens devint groſſe d'un fils qui fut nommé Amauri, & duquel ſont ſorti les Comtes de Montfort. Cependant comme les mariages des Princes ne ſe font ordinaire-

ment que par politique, quelque atachement que Robert eut pour Amalfrede, il fut obligé par les ordres de son pere d'épouser Constance fille de Guillaume Comte d'Arles & sœur de Foulques Nera Comte d'Anjou. Il cacha à cette Princesse ses premiers engagemens, & n'eut plus aucun commerce avec Amalfrede tant que son pere vêcut. Dés qu'il fut parvenu à la Couronne, il cessa de se contraindre & pour recompenser son Favori du sacrifice qu'il lui avoit fait, il lui donna la charge de Comte de son Palais ou de grand Maître de sa maison,& se reposa entierement sur lui du Gouvernement de son Etat. Les affaires dont Hugues étoit chargé ne l'empêchoient pas de prendre part aux plaisirs de son Maître. Ils aloient souvent ensemble à Nogent se divertir chez Amalfrede, soit que le Roi eût toûjours conservé pour elle la même tendresse,ou qu'ils y vissent d'autres femmes. La Reine aiant été avertie de ces parties tourna toute sa haine contre le Favori qu'elle regardoit comme l'auteur de ce desordre. Elle

envoia un Oficier de confiance à son frere pour lui faire part de son déplaisir, & le prier de la vanger. Le Comte d'Anjou entra tellement dans le ressentiment de sa sœur qu'il promit à son Envoié de faire ce qu'elle souhaitoit. Il en donna la commission à douze Gentilshommes qu'il connoissoit pour gens déterminez & dévoüez à ses interêts. Il leur donna de l'argent & des chevaux, & les envoia à la Cour de Robert. Ils virent la Reine en secret, & concerterent avec elle les moiens de servir sa jalousie. Un jour que le Roi avoit fait une partie de chasse avec Hügues pour aler ensuite chez Amalfrede, ils suivirent ce Prince de loin, & lors qu'ils le virent s'écarter avec son Favori, & prendre le chemin de Nogent, ils gagnerent le devant par des routes détournées, & vinrent fondre sur Hugues qu'ils percerent de plusieurs coups en presence du Roi, quoi qu'il se fut fait connoître pour arrêter leur fureur par le respect dû à sa personne. Aprés quoi ils se perdirent dans une forêt dont ils n'étoient

pas fort éloignez. Il se passa plusieurs mois sans que le Roi put découvrir les auteurs d'une entreprise si hardie; mais enfin il aprit que ce meurtre avoit été commis par ordre de la Reine, & bien loin de lui en témoigner du chagrin, il l'en aima encore davantage, & abandonna entierement Almafrede qui de desespoir se retira dans un Convent, où elle prit l'habit. Foulques fit une severe penitence pour avoir contribué à cet homicide, étant à Jerusalem où il avoit acompagné Godefroi de Boüillon, & les autres Croisez. Il se fit trainer tout nud sur une claie, la corde au col, se faisant foüeter jusqu'au sang & criant à haute voix, Aiez pitié, Seigneur, du traître & parjure Foulques.

Bertrade Maîtresse de Philipe.

* FOulques Rechin, Comte d'Anjou, étant alé rendre visite à Amanoi Seigneur de Montfort, pour lui faire compliment sur la mort de sa

* *Ann.* 1086.

mere devint amoureux de sa sœur Bertrade. Il mit tout en usage pour s'en faire aimer pendant le sejour qu'il fit dans Montfort,& n'aiant pû en obtenir aucune faveur, il resolut de l'épouser quoi qu'il fut déja marié avec Ermengarde fille d'Archambault Seigneur de Bourbon, & qu'il en eut un fils qui depuis fut apellé Geoffroi Martel. Il fit pour cet éfet declarer nul son mariage avec Ermengarde sous prextexte de la parenté qui étoit entre eux, & prit pour femme Bertrade dont il eût un fils qui porta le nom de son pere, & qui aiant passé à la Terre Sainte fut Roi de Jerusalem. Cependant Foulques Rechin aiant eu querelle avec son frere Geoffroi pour le partage de la succession de leur pere Foulques Nera, ils en vinrent aux mains auprés de Brochelac, où Geoffroi fut vaincu & demeura prisonnier. Sa détention lui causa tant de chagrin qu'il en perdit l'esprit. Le Pape Gregoire VII. aiant apris le mauvais traitement que Foulques avoit fait à son frere, & le mariage illegitime qu'il avoit contracté avec Bertrade,

l'excommunia. Geoffroi Martel qui étoit déja grand, prénant avantage de l'excommunication fulminée contre son pere, prit les armes pour vanger sa mere, & délivrer son oncle. Bertrade voiant qu'elle avoit tout à craindre de ce jeune ambitieux qui avoit déja formé un puissant parti, chercha les moiens de s'en défaire, & le fit empoisonner. Le Pape Gregoire étant mort, Foulques envoia des Ambassadeurs à Urbain VI. qui lui avoit succedé, pour obtenir son absolution, offrant de mettre son frere en liberté, & d'abandonner Bertrade. Le Pape donna pouvoir à Hugues Archevêque de Lyon de lever la censure, pourveu que ce Prince éxecutât ce qu'il avoit promis.

* Cependant Philipe étant venu à Tours pour rendre visite à Foulques, & pour regler avec lui les afaires qu'ils avoient ensemble au sujet de la Comté de Gatinois que ce Comte lui avoit engagée pendant la guerre qu'il avoit contre son frere, vit Bertrade qui lui parut toute charmante quoiqu'elle eut

* *Ann.* 1903.

beaucoup de chagrin de ce que son époux étoit sur le point de l'abandonner. Le Roi l'aiant obligée de lui faire confidence du sujet de ses peines, lui ofrit son service, & lui promit de l'épouser, aiant déja fait casser son mariage sous pretexte de parenté avec la Reine Berthe fille du Comte de Frise, qu'il avoit releguée à Montreüil sur mer. Bertrade se laissa surprendre à cette douce esperance, & consentit à se laisser enlever. Le Roi aprés avoir pris avec Bertrade les mesures necessaires pour son enlevement partit pour se rendre à Orleans, & laissa à Tours pour éxecuter cette entreprise un Gentilhomme nommé Guillaume Rechin. Bertrade aiant concerté avec ce Cavalier la conduite qu'elle devoit tenir, ala entendre la Messe à S. Martin, la veille de la Pentecôte, & aprés s'être défaite par diferentes commissions des personnes qui l'avoient acompagnée, se rendit dans une ruë écartée où Rechin l'atendoit avec deux chevaux. Elle monta sur le plus doux, & ils sortirent ensemble de la Ville. Ils trouverent des

relais de six lieües en six lieües,& firent tant de diligence qu'ils arriverent sur la fin du jour à Orleans, où le Roi qui étoit averti de tout, les reçût avec des transports de joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Il mena Bertrade à son Palais, & tâcha par mille caresses de lui faire oublier les fatigues de ce petit voiage. Foulques le consola aisément de la perte de sa femme,qu'il regardoit comme un obstacle à sa reconciliation avec le S. Siege & se trouvant dans un âge déja assez avancé, il se retira entierement de la débauche. Quelque tems aprés Philipe épousa publiquement Bertrade,& la fit couronner avec beaucoup de magnificence. Il en eut deux fils, Philipe à qui il donna la Baronie de Mang sur Loire, & qu'il maria avec la fille de Gontier Seigneur de Montheri, Fleuri qui fut destiné à l'Eglise, & une fille nommée Cecile qui épousa en premieres nôces Tancrede fils de la sœur de Raimond Prince d'Antioche, & depuis Ponce fils de Bertrade Comte de Tirol en Stirie, issu des Comtes de Toulouse. Plusieurs

Evêques qui s'étoient trouvez à ces nôces, ausquelles ils avoient été conviez suivant l'usage du Roiaume, répresenterent au Roi que l'Eglise ne pouvoit aprouver un mariage directement contraire à tous les Canons, tant à cause de la parenté qui étoit entre lui & Bertrade, qu'à cause que la Reine Berthe étoit encore vivante, aussi bien que le Comte Foulques. Yves Evêque de Chartres fut un de ceux qui lui en parla avec plus de liberté, ce qui aigrit tellement le Roi contre lui qu'il le fit arrêter. Il lui rendit neanmoins peu de tems aprés la liberté, à la sollicitation du Clergé qui lui en fit faire de pressantes instances par ses Députez. Le Pape Urbain V I. aiant été informé de ce desordre envoia exprés un Legat en France qui assembla un Concile à Autun où l'on décerna excommunication contre Philipe; mais le Pape en suspendit l'éfet jusqu'à l'année suivante, qu'il la fulmina lui-même dans le Concile de Clermont. Le Roi épouvanté de ces censures se separa pour quelque tems de Bertrade, mais il la rapella peu

de tems aprés, même du consentement de Foulques son mari, sur l'esprit duquel elle avoit pris tant d'ascendant qu'il soûpiroit à ses pieds comme l'amant le plus passioné. Les Legats du Pape voiant que le Roi avoit renoüé ce commerce criminel, convoquerent un Concile à Poitiers, où ce Prince fut excomunié tout de nouveau. Philipe toûjours constant dans ses afections, fit agir tant de ressort auprés du Pape qu'il envoia d'autres Legats pour revoir la cause. Ils assemblerent un Concile à Baugenci où ces deux amans comparurent, & promirent de se separer jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu une dispense de Sa Sainteté. Elle leur fut enfin acordée aprés de longues solicitations, par le Pape Pascal II. qui fut plus indulgent que son predecesseur. Le mariage aiant été celebré de nouveau en vertu de cette dispense, le Roi & Bertrade alerent rendre visite à Foulques qui les regala à Angers de tous les divertissemens dont il put s'aviser. Philipe étant mort peu de tems aprés, Bertrade se retira à Angers au-

prés du fils de Foulques qui avoit aussi terminé ses jours, & aiant renoncé à la galanterie, elle s'apliqua à embellir le château de cette Ville, & fit reparer l'Eglise de S. Maurice qui étoit en fort mauvais état. Enfin elle emploia le reste de ses jours à des actions de pieté pour obtenir le pardon de ses fautes passées.

Eleonor d'Aquitaine femme de Loüis le Jeune.

* LE Roi Loüis le Jeune avoit épousé Eleonor fille de Guillaume V. Duc d'Anquitaine, Princesse d'une beauté distinguée, & d'un esprit vif & brillant, mais d'une humeur extrêmement coquette. Le Roi qui n'avoit pas encore connu ce défaut en elle l'aima si tendrement qu'il ne put se resoudre à la laisser en France, lors qu'il fit le voiage de la Terre Sainte, & l'engagea à le suivre dans cette expedition. Ils

* *Ann.* 1148.

s'embarquerent ensemble à Aiguemorte,& aprés plusieurs traverses, ils arriverent enfin à Antioche, dont Hugues Raimond oncle de la Reine, & frere du Duc Guillaume avoit obtenu la Principauté. Il fit au Roi une reception magnifique, & n'oublia rien pour l'obliger à s'y arrêter. Il lui representa que Noradin Soudan de Damas faisoit faire souvent des courses jusqu'aux portes de la Ville,& qu'il étoit à craindre que cette place importante ne tombât entre les mains des Infideles, s'il n'étoit puissamment assisté par Sa Majesté. Ce n'étoit pas le seul interêt de l'Etat, & de la Religion qui portoit Raimond à souhaiter que la Cour de France fit quelque sejour à Antioche. Il avoit été élevée avec Eleonor,& quoi qu'il fut son oncle, il n'avoit gueres plus d'âge qu'elle. Cette grande frequentation avoit fait naître entre eux une passion plus tendre que n'en devoient avoir deux personnes si proches;& Raimond n'avoit fait le voiage de la Palestine que pour se guerir de cette passion,lorsqu'il avoit vû sa niece

mariée avec le Roi de France. La presence de l'objet aimé raluma ses premiers feux, & comme il trouva la Reine aussi favorable à ses desirs qu'elle l'avoit été à Bordeaux, il ne put se resoudre à s'en separer si promtement. Cependant tous ces artifices furent inutiles, il ne put retenir le Roi que peu de jours à Antioche. Ce Prince qui avoit impatience de se rendre à Jerusalem poursuivit son voiage malgré toutes les raisons qu'on put lui aleguer, & Eleonor n'en fut pas aussi afligée que Raimond. Elle n'aimoit que les objets presens, & oublia le Prince d'Antioche, aussi-tôt qu'elle l'eut perdu de veüe. Plusieurs autres la consolerent de son absence, & comme elle ne rebutoit aucun de tous ceux qui soûpiroient pour elle ; sa Cour étoit toûjours fort grosse. Les ocasions de la guerre foisoient la matiere la plus ordinaire de leur conversation ; & comme on parloit de tous ceux qui se faisoient distinguer entre les Turcs par leur naissance ou par leur valeur, on ne manqua pas de l'entretenir des grandes qualitez de Sala-

din neuve du Soudan de Damas. On lui dit que ce Prince étoit bien fait de sa personne, adroit dans tous les exercices, vaillant, genereux, liberal, galant; enfin qu'il avoit toutes les manieres françoises. Il y en eut même qui ajoûterent qu'il étoit décendu du Comte de Ponthieu dont la fille aiant été prise sur mer avoit été presentée au Soudan d'Alep frere de Noradin, qui l'aiant mise au nombre de ses femmes en avoit eu ce Prince. Quoique cette Histoire fût fabuleuse, elle ne laissa pas d'augmenter la curiosité que la Reine avoit déja de voir Saladin. Elle en chercha les ocasions, & pour commencer d'entrer en commerce avec lui, elle lui écrivit pour lui demander la liberté de Sandebreüil Seigneur de Sauzai, qui avoit été pris depuis quelques jours par un parti que ce Prince Mahometan commandoit. Saladin acorda à la Reine tout ce qu'elle demandoit, & renvoia ce prisonnier sans rançon. Eleonor eut plusieurs conversations avec Sandebreüil pour s'informer de plusieurs circonstances qu'elle desiroit

ſçavoir touchant la perſonne de Saladin. Elle ſe ſervit même de lui, pour avoir une entrevüe avec ce Prince. Elle fit pour cet éfet une partie de chaſſe à deux lieüs de Jeruſalem, où Saladin ſe rendit à la tête de trente Maîtres ſeulement. Dés qu'il vit paroître la Reine il ſe détacha de ſa troupe, & s'étant avancé vers elle au petit galop il mit pied à terre pour la ſaluer. Il lui fit un compliment en langue italienne que cette Princeſſe entendoit fort bien, & d'une maniere qui ne reſſentoit point la barbarie de la nation. Elle ne fut pas moins ſatisfaite de ſon eſprit que de ſa bonne mine; elle l'obligea à remonter à cheval, & ils paſſerent enſemble dans un bois de palmiers d'où ils étoient fort proches, où ils eurent une longue converſation. Eleonor le remercia d'une maniere fort obligeante de ce qu'il avoit fait pour Sandebreüil à ſa priere, & détachant une écharpe en broderie qui lui ſervoit de ceinture, la lui donna, le priant de la garder comme une marque de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance. Saladin la porta toûjours

depuis dans les ocasions les plus peril-leuses. Elle fut reconnuë par quelques Courtisans qui le raporterent au Roi, & même d'autres lui assurerent que la Reine avoit donné plusieurs autres rendez-vous à Saladin. Quoique dans ce commerce il y eut plus de vanité de part & d'autre que de passion, le Roi ne laissa pas d'en avoir de l'inquietude, & ne voulut plus demeurer à Jerusalem. Aprés avoir pris congé du Roi Baudoüin, il se mit à la voile avec toute sa flote, & il fut obligé de relâcher en Sicile pour faire radouber ses Vaisseaux, qui avoient été fort maltraitez par l'armée navale de Manüel Empereur de Constantinople. Il y a apatence que la Reine y fit sa paix ; parce qu'elle devint grosse, & acoucha, lors qu'elle fut de retour en France, d'une fille nommée Alix, & qui depuis fut mariée avec Thibault Comte de Blois. Quelque tems aprés le Roi aiant été informé de toutes les galanteries d'Eleonor, resolut de faire déclarer nul son mariage avec elle. Il convoqua pour cet éfet une Assemblée du Clergé de France

à

à Boiſgenci où Alegrin ſon Chancelier expoſa les raiſons qu'il avoit de demander cette ſeparation, & y obtint aiſément tout ce que ſon maître deſiroit, parce que la Reine ne s'y opoſa pas, Loüis pour s'en tirer avec honneur, lui abandonna le Duché d'Aquitaine, & la Comté de Poitou qu'elle lui avoit aportée en dot, & retint auprés de lui les deux filles qu'il en avoit eües.

Eleonor aprés ce divorce ſe retira à Poitiers, où elle fut viſitée par Henri Duc de Normandie fils du Roi d'Angleterre, qui demeura charmé de ſa beauté & de ſon eſprit. Quoique ce Prince n'eût aucun agrément dans ſa perſonne, & qu'il eût les cheveux d'une fort vilaine couleur, elle ne laiſſa pas de recevoir ſes ſoins, d'écouter les propoſitions de mariage qu'il lui fit, parce qu'il étoit heritier préſomptif de la Couronne d'Angleterre. Henri étoit informé de tous les deſordres de ſa vie paſſée, mais l'envie de joindre la Guienne & le Poitou aux autres Etats dont il devoit heriter, le fit paſſer

par dessus cette consideration. Il épousa cette Princesse ; de quoi Loüis eut un si grand dépit qu'il ne laissa échaper aucune ocasion de s'en vanger : la guerre s'aluma entre ces deux Princes, aprés qu'Henri fut parvenu à la Couronne, & ne se termina qu'aprés le mariage d'Henri fils aîné du Roi d'Angleterre avec Marguerite fille de Loüis, d'Elisabeth de Castille sa seconde femme. Et quoique cette Princesse n'eût pas plus de cinq ans elle fut remise entre les mains du Roi d'Angleterre pour assurance de cette alliance. Lors qu'elle fut parvenuë à l'âge de consommer le mariage, le Roi d'Angleterre refusa sous divers pretextes de la remettre entre les mains de son fils, dans la crainte qu'il ne devint trop puissant, & qu'il ne lui prît envie de le détrôner avec le secours de la France. Le Prince Henri impatient de posseder son épouse qui devoit lui assurer la sucession de l'Angleterre, cette Princesse étant destinée à l'heritier de la Couronne, l'enleva, & se retira en France auprés du Roi son beaupere. De là il écrivit à son pere

pour lui demander le Roiaume d'Angleterre, ou la Duché de Normandie en avancement de ſucceſſion, & ſur le refus qu'on lui en fit, il reſolut d'obtenir ſes pretentions par les armes. La Reine Eleonor engagea dans la parti du Prince, Richard Duc d'Aquitaine & Geoffroi Duc de Bretagne ſes freres, & Loüis obligea Guillaume Roi d'Ecoſſe à ataquer l'Angleterre d'un côté pendant qu'il envoioit dans cette Iſle Robert Comte de Linceſtre avec une puiſſante armée. Il ſembloit que le Roi d'Angleterre d'eût être acablé par une ſi grande puiſſance, mais Dieu protegea ſon bon droit, & lui donna moien de vaincre ſes ennemis. Son fils Henri mourut peu de tems aprés, & la paix fut concluë entre la France, & l'Angleterre. Le mariage de Richard qui étoit devenu l'heritier preſomptif de la Couronne par la mort de ſon frere Henri avec Alix fille de Loüis fut le ſceau de cette union. Comme la Princeſſe étoit encore fort jeune, elle fut remiſe entre les mains du Roi d'Angleterre, ainſi que l'avoit été ſa ſœur.

en atendant qu'elle fut en âge de ſe marier, & la Reine Eleonor fut enfermée dans une étroite priſon pour l'empêcher d'exciter de nouveaux troubles à la Cour. Le Roi Henri eut de ſi grandes complaiſances pour la Princeſſe Alix, qu'on les atribua à l'amour ; cette Princeſſe y répondit avec une ingenuité pardonnable à ſon âge : Cependant Richard ne laiſſa pas d'en prendre ombrage, & ne pût ſe reſoudre à l'épouſer, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne. La Reïne Eleonor qu'il avoit miſe en liberté dés qu'il s'étoit vû ſur le Trône, le confirma dans cette averſion, & même negotia ſon mariage avec Beranguelle fille de D. Garcie Roi de Navarre qu'elle emmena à Richard dans la Paleſtine, où il l'épouſa. Philipe Auguſte Roi de France qui avoit fait auſſi dans le même tems le voiage de la Terre Sainte, ne voulut témoigner aucun reſſentiment de l'outrage fait à ſa ſœur, de peur de donner moien aux Infideles de profiter de la diviſion des Chrétiens ; mais lors qu'il fut de retour en France, il porta la

guerre dans les Etats du Roi d'Angleterre pour s'en vanger. Enfin Eleonor aprés avoir causé de grands maux dans les deux Roiaumes, où elle avoit porté la Couronne, finit ses jours à Poitiers âgée de quatre-vints quatre ans.

Marie de Moravie Maîtresse de Philipe Auguste.

* PHilipe Auguste aprés la mort d'Isabelle de Hainau sa premiere femme épousa en secondes nôces Isemboug ou Endelberge fille de Valdemar le Grand, Roi de Danemarc, & trouva si peu de plaisir dans sa possession, qu'aprés la premiere nuit il ne put plus la souffrir. Il tâcha long-tems de combatre cette aversion, & ne pouvant venir à bout de la surmonter, il fit confidence de son chagrin à Guillaume Evêque de Beauvais qui lui dit qu'y aiant

* *Ann.* 1192.

quelque parenté entre lui & la Reine, il ne lui seroit pas dificile de faire declarer nul son mariage, s'il vouloit convoquer une Assemblée des Prelats de son Roiaume. Le Roi goûta cette proposition, & aiant mandé tous les Evêques de France, & entr'autres l'Archevêque de Rheims qui presidoit à l'Assemblée, prononça la sentence de separation. Le Roi avoit vû un portrait de Marie Agnes fille de Bertol Duc de Moravie, & elle lui avoit paru si charmante, qu'il en avoit toûjours conservé depuis l'idée. Lorsqu'il se vit libre, il la fit demander en mariage, & l'aiant obtenuë il l'épousa avec beaucoup de magnificence.

* Isembourg ne voulut pas être presente à cette ceremonie, & partit secretement de la Cour dans le dessein de se retirer en Danemarc : mais lors qu'elle fut arrivée sur la frontiere, elle connut la faute qu'elle aloit commettre en abandonnant la partie, & retournant sur ses pas s'ala renfermer dans un Convent, d'où elle fit savoir sa disgrace au Roi Canut son frere. Ce

* *Ann.* 1198.

Prince étonné de la legereté de Philipe manda à l'Ambaſſadeur qu'il tenoit à Rome, d'en porter ſes plaintes au Pape Celeſtin, & de lui en demander juſtice. Celeſtin dépêcha incontinent en France deux Cardinaux, un Prêtre, & l'autre Diacre pour s'informer de ce qui s'étoit paſſé dans la diſſolution de ce mariage, & ſe ſervir de toute l'autorité du S. Siége pour obliger le Roi à reprendre Iſembourg en cas qu'il n'eut pas eu de cauſe legitime de ſeparation. Auſſi-tôt que les deux Legats furent arrivez à Paris, ils y convoquerent une aſſemblée du Clergé dans laquelle on examina exactement les moiens de nullité du mariage du Roi avec la Princeſſe de Danemarc. Quoique les Prelats aſſemblez viſſent bien que la ſentence de ſeparation avoit été renduë ſur d'aſſez foibles fondemens, ils n'oſerent y donner ateinte de peur de s'atirer l'indignation du Roi. Le Pape Celeſtin étant mort, Innocent III. ſon ſucceſſeur à la ſolicitation de l'Ambaſſadeur de Danemarc, envoia en France le Cardinal de Sainte Sabine avec or-

dre d'emploier les moiens les plus éficaces pour obliger le Roi à se reconcilier avec Isembourg. Dés que le Legat fut arrivé, il convoqua un Concile à Lion, & fit citer le Roi pour y comparoître avec tous ceux qui avoient rendu la sentence de separation. Philipe au lieu de s'y rendre envoia un Heraut à l'Assemblée pour protester de nullité de tout ce qui pourroit être fait à son prejudice, & en apeller comme de Juge incompetant devant le Pape, ou au prochain Concile general. Le Legat ne laissa pas de passer outre ; excomunia le Roi , & mit son Roiaume en interdit de l'avis des Prelats assemblez. Philipe indigné d'une procedure si violente fit casser ce Décret par arrêt de son Parlement de Paris, sur la requête du Procureur General; & pour punir les Evêques qui avoient eu la temerité de le traiter si indignement fit saisir leur temporel. Cependant comme il connoissoit que tous ces troubles lui étoient suscitez par Isembourg , il la relegua dans le château d'Estampes qui lui avoit été donné pour apanage,

avec défenſes d'en ſortir, à peine d'être declarée criminelle de leze-majeſté.

* Marie de Moravie qui avoit beaucoup de vertu, & des ſentimens fort delicats, craignoit que toute l'Europe ne la regardât comme la cauſe de ce divorce, parce que le Roi lui avoit donné ſouvent en public des marques éclatantes de ſon amour. Elle n'en étoit pas ingrate, & auroit volontiers donné ſa propre vie pour faire ceſſer ces troubles, pourvû que par l'acomodement l'autorité du Roi ſon mari ne fut point bleſſée. Elle pria pluſieurs fois ce Prince de lui permettre de ſe retirer dans un Convent; Mais ſa paſſion étoit trop violente pour lui permettre d'y conſentir, & il avoit trop de fierté pour donner lieu à ſes ennemis de ſoupçonner qu'il ſe fût laiſſé vaincre par quelque ſentiment de crainte. Comme il eſt impoſſible aux Rois de cacher long-tems les mouvemens les plus ſecrets de leur ame, les partiſans d'Iſembourg penetrerent que la procedure violente du Legat n'avoit pas peu contribué à l'averſion que Phi-

* *Ann.* 1200.

lipe témoignoit pour sa reconciliation avec cette Pincesse. Ils en donnerent avis au Pape, qui se laissant persuader par ces raisons, envoia en France deux nouveaux Legats, Octavien Evêque d'Ostie, & Jean Evêque de Veletri, avec ordre de prendre des voies plus douces. Ces deux Legats aprés avoir convoqué une autre assemblée à Soissons leverent l'excommunication, qui avoit été fulminée contre Philipe. Marie se servit de cette ocasion pour prier le Roi de reprendre Isembourg, & lui dit des choses si touchantes, & si judicieuses qu'elle l'y fit enfin consentir. Il fit revenir cette Princesse dans son Palais, mais plus Marie lui avoit paru genereuse, plus il eut de regret de s'en voir separé; & aprés avoir demeuré quarante jours avec Isembourg, il la fit conduire dans un Monastére. Les deux Legats aprés avoir apris un changement si promt, convoquerent de nouveau l'assemblée à Soissons. Marie craignant les embarras où le Roi s'aloit precipiter ne voulut pas retourner auprés de lui, & le pressa tellement de

lui permettre de se retirer qu'il consentit enfin qu'elle entrât dans l'Abaie de Poissi. Ce ne fut pas sans se faire une extrême violence qu'elle prit cette resolution : elle aimoit Philipe de bonne foi, & elle ne se resolut à le perdre pour jamais que dans la veüe de lui procurer un repos dont elle aloit se priver. Les combats qu'elle rendit pour obtenir cette victoire sur elle-même altererent tellement sa santé qu'elle sucomba enfin sous le poids de son afliction, & mourut un mois aprés qu'elle se fut retirée de la Cour. Au dernier moment de sa vie elle écrivit à Philipe pour le prier de reprendre Isembourg, & de bien vivre avec elle. Ce Prince ne pouvant lui refuser cette complaisance dans un tems où elle venoit de lui donner de si fortes marques d'amour monta à cheval & se rendit seul au Convent où étoit Isembourg : Il la fit sortir, & l'aiant prise en trousse derriere lui la ramena dans son Palais. Il vécut depuis avec elle dans une parfaite intelligence ; & elle ne mourut que long-tems aprés sous le regne de

S.Loüis. Le Pape fut si content de cette reconciliation que pour consoler Philipe de la perte de Marie, il legitima les deux enfans qu'il en avoit eus.

Intrigues de la Cour de France, sous le Regne de Philipe le Bel.

* PHilipe le Bel eut trois enfans males, qui regnerent successivement aprés lui. Loüis, qu'il fit de son vivant Roi de Navarre, épousa Marguerite fille de Robert Duc de Bourgogne. Philipe Comte de Poitou se maria avec Jeane fille d'Othelin Comte de Bourgogne : & Charles Comte de la Marche avec Blanche fille du même Comte. Ces trois Princesses avoient toutes les graces du corps, & de l'esprit; & comme elles étoient d'une humeur gaie, leur Cour étoit toûjours fort grosse : Elles atiroient auprés d'elles tous les jeunes gens d'un rang distin-

* *Ann.* 1313.

gué, & faisoient leur divertissemens le plus ordinaire de la chasse, où elles aloient quelquefois avec les Princes leurs maris, & le plus souvent seules avec les Oficiers de leur Maison, & avec les Dames qui avoient acoûtumé d'etre de leurs plaisirs. Philipe & Gautier de Launoi dont l'un étoit Ecuier du Roi de Navarre & l'autre du Comte de la Marche, ne les quitoient gueres dans ces ocasions. Ils pouvoient passer pour les deux Seigneurs de la Cour les mieux faits, & leur esprit étoit si brillant qu'on ne pouvoit s'ennuier dans leur conversation. Les deux Princesses Marguerite & Blanche goûterent tellement leurs humeurs enjoüées, qu'elles passerent bien tôt de l'estime à l'amour. Ces deux Seigneurs qui avoient beaucoup d'experience dans cette passion, & qui avoient trouvé peu de cruelles, s'aperceurent aisément du progrez qu'ils avoient fait dans le cœur de ces Princesses; & la conquête étoit si illustre que sans reflechir sur les suites fâcheuses que pouvoient avoir des intrigues de

cette nature, ils ne ſongerent qu'à la conſerver. Ils firent parler adroitement ces Princeſſes, & aiant tiré de leur bouche ce ſecret important, ils les engagérent à leur faciliter le moien d'être heureux. Il ne leur fut pas dificile de gagner l'Huiſſier de la Chambre, & les Dames d'honneur des Princeſſes, qui les introduiſirent dans leurs chambres dans le tems que tout le monde étoit retiré. Tout favoriſoit leurs deſirs, leurs Maîtreſſes firent toutes les avances, & ainſi il eſt facile de juger comment ſe paſſerent de ſemblables rendez-vous. Ces Princeſſes qui craignoient d'être ſurpriſes par leurs maris leur demanderent la permiſſion d'aler paſſer la belle ſaiſon à Maubuiſſon auprés de Pontoiſe : elles n'y receurent que des perſonnes qui étoient de leur confidence, & s'abandonnerent entierement au plaiſir d'aimer & d'être aimées. Ces deux amans paſſoient toutes les nuits par deſſus les murailles du Jardin qui n'étoient pas fort hautes, & ſe gliſſoient dans leurs chambres ſans être vûs de perſonne. Les Princeſſes n'avoient

rien fait connoître de leur amour à leurs filles d'honneur, parce qu'étant fort jeunes elles se défioient de leur discretion. Cependant ce secret qu'elles avoient tant d'interêt de leur cacher, fut découvert par celle qui en pouvoit faire le plus mauvais usage. Mademoiselle de Morfontaine fille d'honneur de la Reine de Navarre étoit depuis long-tems en intrigue avec Philipe Dannoi qui lui avoit même promis mariage, mais depuis qu'il fut assuré de sa Maîtresse, il commença à la negliger. Mademoiselle de Morfontaine s'aperçevant de sa froideur, & s'imaginant qu'il étoit devenu sensible pour quelqu'une de ses compagnes, résolut de l'observer pour tâcher de connoître sa rivale. Il y avoit dans l'apartement des filles, un escalier dérobé qui donnoit dans le jardin ; elle passa un soir par cet escalier & fit la ronde pour voir si son perfide n'iroit pas visiter quelqu'une de ses compagnes pendant la nuit. Elle n'eut pas demeuré long-tems en sentinelle qu'elle vit quelqu'un sauter par dessus les murailles.

Elle s'en aprocha doucement, & quoi qu'il ne fit point de lune, elle reconnut ou crut reconnoître de Launoi, qu'elle ſuivit ſans bruit juſqu'à l'apartement de la Reine de Navarre. Elle demeura immobile à cette veüe, & fut encore plus embaraſſée qu'auparavant, ne pouvant ſe perſuader qu'il osât adreſſer ſes vœux à une perſonne ſi fort audeſſus de lui. Elle vit la Dame d'honneur lui ouvrir la porte, & aprés qu'il fut entré, elle prêta l'oreille pour tâcher de découvrir ce qu'il aloit faire dans cet apartement. Il eſt aiſé de juger de ſa ſurpriſe quand elle connut par les diſcours de la Reine de Navarre, que c'étoit elle que de Launoi aloit chercher, & qu'il en étoit aimé. Sa jalouſie ſe changea d'abord en fureur, & ne lui inſpira que des deſirs de vengeance; mais quand aprés les premiers tranſports, elle chercha d'un ſens plus raſſis les moiens de la ſatisfaire, elle les trouva environnez de mille perils. Il y aloit de la vie d'acuſer ſa Maîtreſſe ſans pouvoir la convaincre, & il étoit à craindre qu'en prenant des meſures

pour prouver cette intrigue, elle ne donnât lieu à sa Maîtresse de soupçonner son dessein, & qu'elle ne s'exposât aux traits de sa colere. D'ailleurs un reste de tendresse la retenoit, & quelque dépit qu'elle eut de l'infidelité de son amant, elle avoit peine de se resoudre à le perdre. Elle flota pendant plusieurs jours dans cette incertitude, mais enfin s'étant sentie grosse, elle crut devoir tout sacrifier à la vengeance de son honneur. Elle avoit une parente Religieuse à Maubuisson à qui elle confia le déplorable état où elle se trouvoit reduite, & lui exagera si bien l'énormité du crime que commettoient ces Amans en profanant un lieu où étoient renfermées les Epouses de Jesus-Christ, qu'elle l'engagea à lui aider à faire surprendre ces impies ensemble. Elles prirent des mesures si justes que les deux de Launoi furent trouvez dans le lit des deux Princesses, & arrêtez dans le Convent jusqu'à ce que le Roi en eût été averti. Ils furent ensuite conduits en prison, où le Parlement fit leur procez; & le crime se trouvant suf-

ſamment prouvé, ils furent condamnez à être écorchez vifs, à avoir la partie coupée qui les avoit rendus coupables, à être atachez par les pieds à la queüe des chevaux furieux, & être trainez en cet état ſur un pré nouvellement fauché. Les deux Princeſſes furent enfermées dans le château Gaillard où le Roi de Navarre fit peu de tems aprés étrangler ſa femme avec un linceul. La Comteſſe de la Marche obtint ſa liberté aprés que le Prince ſon mari eût fait caſſer leur mariage, ſous pretexte qu'il étoit filleul de Mathilde d'Artois mere de cette Princeſſe. L'Huiſſier de la Chambre de la Reine de Navarre qui avoit été confident de cette intrigue, fut pendu : La Comteſſe de Poitou avoit auſſi été arrêtée, mais comme il ne ſe trouva au procez aucune charge contr'elle, le Prince ſon mari ala lui-même lar etirer de la priſon, & tâcha par mille careſſes de reparer l'afront qu'elle avoit receu. Mademoiſelle de Morfontaine aprés avoir ſatisfait ſi pleinement ſa vengeance fut agitée d'un cruel remords qui ne lui laiſſoit

plus aucun repos ni la nuit ni le jour. Elle se representoit à tous momens son Amant dans le déplorable état où les bourreaux l'avoient mis, & enfin aprés avoir langui plus d'un an, elle termina ses jours, detestant avec un sincere repentir les desordres de sa vie passée.

Intrigues Galantes sous le Regne de Charles VI.

* LE Roi Charles VI. qui étoit tombé en démence pendant le voiage qu'il avoit fait en Flandres, aiant recouvré sa santé, quelque tems aprés fit preparer un bal qu'on dansa à l'Hôtel de la Reine Blanche au Fauxbourg S. Marcel, au sujet des nôces d'une des filles d'honneur de cette Princesse. Le Roi voulut être de la partie, & dansa une entrée de Sauvages avec cinq Seigneurs de la Cour qui étoient atachez ensemble avec des

* *An.* 1393.

cordons de ſoie. Le Roi en danſant s'aprocha de la Ducheſſe de Berri à qui il fit quelques careſſes avec aſſez de liberté : le Duc d'Orleans ſon frere étant entré en même tems dans la ſale, eut curioſité de ſavoir qui étoit ce maſque ſi familier : Il s'en aprocha avec un flambeau, & mit le feu à l'habit d'un de ces Sauvages. La flame ſe communiqua incontinent de l'un à l'autre, & ils furent en un inſtant tous embraſez. Charles de Poitiers Comte de Valentinois, & Hongrinant de Janſai en moururent ſur la place. Le Comte de Nantoüillet courut à l'Echanſonerie, & ſe jettant dans une cuve pleine d'eau éteignit le feu dont il étoit environé. Le Comte de Joüi & Yves de Foix moururent aprés avoir langui deux jours ; la Ducheſſe de Berri aiant reconnu le Roi le couvrit de ſa robe, & le ſauva par ce moien. Pendant le deſordre que cet accident cauſa dans toute l'aſſemblée, le Duc d'Orleans ſe trouva proche d'une Dame qui penſa être étoufée dans la preſſe ; il en eut ſoin, & la remit entre les

mains d'un de ses Gentilshommes, qui lui jetta de l'eau sur le visage, & aprés l'avoir fait revenir de la pâmoison où elle étoit tombée la ramena chez elle. Quelques jours aprés le Duc s'étant souvenu de cette Dame en demanda des nouvelles à celui à qui il l'avoit confiée, & aprit qu'elle étoit femme de Raoulet d'Auteville qui avoit été fait Tresorier de France à la recommandation de Philipe Duc de Bourgogne. Il se souvint qu'il avoit fait ôter à cet homme sa charge à cause de ses malversations, & ne crut pas que le petit service qu'il avoit rendu à sa femme, eût pû éteindre l'aversion qu'elle devoit avoir aparemment pour lui. Cependant c'est dans ces contrarietez que l'amour prend plaisir à montrer son caprice, & le Duc en fit bien-tôt l'experience ; car un jour qu'il entendoit la Messe à S. Paul, il y remarqua cette même femme qui en passant le salua avec un souris obligeant. Il étoit trop sçavant en galanterie pour ignórer ce que cela vouloit dire, & il aimoit trop les avantures pour manquer l'ocasion

d'en profiter. Il fit prier Madame d'Auteville par un Page de se trouver sur le soir dans le jardin du Palais des Tournelles où il seroit bien aise de l'entretenir ; & la Dame aiant accepté le rendez-vous ne manqua pas à l'assignation. Le Duc la trouva dans des sentimens fort oposez à ceux de la haine dont il l'avoit crû prevenuë contre lui, & l'engagea sans peine à le venir trouver le lendemain matin à son hôtel. Elle s'y rendit à l'heure marquée, & aiant été introduite dans la chambre du Prince par un degré dérobé, elle ne lui donna pas sujet de se plaindre de sa cruauté. Cette visite fut suivie de plusieurs autres, pendant lesquelles le Duc d'Orleans aprit de sa bouche qu'elle étoit fort avant dans la confidence de la Duchesse de Bourgogne, & qu'elle avoit connu par ses discours qu'il ne tiendroit qu'à lui de s'en faire aimer. Le Duc ouvrit l'oreille à cette proposition : La Princesse dont on lui parloit avoit assez de charmes pour lui faire souhaiter une afaire de cœur avec elle, & il y pouvoit trouver des

avantages pour ſa fortune, en tirant de ſa bouche les ſecrets du Duc ſon mari qui avoit été declaré Regent du Roiaume pendant la maladie du Roi, & à qui il croioit être en droit de diſputer le Gouvernement de l'Etat. Il laiſſa ménager cette intrigue à Madame d'Auteville qui la conduiſit avec tant d'adreſſe qu'elle rendit bien-tôt ſes deſirs contens.

* Cette intrigue dura pluſieurs années ſans que perſonne en eût connoiſſance, mais enfin elle ſe découvrit par l'imprudence du Duc d'Orleans. Il avoit fait mettre dans un cabinet les portraits de toutes ſes Maîtreſſes, & il diſoit ordinairement que toutes celles qu'on y voioit peintes n'avoient pas été cruelles pour lui. Le Duc de Bourgogne lui avoit oüi dire ſouvent la même choſe, & il n'y avoit fait d'abord aucune reflexion: mais un jour étant entré dans ce cabinet fatal, il y vit la peinture de ſa femme, & ſe ſouvint de la méchante plaiſanterie du Duc d'Orleans, ce qui lui donna de l'inquietude. Il voulut s'éclaircir de ſes ſoupçons,

* *Ann.* 1406.

& découvrit enfin que ce Duc voioit ſa femme par le moien de Madame d'Auteville qu'elle avoit fait ſa Confidente, & la jalouſie de l'amour ſe joignant à celle de l'ambition, il crut devoir ſe vanger d'un Prince qui étoit doublement ſon rival. Il découvrit ſon deſſein à d'Auteville qui aiant part à l'afront, voulut l'avoir auſſi à la vengeance, & promit de ſervir le Duc ſuivant ſes intentions. Ce ſcelerat pratiqua dés le lendemain pluſieurs aſſaſſins & entr'autres Guillaume, & Thomas Courtois, & Jean de la Mothe, qui lui donnerent parole de ſeconder de tout leur pouvoir ſon pernicieux deſſein: il gagna auſſi un Valet de chambre du Roi, par qui il fit dire au Duc d'Orleans qui étoit alé viſiter la Reine au Palais des Tournelles, le jour de S. Cecile ſur le ſoir, que le Roi deſiroit de lui parler, & le prioit de le venir trouver à l'hôtel de S. Paul. Le Duc monta incontinent à cheval ſuivi de quelques Valets de livrée ſans armes, & precedé par un Valet de pied qui portoit un flambeau devant lui, lors qu'il

qu'il fut arrivé auprés de la porte Barbette, devant la maison du Maréchal d'Evreux, d'Auteville sortit d'un cabaret où il s'étoit mis en embuscade avec ses complices, au nombre de quinze, ou vint, & fondit sur le Duc l'épée à la main. Ce Prince les prenant pour des voleurs se nomma pour les obliger à se retirer, mais ils lui crierent, c'est à toi que nous en voulons. En même tems d'Auteville lui coupa la main dont il tenoit la bride de son cheval, & l'aiant renversé par terre le livra aux autres qui le percerent de plusieurs coups. Ces assassins mirent ensuite le feu à une maison voisine pour amuser le peuple, & se sauverent par des ruës détournées. Le Duc fut porté chez le Maréchal de Trie, où il expira, & de là aux Blancs Manteaux. Le Parlement prit connoissance de cet assassinat, & commit un Conseiller pour en informer; il décreta prise de corps contre l'Ecuier de cuisine du Duc de Bourgogne qui se trouva chargé par les témoins: & comme il ne sortoit pas de l'hôtel d'Artois, où ce

Duc logeoit, & où l'on ne pouvoit l'aler prendre sans la permission de son Maître, le Commissaire qui avoit fait l'information l'ala trouver pour la lui demander, à l'hôtel de Nesle, chez le Duc de Berri, où se tenoit le conseil. Loüis d'Anjou, Roi de Sicile, qui étoit present, quand on fit ce compliment au Duc de Bourgogne, prit garde qu'il pâlissoit, & qu'il avoit l'esprit embarassé; il le tira à part, & lui aiant fait avoüer, que le Duc d'Orleans avoit été assassiné par son ordre, il lui conseilla de se retirer. Le Duc profita de l'avis, & sortant sans bruit de l'hôtel de Nesle, ala chez lui prendre un cheval sur lequel il gagna Dijon avec toute la diligence possible: cependant il ne put éviter la peine que le Ciel lui preparoit.

* Le Dauphin resolut de vanger la mort du Duc d'Orleans, & brigua la Regence pendant la maladie de son pere. Le Duc de Bourgogne de son côté se ligua avec le Roi d'Angleterre, & la France se vit dans une étrange con busstion. Les gens de bien se mêlerent d'a-

* *Ann.* 1419.

commoder ce diferent, & on ſollicita le Duc de rendre hommage au Dauphin pour ſa Duché de Bourgogne. Il ſe trouva furieuſement combatu, & avant que de ſe déterminer, il voulut prendre l'avis de Madame de Giac, avec qui il étoit en intrigue depuis long-tems. Cette Dame qui étoit encor jeune & bien faite, ne s'acomodoit pas du Duc qui étoit déja ſur le retour, & auroit bien voulu que la Cour ſe fût réunie, dans l'eſperance de donner de l'amour au Dauphin, pour qui elle ſentoit quelque penchant; & dans cette veüe, elle conſeilla au Duc de faire ce qu'on ſouhaitoit de lui. Le rendez-vous fut pris à Monterault pour cette ceremonie, où l'on dreſſa ſur le pont une ſale de bois avec trois barrieres qu'on ferma ſur le Duc, à meſure qu'il les paſſoit. Lors qu'il ſe fut mis à genoux pour faire l'hommage, on prit pretexte ſur ce qu'il portoit la main ſur la garde de ſon épée. Tonnequi du Châtel, qui étoit auprés du Dauphin, abatit le menton du Duc d'un coup de hache & les

ſentimens bien opoſez : elle aimoit tous les plaiſirs de la jeuneſſe, & ne pouvoit ſe reſoudre à s'enfermer à la campagne avec ſon mari ; il falut pourtant obeir, & elle fut contrainte de ſe confiner avec lui dans un Château où il s'étoit retiré. Elle n'avoit autre conſolation que de ſe plaindre en ſecret avec ſes femmes, de la bizarrerie de ſon époux. Sa Dame d'honneur avoit autrefois fait le voiage d'Angleterre, étant au ſervice de Catherine de France, qui avoit épouſé Henri V. & elle étoit revenuë avec tous les Oficiers de la maiſon de cette Princeſſe, que le Roi ſon mari avoit renvoiez quelques mois aprés. Quoique cette Dame eut fait peu de ſejour à Londres, elle n'avoit pas laiſſé de voir toutes les magnificences de cette Cour, dont elle fit une peinture ſi agreable à ſa Maitreſſe, qu'elle lui donna envie de paſſer la Mer pour avoir part aux plaiſirs qu'on y goutoit. Elle lui parla même ſi avantageuſement de Humfroi Duc de Glocestre frere du Roi, qu'elle lui fit concevoir pour ce Prince une eſtime

qui lui donnoit quelquefois de l'inquietude ; elle souhaita d'en voir un portrait, & le dit à sa femme d'honneur, qui trouva moien de contenter sa curiosité. Ce portrait & les persuasions de cette femme, augmenterent tellement sa passion chimerique, qu'elle resolut de passer en Angleterre. Elle ne communiqua son dessein qu'aux Oficiers dont elle ne pouvoit se passer, & aiant pris jour pour son départ, elle monta à cheval avec peu de suite, emportant toutes ses pierreries dans une cassette. Elle se rendit à Dunkerque, où elle s'embarqua pour passer à Douvres, & de là à Londres. Elle fut fort bien receuë du Roi d'Angleterre, & encore mieux du Duc de Glocestre, qui avoit été informé de la part qu'il avoit à ce voiage. Il sceut si bien profiter de la prevention de la Duchesse, qu'il l'obligea de se donner à lui, sur la foi d'un mariage, qu'elle ne pouvoit contracter puis qu'elle avoit un mari vivant. La complaisance que le Roi d'Angleterre avoit eu pour sa folle passion, pensa rompre l'intelligence

qui étoit entre lui & le Duc de Bourgogne, cousin du Duc de Brabant son mari, mais la raison d'Etat l'emporta sur ce petit chagrin. Quelque tems aprés, Jean de Baviere Duc de Luxembourg & Gouverneur des Comtez d'Holande & de Zelande, étant mort sans enfans, institua son heritier Philipe Duc de Bourgogne fils de sa sœur, sans faire aucune mention par son testament de Jaqueline qui étoit sa niece du côté paternel, ce qui obligea cette Princesse à revenir en Hainaut, où le Duc de Glocestre voulut l'acompagner. Elle fut reçüe par ses sujets avec beaucoup de magnificence, malgré les empêchemens qu'y voulurent apoiter les Comtes de Conversano & d'Anguien, qui tenoient le parti du Dûc de Brabant. Le Duc de Glocestre tâcha de se rendre Maître des places qu'il pretendoit être écheües à Jaqueline par la mort du Duc de Luxembourg; mais il fut contraint d'abandonner cette entreprise, & celle dont il soutenoit les droits, parce que le Pape Martin V. le menaça des censures ecclesiastiques,

s'il ne rendoit au Duc de Brabant cette femme infidele. Le Duc obeit sans peine, & fut même bien aise d'avoir ce pretexte d'abandonner Jaqueline, de peur qu'elle ne s'aperçeut qu'il étoit devenu infidele, & qu'il adressoit ses vœux ailleurs. Cette Princesse avoit amené avec elle en Hainaut, une Angloise d'une beauté distinguée, que l'on nommoit Mademoiselle Schelton : Le Duc connut bien-tôt l'avantage qu'elle avoit sur sa Maitresse, non seulement pour les graces du corps, mais encore par la finesse de l'esprit, & la delicatesse des sentimens. Il ne put resister à tant de charmes, & aiant veu qu'on répondoit à ses empressemens, il fut bien aise de se voir en liberté afin de suivre son panchant. Il laissa la Duchesse à Mons & s'en retourna en Angleterre, où il épousa Mademoiselle Schelton. L'infidelité du Duc de Glocestre ne fut pas la seule peine de la Duchesse ; elle craignoit les éfets du juste ressentiment de son mari, & s'imaginoit à tous momens, de le voir entrer dans ses Etats à main armée :

mais la mort du Duc la délivra de cette inquietude, & elle aprit qu'une fievre, dont il avoit été ataqué à Bruxelles, avoit mis fin à sa vie & à ses sentimens jaloux.

*René d'Anjou, Duc de Bar, aiant eu contestation avec le Duc de Vandemont, pour la succession de Charles Duc de Lorraine, ils disputerent leurs droits par les armes. Le Comte eut recours au Duc de Bourgogne, ennemi de la Maison d'Anjou, qui l'assista d'hommes & d'argent; & aprés qu'il eut receu ce renfort, il ala chercher son ennemi, & l'aiant rencontré dans la plaine de Bulleneville, auprés de Neuchatel en Lorraine, il lui donna bataille, défit son armée, & le prit prisonnier. Le Duc n'obtint sa liberté que lorsque la mort de Jeanne Reine de Sicile l'apella à la succession de ce Roiaume. Isabeau de Lorraine sa femme, qui étoit niece de Marie d'Anjou, Reine de France, emploia tout son credit pour fléchir le Comte de Vaudemont, & le porter à délivrer

* *Ann.* 1442.

son époux. Elle ala pour cet éfet trouver Charles VII. à Vienne en Dauphiné, pour le prier de se servir de son autorité pour obliger ce Comte à faire ce qu'elle souhaitoit. Le Roi qui étoit naturellement bon, entra dans les sentimens de la Duchesse; mais les cruelles guerres où il étoit engagé contre les Anglois l'ocupoient tellement que cette Princesse en auroit eu peu de satisfaction, si un motif plus pressant que celui de la generosité ne l'avoit fait agir. La Duchesse avoit mené avec elle, Agnez Forel, qui étoit au nombre de ses filles d'honneur : le Roi fut charmé de sa beauté, & s'engagea à sa priere de servir puissamment le Duc de Bar; & en éfet, il obligea le Comte à le mettre en liberté : Agnez en eut toute la reconnoissance qu'elle devoit, & témoigna à ce Prince beaucoup de complaisance. Cependant la Duchesse aiant terminé ses afaires, se preparoit à passer en Sicile avec le Roi son époux, & suivant les aparences Agnez devoit l'acompagner. Le Roi pour l'obliger à rester dans sa Cour, se servit

de l'adresse de Merlin fameux Astrologue. Un jour que Charles étoit seul avec Agnez, Merlin entra, & ce Prince suivant ce qui avoit été concerté, entr'eux, lui demanda ce qu'il disoit de la fortune de cette belle fille. Sire, repartit Merlin, ou les Astres sont menteurs, ou elle sera Maitresse d'un grand Roi. Agnez qui connut l'artifice, reprit en souriant, si cela est, Sire, je prie vôtre Majesté, de me permettre de passer en Angleterre, afin que je puisse remplir ma destinée, n'y aiant pas aparence que la prediction regarde vôtre Majesté, à qui il reste à peine le tiers de son Roiaume. Charles entendit raillerie, & plaisanta là dessus avec Agnez, mais il ne laissa pas d'en faire son profit; & on dit que le desir de se rendre digne des afections de cette fille, le porta à faire depuis contre les Anglois toutes les belles actions, qui ont rendu son regne si illustre. Agnez quoi qu'elle l'eût traité en Roi dépoüillé, ne laissa pas de s'aplaudir de la conquête de son cœur, qu'elle fut bien aise de se conserver; & elle voulut

bien de sa part seconder les moiens dont il vouloit se servir pour la faire demeurer à sa Cour. Elle feignit d'être malade, & les Medecins du Roi qui la visiterent, assurerent par ordre de leur Maître, qu'elle ne pouvoit se mettre en chemin sans hazarder sa vie. La Reine promit à la Duchesse de s'en charger, & de la lui renvoier quand elle seroit guerie. Quoique la Duchesse connut bien qu'Agnez n'étoit pas aussi malade qu'on la faisoit, & qu'elle soupçonnât une partie de la verité, elle n'en fit aucun semblant, & crut, que puisque la Reine qui y étoit la plus interessée, y donnoit les mains, elle ne devoit pas s'y oposer. Aprés qu'elle fut partie, Agnez se porta tous les jours de mieux en mieux, & quita bien-tôt aprés le lit. Elle parut à la Cour avec de nouveaux charmes, & la passion du Roi pour elle, devint si forte, qu'il la combla tous les jours de bienfaits. Il lui donna la Comté de Ponthieure, & comme il avoit trouvé beaucoup de solidité dans son esprit, il la consultoit sur les afai-

res les plus importantes, & n'acordoit aucune grace que par son canal. Toutes les personnes de la Cour regardent sa faveur avec envie, & principalement le Dauphin, qui étant déja en âge d'avoir part au Gouvernement, voioit avec dépit, que son pere ne lui communiquoit aucun de ses desseins. Quoique la belle Agnez ne laissât échaper aucune ocasion de lui rendre de bons ofices, il regardoit tous les bien-faits & toutes les graces qu'il recevoit à sa recommandation, comme autant de presens empoisonez. Il révoit à tous momens aux moiens de lui faire perdre les bonnes graces du Roi; & comme il ne pouvoit y réussir qu'en la faisant paroître infidele, il songea à lui donner un Amant, qui fut assez dans ses interêts, pour agir suivant ses intentions, & qui eût assez de merite pour donner de la jalousie au Roi. Il jetta les yeux sur Chabane Comte de Dammartin, qui étoit l'homme de la Cour le mieux fait, & lui en fit la proposition. Le Comte fremit à la premiere ouverture qu'il lui

en fit, & lui dit que quoi qu'il lui dût toutes choses, il ne pouvoit se resoudre à s'engager dans une afaire qui lui atireroit infailliblement sa perte, soit que le Roi crût sa passion sincere, ou qu'il soupçonnât qu'il n'avoit feint d'aimer Agnez, que pour la perdre. Le Dauphin le rassura, & lui dit, que bien loin de hazarder quelque chose, il pouvoit fort bien faire sa Cour au Roi, sacrifiant sa pretenduë passion en lui mettant entre les mains toutes les marques de tendresse qu'il avoit receües de la Comtesse de Ponthieure, & en cessant de la voir. Chabane s'étant laissé persuader par les raisons du Dauphin, ne songea plus qu'aux moiens de reüssir dans cette intrigue. Il avoit un Valet de chambre fort adroit, nommé Sainte Colombe, à qui il fit une fausse confidence de son amour pour la Comtesse, & l'engagea à faire la cour à Mortaing qui étoit celle de ses filles, qui avoit le plus de part à sa confidence. Sainte Colombe se chargea sans peine de cette commission, & comme il étoit fort aimable, il

trouva peu de resistance dans le cœur de Mortaing, qui lui donna bien-tôt ses marques les plus particulieres de sa tendresse. Lorsque Sainte Colombe en eut obtenu ce qu'il souhaitoit, il lui fit entendre qu'il leur seroit plus facile de continuer leur commerce, s'il pouvoit engager la Comtesse en intrigue avec Chabane. Mortaing aprouva la pensée de son amant, & dés le soir même commença d'y travailler. Etant toute seule au coucher de sa Maitresse, elle lui parla de tous les Seigneurs de la Cour; & aprés lui avoir fait dire son sentiment sur chacun, elle lui nomma, sans afectation, le Comte de Dammartin. A ce seul nom la Comtesse changea de visage, & montra tant d'aversion pour lui, que Mortaing n'osa plus lui en parler. Elle rendit conte de sa negociation à son Amant, qui en fit le raport à son Maitre, sans lui déguiser aucune circonstance. Chabane repassa dans son esprit toutes ses actions, pour voir si la Comtesse avoit quelque sujet de le haïr, & demeurant convaincu qu'il n'avoit rien fait qui

put lui déplaire, il devina la verité, & jugea que ces marques d'aversion, n'étoient qu'un éfet du dépit qu'avoit eu cette belle personne de ce qu'il étoit le seul homme de la Cour, qui avoit resisté au pouvoir de ses charmes, & de ce qu'il n'avoit jamais répondu aux tendres regards qu'elle avoit laissé échaper vers lui. Il examina en lui-même la conduite qu'il devoit tenir, & crut que pour ne rien hazarder, il devoit engager la Comtesse à faire les premieres avances. Il lui fit connoitre qu'il entendoit le langage des yeux, mais en même tems, il évita les ocasions de lui parler. La Comtesse eut encor plus de dépit, quand elle s'aperceut qu'il avoit deviné les sentimens de son cœur, & qu'il ne faisoit aucune démarche pour profiter de cette favorable disposition: Elle se fit un point d'honneur de le rendre sensible, & l'aiant un jour trouvé dans un passage obscur, qui aloit de son apartement à celui du Roi, comme il passoit sans s'arrêter, elle prit la parole, & lui dit, Suis-je si terrible, Comte, que vous deviez me

fuïr comme vous faites ? Plus encore, Madame, qu'on ne ſçauroit s'imaginer, repartit Chabane ; & quand on eſt faite comme vous étes, on peut faire trembler le courage le plus ferme. Eſt-ce donc un ſi grand mal de m'aimer, repliqua la Comteſſe ? Ouï, Madame, repartit Chabane, quand on ne peut eſperer d'étre heureux ſans trahir ſon Maître. Vous étes bien ſcrupuleux pour un homme de Cour, ajouta la Comteſſe, mais nous ſçaurons vous guerir de vos ſcrupules. Elle n'en dit pas davantage, & en achevant ces mots, elle paſſa outre, craignant d'être ſurpriſe dans une converſation, que la diſpoſition du lieu auroit pû rendre ſuſpecte. Chabane y reſta encor quelque tems à rêver ſur cette avanture ; il auroit bien voulu ſervir le Dauphin, comme il s'y étoit engagé, mais il ne pouvoit ſe reſoudre à trahir une perſonne qui lui avoit paru ſi aimable. L'amour neanmoins l'emporta ſur l'ambition & il reſolut de ne ſonger qu'à ſe rendre heureux, & à conſerver une ſi bonne fortune. Il voioit ſes afaires ſi

avancées qu'il ne lui manquoit plus pour obtenir tout ce qu'il souhaitoit, que de se voir seul avec la Comtesse, & pour y reussir, il s'adressa à Mortaing. Il lui dit qu'il se trouvoit bien malheureux de s'être atiré la haine de sa Maitresse, sans sçavoir par où il avoit merité cette disgrace; mais qu'il étoit resolu de la faire expliquer, ou de se donner la mort à ses yeux, & qu'il la prioit de lui faciliter les moiens d'entrétenir la Comtesse en particulier. Mortaing se défendit d'abord de lui rendre ce service, & lui dit qu'aprés ce qu'elle avoit connu des sentimens de sa Maitresse, elle devoit tout craindre de son ressentiment, si elle contribuoit à une entrevuë de cette nature. Le Comte qui sçavoit bien que la belle Agnez ne seroit pas aussi fachée de le voir, que Mortaing se l'imaginoit, auroit pû aisément la desabuser, mais il n'osa lui découvrir un secret que la Comtesse lui avoit caché, de peur d'être acusé d'indiscretion : Il prit un autre tour pour la rassurer, & lui fit entendre qu'elle pouvoit aisément lui

rendre ce service, sans qu'il parut qu'elle y eut contribué. Ces raisons & un diamant de prix qu'il mit au doigt de Mortaing, la persuaderent : elle promit au Comte de l'introduire dans une garderobe, dont elle avoit la clé, d'où il pourroit passer à la chambre de la Comtesse quand elle seroit retirée ; & cet expedient reussit. Agnez fut d'abord surprise de voir Chabane si tard dans son apartement, mais enfin comme la chose étoit faite, elle crut dévoir profiter de l'ocasion, & sans s'amuser à perdre le tems dans des contestations inutiles, elle sceut mieux profiter de ces momens que l'amour lui rendoit precieux.

Cette intrigue dura long-tems sans être découverte, & ne fut troublée que par les importunitez du Dauphin, qui pressoit Chabane de lui donner moien de faire connoître au Roi que sa Maitresse ne lui étoit pas fidele. Le Comte s'en défendoit sous divers pretextes ; & quoi qu'ils fussent acompagnez de beaucoup de vraisemblance, ce Prince avoit trop de penetration,

pour ne pas souſçoner que Chabane n'y aloit pas de bon pied. Il voulut être éclairci de la verité, & afin d'y réuſſir plus aiſément, il engagea Madame la Dauphine à lier une ſocieté fort étroite avec la Comteſſe, & à la mettre de toutes ſes parties. Chabane pour n'être point connu, s'introduiſoit le ſoir chez ſa Maîtreſſe avec des habits de livrée, tantôt d'une couleur & tantôt d'une autre, feignant de faire quelque meſſage. Un ſoir qu'il y étoit alé avec celles de Madame la Dauphine, le Roi & le Dauphin entrerent, & comme il n'y avoit point de lumiere dans la chambre, le Comte ſe déroba ſans être veu. La Comteſſe qui craignit qu'on n'eût aperçu l'ombre de ſon Amant, pour ôter tout ſoupçon au Roi, lui dit que Madame la Dauphine venoit de lui envoier un Valet de pied pour l'avertir d'une partie qu'elle avoit faite pour le lendemain. Ce Prince étoit trop habile homme pour donner dans un piege ſi groſſier : il jugea bien que ce n'etoit pas ſans miſtere, que la Comteſſe étoit ſans

lumiere dans sa chambre, & ne douta point que ce Valet de pied ne fut un Amant déguisé. Neanmoins pour en être plus assuré, dés qu'il fut de retour à son apartement, il demanda à Madame la Dauphine ce qu'elle avoit envoié dire à la Comtesse, & aprit de sa bouche que personne n'y avoit été de sa part.

Quoique par toutes ces circonstances le Dauphin fut convaincu de la verité, ce n'étoit pas des preuves sufisantes pour desabuser le Roi qui étoit persuadé de la fidelité de sa Maitresse. Pour en venir à bout il faloit la faire surprendre avec Chabane : Il donna la commission à un Garde Ecossois de veiller sur les actions de ces deux amans. Ce Garde s'en aquita avec beaucoup d'exactitude, & vint un soir avertir le Dauphin que Chabane étoit entré chez la Comtesse déguisé en marchand de dentelles. Ce Prince passa incontinent à son apartement, mais il n'y trouva rien, parce que la Comtesse avoit fait cacher son amant au premier bruit qu'elle avoit entendu

La visite du Dauphin fit juger à Chabane qu'il étoit trahi, & il donna charge à Sainte Colombe d'observer si quelqu'un l'épioit. Ce fidelle domestique s'aquita avec beaucoup de zele de la commission que son Maître lui avoit donnée, & aiant trouvé le Garde en sentinelle à l'entrée de l'apartement de la Comtesse, il en ala incontinent avertir Chabane, qui n'ala point cette nuit au rendez-vous, de peur d'y être surpris, & jugeant bien qu'il lui seroit impossible de continuer son commerce à moins qu'il ne se défit de cet espion, il commanda à Sainte Colombe de le faire assassiner. Sainte Colombe fit connoissance avec ce Garde, & l'aïant mené au cabaret, le fit passer au retour par une ruë où il avoit posté six hommes, qui fondirent sur lui & le mirent sur le carreau. Un des Valets du Duc de la Trimoüille qui étoit parent du Garde, l'aiant veu ataquer, ala chercher quelques-uns de ses camarades & vint à son secours, mais trop tard, parce qu'il étoit déja mort, & ses assassins dispersez. Cependant

comme on vit au tour du corps plusieurs personnes des livrées du Duc de la Trimoüille, on l'acusa d'avoir fait assassiner ce Garde. Le Dauphin fut le seul qui ne se laissa pas surprendre par ces aparences, & qu'il ne douta point que ce meurtre n'eût été commis par l'ordre de Chabane. Il n'en témoigna neanmoins rien à personne, de peur que la crainte du peril n'empêchât ceux qu'il vouloit emploier à observer ces rendez-vous secrets, de le servir suivant ses intentions. Il mit d'autres espions en campagne, & fit si bien observer la Comtesse, qu'on le vint avertir que Chabane étoit entré chez elle, deguisé en Libraire, & chargé de livres. Il ala incontinent avertir le Roi qu'il y avoit un amant avec sa Maitresse, & le Roi lui demanda en raillant, si c'étoit la Trimoüille ? Quoique le Dauphin sceut fort bien, que c'étoit Chabane, il répondit à son pere qu'on n'avoit pû le connoître, mais que sa Majesté seroit bien-tôt éclaircie. Le Dauphin avoit fait si bien garder les avenuës, qu'il fut impossible au Comte de Dam-

encore plus grandes, il étoit ſi proche du lit qu'il n'oſoit reſpirer de peur d'être découvert, & il entendoit avec un déplaiſir mortel, un autre joüir des plaiſirs qui lui étoient deſtinez. Le Roi ſe leva enfin, & le laiſſa en liberté de ſe recompenſer de ſes peines paſſées. La Comteſſe qui regardoit le Dauphin comme l'auteur de tous ſes maux, ceſſa de garder avec lui les dehors, comme elle avoit fait auparavant. Ils eurent de grands démêlez, & un jour ils s'échauferent tellement que ce Prince lui donna un ſouflet. Elle ne manqua pas de s'en plaindre au Roi, & n'en aiant pas eu toute la ſatisfaction qu'elle en atendoit, elle en conceut un ſi violent déplaiſir qu'elle tomba dans une maladie de langueur dont elle mourut ſix mois aprés, & fut inhumée dans l'Egliſe Collegiale. Elle eut du Roi deux filles, Charlote, mariée avec Loüis de Brezé, Senéchal de Normandie qui l'aïant ſurpriſe en adultere la perça de pluſieurs coups de poignard, & Marie qui épouſa Olivier de Coitini, Seigneur de Rochefort.

* Aprés la mort de la Comtesse de Ponthieure, le Roi s'engagea avec Madame de Villequiers sa niece, qui n'avoit pas moins de charmes qu'elle, & qui avoit herité de sa haine contre le Dauphin. Elle n'oublia rien pour entretenir la division entre le pere & le fils, & persuada à Charles que le Dauphin avoit fait empoisoner sa tante. Ce Prince de son côté, emploia toute son adresse, pour broüiller Madame de Villequiers avec son pere, & n'en aiant pû venir à bout, se retira en Dauphiné où il atira tous les mécontens. Le Roi aprés s'être servi inutilement des voies de la douceur, pour l'obliger à rentrer dans son devoir, commanda à Chabane d'assembler des troupes pour marcher contre lui, & se saisir de sa personne ; & le Dauphin en aiant été averti, partit secretement de Grenoble où il étoit alors, & se retira auprés du Duc de Bourgogne. Le Roi voiant son fils entre les mains de son plus mortel ennemi, commença à se défier de tous ceux qui l'aprochoient, & s'imaginant, à toute heure,

* *Ann.* 1455.

qu'on vouloit l'empoisoner, il demeura huit jours sans manger, laissant tellement afoiblir la chaleur naturelle, par cette longue abstinence, qu'il lui fut aprés impossible de digerer la nourriture qu'il voulut prendre, & il en mourut. Voila quelle fut la fin tragique des amours de ce Prince.

Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Loüis XI.

* LOüis XI. qui avoit toûjours de grands desseins, envoia en Espagne le Cardinal d'Albret, pour negocier le mariage du Duc de Guiene son frere avec Isabelle de Castille sœur du Roi Henri IV. & heritiere presomptive de ce ce Roiaume; mais cette Princesse aima mieux réunir la Castille à l'Aragon, par son mariage avec Ferdinand, fils aîné de Dom Juan II.

* *Ann.* 1469.

Cette negociation n'aiant pas réüssi, Loüis XI. jeta les yeux sur la Princesse Jeanne, que Jeanne de Portugal, Reine de Castille, avoit eüe d'un de ses Favoris, & que le Roi Henri avoit avoüée pour sa fille, quoi qu'il fut impuissant, dans l'esperance de faire valoir les droits de cette Princesse contre Isabelle. Le Duc de Guiene à qui il en fit la proposition, ne voulut pas penser à un mariage qui l'auroit engagé à une cruelle guerre contre le Roi d'Arragon, & fit demander secretement Marie, fille unique, & seule heritiere de Charles Duc de Bourgogne. Ce Duc qui voioit sa fille recherchée par les plus grands Princes de l'Europe, ne voulut pas se determiner si promtement sur le choix d'un gendre, & les tint tous en haleine, sans s'engager avec aucun. Le Duc de Guiene ennuié de cette incertitude, prit congé du Roi à Orleans, pour aler passer son chagrin dans son Gouvernement. Il vit à Amboise Magdelaine de Monsereau, veuve depuis six mois de Loüis d'Amboise, qui l'avoit épousée pour sa beau-

té, & n'en avoit point eu d'enfans. Le Duc se plut tellement à sa conversation qu'il oublia pendant quelque tems, qu'il étoit parti de la Cour pour aler à Bourdeaux, & il proposa à Madame d'Amboise de faire ce voiage avec lui : mais elle s'en défendit sur le tort qu'elle pourroit faire à sa reputation. Le Duc pour vaincre ses scrupules, lui donna la Comté de Saint Severe, & l'obligea par cette liberalité à répondre à sa passion. Le pretexte d'aler prendre possession de cette terre qu'elle disoit avoir achetée du Duc, servit à cacher l'intrigue qu'elle avoit avec lui. Ils arriverent ensemble à Bourdeaux, fort contens l'un de l'autre; & Madame d'Amboise qui n'étoit pas ingrate des faveurs qu'elle avoit receües de ce Prince, emploia tous les talens que le Ciel lui avoit donnez pour se conserver son cœur. Elle chantoit agreablement, joüoit de plusieurs instrumens, & faisoit des vers d'un tour fort delicat, ce qui leur faisoit passer de fort agreables heures : Mais comme leur amour ne se contentoit pas toû-

jours de ces plaiſirs innocens. Madame d'Amboiſe devint groſſe, & acoucha d'une fille, qui aprés la mort du Duc ſon pere, fut Abeſſe de S. Pardoux en Perigort. Le Duc en aima davantage ſa Maîtreſſe, & leur bonheur auroit été digne d'envie, ſi l'ambition n'en avoit troublé les douceurs. Le Duc de Guiene entretenoit toûjours des intelligences à la Cour du Duc de Bourgogne qui donnerent de l'ombrage au Roi. Il craignit que ſon frere ne devint trop puiſſant, & ſuborna Jourdain Faure, Abé de S. Jean d'Angeli, pour l'empoiſoner. Ce traître qui avoit été comblé de bienfais par le Duc de Guiene, voulut bien ſacrifier ſa vie à l'eſpoir d'une foible recompenſe. Il fit preſent à Madame d'Amboiſe d'une pêche d'une fort belle couleur qu'il avoit empoiſonée : cette Dame la donna à ſon amant, & l'aiant coupée dans du vin, ils la mangerent tous deux. Madame d'Amboiſe en mourut dés le même jour, mais le Duc languit encor quelques mois. La violence du poiſon fut ſi grande nean-

moins, qu'elle lui fit tomber les cheveux, & les ongles des mains, & le rendit perelus de tout son corps. Jourdain fut arrêté, & l'Evêque d'Angers fut commis pour faire son procez avec Loüis d'Amboise, depuis Evêque d'Albi : mais le Roi fit surseoir les poursuites, & ordonna qu'on lui envoiât les charges & informations ; ce qui fit connoître à tout le monde la part qu'il y avoit. Le Ciel ne laissa pas impuni un crime si énorme, & lança son foudre, qui vint brûler ce scelerat dans le fonds du cachot où il étoit enfermé.

* Le Duc de Bourgogne se mit en campagne pour venger la mort du Duc de Guiene, & il entra dans la Picardie, où il fit de grands ravages. Le Roi assembla quelques troupes pour défendre cette Province, & étant arrivé à un village auprés d'Amiens nommé Gigon, il fut abordé par une femme éplorée qui se jetta à ses pieds, & lui demanda justice de ses soldats qui aiant voulu loger par force dans ce village, dont son mari étoit Seigneur, l'avoient

* *Ann.* 1472.

tué. Le Roi jetta les yeux sur cette veuve, & trouva tant de charmes sur son visage qu'il en demeura ébloüi : il la releva & lui commanda de suivre la Coür, l'assurant qu'il feroit punir les coupables aussi tôt qu'il seroit dans un lieu, où il pourroit faire quelque sejour. Ce Prince fit bien-tôt aprés une tréve avec le Duc de Bourgogne, & retournant à Paris, mena avec lui Madame de Gigon ; il lui fit connoître la passion qu'il avoit pour elle, & la combla de tant de bienfaits qu'il lui fit oublier la perte qu'elle avoit faite. Elle n'en fut pas ingrate, & lui témoigna sa reconnoissance aux dépens de son honneur. Elle en eut une fille, qui depuis fut mariée avec Loüis bâtard de Bourbon. L'usage de ce tems-là étoit de se parer avec des pierreries, & les Dames en portoient des chaînes qui entouroient leur gorge. Le Roi en fit faire une pour Madame de Gigon, & en donna la commission à un fameux Joallier nommé Passefilon. La femme de ce Lapidaire vint porter la chaîne à Madame de Gigon, lors qu'elle fut

achevée. Le Roi se trouva par hazard dans la chambre, & trouva cette Marchande si belle, que l'amour qu'il avoit pour Madame de Gigon ne put défendre son cœur contre ses charmes. Il ne voulut neanmoins lui en rien témoigner en presence de sa Maîtresse, mais il commanda à Landais son Tresorier de la lui envoier quand elle viendroit lui demander le paiement de la chaîne, disant qu'il en vouloit faire lui-même le marché ; ce qui lui étoit fort ordinaire, parce que comme il étoit fort avare, il entroit dans le détail des moindres choses, pour empêcher que ses Officiers n'y profitassent. La Passefilon le vint trouver dans son cabinet ; & comme il n'étoit pas fort galant, il lui dit, sans chercher un grand détour, que si elle vouloit répondre à sa passion elle gagneroit plus dans un an avec lui que dans toute sa vie à sa boutique. La Marchande qui aimoit l'argent & qui avoit veu la fortune de Madame de Gigon, se laissa aisément tenter, & le marché fut bien-tôt conclu. Elle devint grosse peu de tems aprés, & acoucha

d'une autre fille, qui eut dans la ſuite pour époux, Antoine de Bueil Comte de Sancerre. Lorſque la Paſſefilon ſe vit à ſon aiſe, elle chercha du ragout dans ſes plaiſirs amoureux, & voulut rendre ſon amant plus propre qu'il n'avoit acoutumé d'être. Un jour que le Roi étoit venu lui rendre viſite avec un habit fort ſimple, & du linge fort ſale, elle lui dit : Lorſque j'ai donné mon cœur à un Roi de France, j'ai cru trouver dans le commerce galant où j'alois m'embarquer, tous les agrémens que peut donner la magnificence de la plus belle Cour de l'Europe ; cependant j'ai le chagrin, lorſque je veux ſuivre les emportemens d'une tendre paſſion, de ſentir la graiſſe, où je devrois ſentir le muſc & l'ambre. En verité ſi un garçon de ma boutique, s'étoit preſenté devant moi en l'état où je vous vois, je l'aurois chaſſé de ma preſence. Que doivent dire les Miniſtres étrangers qui vous voient ſi mal ſoutenir la majeſté de vôtre rang ? quelle raillerie n'ont pas fait les Eſpagnols à l'entrevüe que vous avez faite

avec le Roi de Castille, sur vôtre chapeau tout blanc de vieillesse, & sur la Nôtre Dame de plomb, qui tenoit lieu d'un rare diamant? Le Roi demeura si étourdi de ce discours, qu'il n'eut pas la force de l'interrompre; & comme il étoit fort dissimulé, il ne lui témoigna pas toût son chagrin, mais il songea à prendre une Maîtresse plus complaisante. Il avoit oüi parler de la beauté d'une fille de Dijon, nommée Huguette de Jaquelin, d'assez bonne naissance, mais fort pauvre; il la fit venir à la Cour, & l'aiant prise pour sa Maîtresse il en eut une troisiéme fille, à qui il donna pour mari Aimard de Poitiers, Seigneur de S. Valier.

Intrigues de la Cour de France, sous le Regne de Charles VIII.

* LOüis Duc d'Orleans avoit eu le malheur de plaire à Anne de France, fille de Loüis XI. Je dis le malheur, parce que la passion de cette Princesse fut en partie cause de toutes les traverses qui lui arriverent pendant sa vie. Elle lui fit connoitre le panchant qu'elle avoit pour lui, & quoi que le Duc ne lui eût répondu qu'en des termes plus respectueux que tendres, elle ne laissa pas de les expliquer favorablement, & de croire qu'elle étoit aimée, parce qu'elle meritoit de l'être. Elle refusa, pour l'amour du Duc d'Orleans, de consentir au mariage que son pere vouloit faire d'elle, avec Nicolas d'Anjou, Duc de Lorraine, & avoüa à ce Prince qu'il étoit

* *Ann.* 1483.

la seule cause de son refus. Il répondit si froidement à ce qu'elle lui dit d'obligeant en cette ocasion, qu'elle commença enfin à ouvrir les yeux, & à connoître qu'elle s'étoit flatée mal à propos, quand elle avoit cru qu'il répondoit à sa tendresse; ce qui fut cause qu'elle se resolut à épouser Pierre de Bourbon, Duc de Beaujeu. A la premiere ouverture que le Roi son pere lui en fit, comme elle ne vouloit pas être seule malheureuse, elle persuada à Loüis XI. sur l'esprit duquel elle avoit beaucoup de pouvoir, de marier le Duc d'Orleans avec Jeanne de France sa fille, qui n'avoit ni beauté ni agrément. Le Duc eut beau s'en défendre; le Roi lui en parla d'un ton si absolu, qu'il fut contraint d'obeir. Il est vrai qu'il ne consomma pas le mariage, soit qu'il eût de l'aversion pour cette Princesse, ou qu'elle eût des défauts naturels, comme on le prétendit dans la suite, qui la missent hors d'état d'avoir des enfans. Aprés la mort de Loüis XI. le Duc d'Orleans

demanda la Regence pendant la minorité de Charles VIII. qui n'étoit âgé que de treize ans, mais la Duchesse de Beaujeu l'emporta à son préjudice. Quoi qu'elle eut obtenu cet avantage, elle ne laissoit pas de rechercher l'amitié du Duc d'Orleans, qu'elle ne pouvoit haïr malgré son indiference, & lui fit ofrir part au Gouvernement s'il vouloit vivre en bonne intelligence avec elle ; mais il répondit mal à ses honnêtetez. La Duchesse irritée de ses mépris, ne songea qu'aux moiens de s'en venger. Elle prit pretexte sur une querelle que le Duc d'Orleans avoit eüe en joüant à la paume avec le Duc de Lorraine, & voulut le faire arrêter ; mais il se retira auprés de Charles Duc de Bretagne. Pendant le sejour qu'il fit à la Cour de ce Prince, il rendit des soins fort assidus à la Princesse Anne sa fille, & conceut pour elle une passion qu'il garda jusqu'à la mort. Il se fit cependant contre la Regente une grande ligue dont les Ducs de Bretagne & d'Orleans furent les Chefs. On prit les armes de part & d'autre, & on en

vint aux mains dans la plaine de Saint Aubin. Les Princes liguez furent défaits, & le Duc d'Orleans demeura prisonier, il fut enfermé dans la Tour de Bourges; d'où il ne sortit qu'aprés que Charles VIII. eut épousé Anne de Bretagne, & dans le tems que ce Prince se preparoit à passer en Italie.

Intrigues Galantes de la Cour de France sous le Regne de Loüis XII.

* LOüis d'Orleans étant parvenu à la Couronne, ne songea plus qu'à posseder la Princesse Anne, veuve de Charles VIII. son predecesseur. Il fit exposer au Pape Jules II. les nullitez de son mariage avec la Princesse Jeanne, qui étoit incapable de donner des Successeurs à la Couronne, & fit demander à sa Sainteté la dispense de parenté pour épouser la belle Reine

* *Ann.* 1498.

qu'il aimoit. Son impatience ne lui permit pas même d'atendre qu'il eut receu cette dispense, il se contenta d'aprendre qu'elle étoit expediée par le Secretaire du Legat qu'il avoit gagné. Cependant l'amour de cette Princesse ne laissa pas de lui causer de nouvelles peines. Elle devint jalouse de Loüise de Savoie, Comtesse d'Angoulême, mere de François Premier; & leur haine ala si loin, qu'elles partagerent toute la Cour. Loüis XII. avoit dessein de marier la Princesse Claude sa fille avec le jeune Comte d'Angoulême, qu'il regardoit comme son successeur; mais la Reine s'y oposa de tout son pouvoir. Pour traverser ce dessein, elle resolut de la marier avec Charles d'Autriche, qu'on nommoit déja le Prince d'Espagne, & de lui donner la Bretagne en faveur de cette alliance. Elle envoia, pour cet éfet, secretement en Flandre, & de là en Allemagne, un Gentilhomme de la maison de Rieux. Cet Agent en fit la proposition à l'Empereur Maximilien, aieul parternel du Prince, & à Chieuvres son Gouverneur,

On tomba d'acord des articles qui furent signez, & il ne restoit plus que la ceremonie du mariage, qui auroit été faite sans la participation du Roi, si le bas âge des Parties, ne les eut empèché de consommer, & si la Reine eût été en lieu de disposer à son gré de la personne de sa fille; de quoi la fortune lui fit naître quelque tems aprés une ocasion dont elle essaia de profiter.

* Le Roi étant devenu malade à Blois, son mal augmenta tellement, que les Medecins desespererent de sa guerison; & pendant la consternation où étoit toute la Cour du mauvais état de sa santé, la Reine eut l'adresse de faire partir secretement sa fille, qui fut embarquée sur la Loire, pour décendre à Nantes. Mais en passant par Angers elle fut arrêtée par le Maréchal de Gié qui en avoit le Gouvernement. Ce Maréchal étoit dans les interêts de la Comtesse d'Angoulême, & comme il n'ignoroit pas que la Reine étoit contraire au dessein que le Roi avoit de marier Madame Claude avec le fils de

* *Ann.* 1503.

cette Princeſſe, il devina bien-tôt le motif du voiage qu'on faiſoit faire à la fille de ſon Maître, pendant ſa maladie. Il n'ignoroit pas auſſi le prejudice que portoit à la France la jonction de la Bretagne aux Etats du Prince d'Eſpagne ; ce qui fut cauſe qu'il ne balança point à rompre une partie ſi dangereuſe, quoi qu'il fut bien perſuadé qu'il avoit tout à craindre de la colere implacable de la Reine, ſi le Roi mouroit de ſa maladie. Il arrêta donc la Princeſſe avec des proteſtations tres-reſpectueuſes du regret qu'il avoit d'être contraint d'en venir à cette extremité. L'action du Maréchal fût loüée du Roi, & de tous les bons François, & la Reine même feignit d'y aplaudir ; mais elle ne laiſſa pas d'emploier tout ſon credit, quand le Roi fut gueri, pour perdre ce fidele ſujet. Elle ne pût neanmoins empêcher le mariage de ſa fille avec le Comte d'Angoulême, parce que tout le monde le ſouhaitoit ; mais elle en fut ſi afligée que ſucombant ſous le poids de ſon afliction elle en mourut à l'âge de trente-ſept ans. Le

Roi n'en témoigna pas tout le déplaisir qu'on devoit atendre de la passion qu'il avoit eüe pour elle, durant toute sa vie; soit qu'il eût l'esprit ocupé des soins des guerres d'Italie, ou que les entreprises que la Reine avoit faites contre son autorité eussent afoibli son amour. Il vécut depuis en une si grande retraite qu'on ne croioit pas qu'il dût penser à de troisiémes nôces; mais le Duc de Longueville lui en fit naître l'envie.

Ce Prince s'étant engagé temerairement dans un combat contre les Anglois, perdit la bataille des Esperons; & demeura prisonier d'Henri VIII. Roi d'Angleterre. Pour reparer sa faute, il entreprit pendant sa prison, de détacher ce Prince de la liaison qu'il avoit prise avec l'Empereur, & ne trouva pas beaucoup de dificulté à l'y resoudre. Parce qu'il étoit fort ménager quoique dans une assez grande jeunesse, il se lassoit de paier les troupes de l'Empereur, qui étoit extrêmement pauvre, & de lui fournir plus de cent écus par jour pour sa table. Il ne faloit

donc plus que trouver un pretexte plausible pour rompre l'union ; & il n'y en avoit point de meilleur, dans les formes qui étoient alors en usage, qu'une aliance plus étroite entre la France & l'Angleterre.

* Henri VIII. avoit une sœur dont la beauté lui étoit un mal domestique, comme on le verra dans la suite de cette histoire. Elle étoit née aprés une autre fille fort dépourveüe des graces du corps, que le Roi d'Ecosse n'avoit épousée que parce qu'on n'avoit pas voulu marier la cadete avant l'aînée. Le rang de la jeune étant venu, le Duc de Milan & plusieurs autres Souverains l'avoient inutilement recherchée, parce que ce n'étoit pas la coûtume en Angleterre de marier les filles des Rois hors de l'Isle. Cette coûtume qui n'avoit presque pas été changée depuis quatre siecles, avoit inspiré aux jeunes Seigneurs Anglois de la premiere qualité, la hardiesse de pretendre à la Princesse, & le Roi le permettoit de peur qu'on ne l'acusât de trop de severité à l'égard de sa sœur, quoi qu'il n'eût

* *Ann.* 1515.

dessein de la marier à aucun de ses Sujets, pour ne s'atirer pas une guerre civile semblable à celles où plusieurs de ses predecesseurs avoient sucombé. Cependant comme il est dificile qu'une femme se défende long-tems d'aimer quand elle ne pense qu'à plaire, la Princesse d'Angleterre aprés avoir inspiré de l'amour à tous ceux qui pouvoient donner de l'ombrage à son frere, en receut à son tour du côté où il sembloit qu'il eût le moins à craindre. Il s'étoit introduit à la Cour un jeune Anglois nommé Charles Brandon, sans autre recommandation que de la nourrice du Roi, dont il étoit fils. Il étoit bien fait de sa personne, & extrêmement adroit dans tous ses exercices. Il avoit l'air d'un homme de qualité, & on remarquoit en lui tant de douceur & de discretion qu'il étoit bien venu dans toutes les Assemblées, & principalement dans celles des Dames, qui étoient toutes-puissantes à la Cour. Le Roi le prenoit pour second dans les parties de paûme qu'il jouoit, & vouloit qu'il fut

de tous ses plaisirs jusqu'aux plus secrets ; il lui avoit donné la principale charge de sa Venerie,& pour empêcher que son nom ne fit souvenir les Courtisans de la bassesse de sa naissance, il le lui avoit fait quiter, pour prendre celui de Comte de Suffolk, illustre par le merite & par la qualité de ceux qui l'avoient porté, depuis deux cens ans. On ne sçait point au vrai, si ce nouveau titre avoit persuadé la Princesse, qu'elle pouvoit aimer sans honte, le sujet à qui le Roi son frere venoit de l'acorder, puisque l'Histoire d'Angleterre étoit pleine de Comtes de Suffolk, qui avoient pretendu au mariage des sœurs & des filles de leurs Rois ; ou si l'amour qu'elle avoit déja conceu pour cet Amant, lui avoit fait prendre cette idée en sa faveur : mais on reconnut quelque tems aprés, que la Princesse regardoit Suffolk avec des yeux plus passionnez qu'à l'ordinaire.

On ne s'en étonna pas tant neanmoins que de voir ce Comte répondre à ses regards par d'autres qui n'étoient pas moins enflammez. On s'y

acoûtuma toutefois dans la suite, soit que la mode fut alors d'aimer au dessus & au dessous de sa condition, ou que les Courtisans n'y prissent pas plus d'interêt que le Roi, qui n'avoit fait qu'en rire, & railler ces deux Amans, lorsqu'il s'étoit aperceu de leur afection reciproque. Ce n'étoit pas qu'il l'aprouvât, dans le fonds, ni qu'il estimât assez Suffolk pour le faire son beaufrere, quoiqu'il eût plus de complaisance pour lui que pour ses autres Courtisans; mais il esperoit tirer avantage de cet amour dont l'inégalité devoit piquer les autres Seigneurs Anglois contre la Princesse, & les porter à se desister de sa recherche: outre qu'il se promettoit d'être toûjours si bien le maître de sa sœur & de Suffolk qu'il ne se passeroit rien entre eux sans son consentement.

La Cour d'Angleterre étoit dans cette disposition, quand le Duc de Longueville proposa, comme de lui-même, le mariage de la Princesse avec Loüis XII. Le Roi d'Angleterre l'écouta avec des marques de respect & d'a-

probation, qui découvroient assez ce qu'il avoit dans l'ame. Il étoit pressé de se défaire de sa sœur, & il en trouvoit le moien le plus honorable que la fortune lui eût pû ofrir. Il est vrai qu'il ne pouvoit sans peine quiter si tôt la guerre, où il venoit de remporter de grands avantages, mais il n'en auroit pas eu moins à se separer de ses nouvelles Maîtresses, qui de leur côté ne se seroient pas resoluës de passer la Mer pour le suivre dans les armées.

Cependant il étoit engagé de repasser en France dés que le printems seroit revenu, & il ne doutoit pas que s'il manquoit à sa promesse, ses ennemis & ses propres soldats ne l'acusassent de lâcheté. Il n'y avoit que la paix qui le pût dégager honnêtement & l'éxempter de la dépense excessive qu'il seroit obligé de faire, s'il lui faloit encore entretenir l'armée de l'Empereur la campagne prochaine. Enfin il se lassoit de contribuer à l'execution des desseins ambitieux du Roi d'Espagne son beaupere, sans en tirer aucun fruit, & se contentoit d'avoir été trompé deux fois

fois par autant de Traitez ſignez avec l'Ambaſſadeur Quintana, Caſtillan rafiné, s'il en fut jamais. Neanmoins comme le Roi d'Angleterre étoit altier, il témoigna au Duc de Longueville qu'il étoit aſſez à tems de penſer à ſa ſœur, quand on la demanderoit dans les formes; comme s'il eut voulu dire, que ce n'étoit pas de la bouche d'un priſonnier qu'il devoit écouter cette propoſition.

Le Duc de Longueville devina la penſée de ce Prince, & envoia en France, ſous pretexte de ſa rançon, un Gentil-homme qui aſſura Loüis XII. qu'il ne tiendroit qu'à lui de faire la paix avec l'Angleterre à des conditions raiſonnables, & d'en épouſer la Princeſſe, qui étoit la plus belle perſonne de l'Europe. Loüis, dont le panchant avoit toûjours été du côté de l'amour, receut agreablement cette propoſition, & le portrait qu'on lui avoit fait de cette Princeſſe n'eut que trop de force pour réveiller cette inclination. Il ſe flata même de l'eſperance d'avoir un fils, & ſans aprehender, comme au-

trefois, les inconveniens qui pouvoient arriver si la Bretagne étoit détachée de la Couronne, il dépêcha en Angleterre le General de Normandie, qui conclut la Paix & l'Aliance en quinze jours, & mena la Princesse à Boulogne, où le Cómte d'Angoulême eut ordre de l'aler recevoir.

Le Comte s'aquita de sa commission avec joie, quoique le Mariage qu'il faisoit en qualité de Procureur, deût vraisemblablement lui ôter la Couronne. Francines, premier Medecin, l'avoit assuré que le Roi n'auroit plus d'enfans, & l'aparence y étoit toute entiere : aussi parut-il à Boulogne en Prince qui ne songeoit qu'à se divertir, & il ne put s'empêcher d'aimer celle qu'il épousoit pour son beaupere, comme elle ne put s'empêcher de souhaiter que le Ciel lui eut destiné le Comte pour mari. La commodité qu'ils avoient de s'entretenir les eût peut-être fait émanciper à quelque chose de plus, si le Protonotaire du Pont, qui avoit été mis auprés de ce Prince, pour moderer en quelque ma-

niere, les emportemens de sa jeunesse, ne lui eut fait considerer que la nouvelle Reine avoit interêt de n'être pas chaste ; parce qu'alant trouver un mari, dont tout le monde lui disoit qu'elle n'auroit point d'enfans, il étoit à craindre qu'elle ne succombât à la tentation de tâcher d'avoir un fils qui lui conservât son rang en France, lors qu'elle seroit veuve, & la dispensât de retourner en Angleterre sous la sujetion de son frere ; mais que pour lui il avoit le plus grand de tous les interêts humains, à prendre garde que la Reine vécut chastement, bien loin de la soliciter d'incontinence : puisque si elle avoit un fils de lui, ce fils l'empêcheroit de parvenir à la Couronne, & le reduiroit à se contenter de la Bretagne, que sa femme lui avoit aportée ; encore faudroit-il, que contre l'ordre de la nature, il en fît hommage à un bâtard. Cette raison ralentit l'amour du Comte d'Angoulême, & ne lui fit plus regarder la Reine qu'avec des yeux jaloux : Il l'observa de si prés qu'enfin il découvrit l'inclination

qu'elle avoit pour Suffolk. Celui-ci l'avoit ſuivie en qualité de Chevalier d'honneur, & ſe conduiſoit avec tant de diſcretion qu'on n'eut rien penetré dans ces afaires, ſi elles n'euſſent déja été découvertes en Angleterre.

Le Comte en ſceut juſqu'aux moindres particularitez, & comme il s'agiſſoit de la perte d'une Couronne, il chercha l'ocaſion de parler à Suffolk en ſecret. Il lui dit qu'il ſçavoit ſa bonne intelligence avec la Reine, & que bien loin de la rompre, il la vouloit favoriſer, pourveu qu'il le mît hors d'interêt; que le Roi n'étoit pas en état d'avoir des enfans, ni de vivre longtems; que Suffolk ne pouvoit plus penſer à ſe mettre plus avant dans les bonnes graces de la Reine, ſans s'expoſer au peril d'être découvert, par une multitude d'eſpions qui ne le perdoient jamais de veüe; & que pour peu qu'il lui arrivât de s'y émanciper, il étoit perdu ſans reſource: mais que s'il vouloit donner aſſurance de ſe contenir dans le reſpect, on s'engageroit à ne traverſer pas ſa bonne fortune

aprés la mort du Roi, & même à lui laisser épouser la Reine en secret, & à lui donner en France l'établissement qu'il souhaiteroit,en atendant qu'il eût fait sa paix avec le Roi d'Angleterre.

Encore que le Duc d'Angoulême eût fait ces propositions, sans avoir bien pensé s'il les pourroit executer lorsqu'il seroit devenu Roi; Suffolk les trouva si avantageuses, ou pour mieux dire si conformes à ses desirs, qu'il ne put s'empêcher d'en être charmé, & de les recevoir pour veritables. Il promit plus qu'on ne lui demandoit, & ofrit même de servir d'espion auprés de la Reine: mais comme il y auroit eu de l'imprudence de se fier entierement à sa parole, on prit des precautions plus que sufisantes pour l'empêcher d'y manquer, s'il l'eût voulu. La Baronne d'Aumont avoit été faite Dame d'honneur de la Reine, à la recommandation de Madame, & vivoit dans une entiere confidence avec elle. C'étoit par le conseil de cette Princesse qu'elle avoit étendu les fonctions de sa charge, au delà des bornes ordi-

ordinaires, & que connoissant la Reine peureuse, & par consequent incapable de coucher seule, elle avoit pretendu que l'honneur lui apartenoit de coucher avec elle en l'absence du Roi, & elle l'avoit emporté à l'exclusion des Dames que la Reine avoit amenées d'Angleterre.

Les amis du Comte d'Angoulême aiant jugé qu'il faloit en toutes manieres avoir des espions secrets & fideles auprés de la Reine: Madame, & la Princesse d'Aumont offrirent de faire ce personnage, & partagerent si bien le tems que l'une ou l'autre demeura auprés d'elle, sans qu'elle en soupçonnât le veritable sujet, outre qu'elle n'avoit pas autant d'esprit que de beauté. Madame la Baronne d'Aumont pretextoit leur assiduité, sur le devoir qu'elle disoit être obligées de lui rendre; l'une en qualité de bellefille, & l'autre comme dame d'honneur. Il n'y eut que Suffolk, dont les yeux furent assez penetrans, pour aperçevoir leur dessein; mais comme il découvrit en même tems qu'on prenoit soin de le lui cacher, il

aima mieux feindre de l'ignorer que d'en avertir la Reine, de peur que le Comte ne le fit perir, ou n'en prit ocasion de manquer à sa promesse.

Les Intrigues de la Cour étoient dans cet état lorsque le Roi mourut, le premier jour de l'année 1515, six semaines, ou environ, aprés ses nôces. La Reine fut observée avec la même exactitude qu'auparavant, tant qu'il y eut lieu de douter, si elle étoit grosse. Mais aprés qu'elle eut declaré qu'elle ne l'étoit point, & qu'on fut assuré par des preuves incontestables que sa declaration étoit sincere, le Comte d'Angoulême devenu Roi sous le nom de François Premier, voulut tenir exactement parole à Suffolk; il en parla dans son Conseil, & tous ses Ministres tâcherent de l'en détourner, lui representant, qu'il aloit commencer son regne par une faute irreparable, & former lui-même un obstacle invincible à ses projets; qu'il pretendoit bientôt passer en Italie pour recouvrer le Duché de Milan, que son predecessenr avoit perdu, & qu'il faloit avant que

de partir, être assuré de ses voisins, & principalement des Anglois, qui étoient le plus à craindre; que Henri VIII. étoit le Roi le plus fier de l'Europe, & qu'on l'ofenseroit dans la partie la plus sensible, en permettant que sa sœur fit un mariage indecent. La consideration de l'honneur fut neanmoins plus forte dans l'esprit de François I. que celle de l'interêt. Il soufrit que Suffolk épousât secretement la Reine veuve, & le Roi d'Angleterre, dont la fierté se laissoit quelquefois adoucir par une humeur capricieuse, qui le dominoit à son tour, agrea le mariage fait qu'il n'eût jamais permis de faire. La tendresse qu'il avoit pour Suffolk se réveilla, lorsqu'il le vit coupable d'un crime qu'il faloit lui pardonner entierement, ou lui faire trancher la tête, & l'amour qu'il ne pouvoit suporter lui-même un seul jour, sans le découvrir à la personne qui l'avoit fait naître, le rendit indulgent pour sa sœur, qui n'avoit satisfait le sien, qu'aprés que le veuvage lui en avoit donné la permission: Il lui par-

donna donc aussi, il agrea son second mariage, il la fit repasser en Angleterre, aussi-tôt qu'on l'eut assuré de soixante mille livres de rente, qu'on avoit assignées pour son doüaire, & il renouvella l'aliance avec les François, aux mêmes conditions qu'il l'avoit signée avec Loüis XII.

Intrigues de la Cour de France sous le Regne de François I.

* FRançois I. avoit toutes les qualitez qui peuvent faire un grand Monarque : Il étoit bien fait de sa personne ; il avoit l'abord doux & facile ; il étoit liberal & magnifique en toutes choses ; il avoit l'esprit vif & le discernement juste ; il étoit brave & intrepide dans les dangers, infatigable dans le travail, & constant dans la mauvaise

* *Ann.* 1517.

fortune ; il aimoit les Sciences & faisoit du bien aux Savans. Il est à croire qu'avec tous ces talens, il auroit poussé loin ses Conquêtes si l'excéssive complaisance pour sa mere & pour ses Maîtresses, ne lui eût fait commettre des fautes dont il eut peine à revenir. Les dépenses extraordinaires qu'il fit pour des Fêtes de plaisir, épuiserent tellement son tresor, qu'il manqua d'argent pour les choses necessaires. L'amour de la Comtesse d'Angoulême pour le Connétable de Bourbon, & le dépit de voir que ce Prince n'y répondoit pas, la porterent à de si grandes extremitez, que ce Prince pour se délivrer de ses persecutions fut contraint de se jetter entre les bras des Espagnols. Le choix que fit François Premier des Freres de sa premiere Maîtresse pour commander ses armées en Italie, fut la cause de la perte de toutes ses Conquêtes ; & les intelligences qu'eut la seconde avec l'Empereur Charles Quint pour se faire un Protecteur contre Diane de Poitiers, Maîtresse du Dauphin, le reduisirent à faire

une paix honteuse avec les Espagnols.

Sa premiere inclination depuis son avenement à la Couronne fut la Comtesse de Château-Brian. Elle étoit fille de Phœbus de Grailli, Prince de la maison de Foix, & elle avoit toutes les graces du corps & de l'esprit qui pouvoient la faire aimer. Le Comte de Château Brian la rechercha en mariage lors qu'elle n'avoit pas encore douze ans, & il l'obtint parce qu'il ne demandoit rien pour sa dot. Il en eut bien-tôt une fille, & rien n'auroit manqué à sa joie s'il eût pû celer plus long-tems le tresor qu'il tenoit caché dans un coin de la Bretagne : mais le grand éclat n'est pas moins inseparable des beautez achevées que l'ombre l'est du corps. Le Roi se laissa persuader par sa propre inclination ou par la Comtesse d'Angoulême sa mere d'introduire à la Cour les Dames qui n'y paroissoient auparavant qu'aux grandes ceremonies, & le Comte de Château-Brian fut invité d'y mener sa femme, qui en devoit être le principal ornement. Il s'en excusa long-tems, soit qu'il fut jaloux ou qu'il

eût un pressentiment secret de ce qui lui devoit arriver.

Ses défaites étoient si galantes & acompagnées de circonstances si vraisemblables, qu'il n'y avoit pas lieu de les soupçoner d'artifice : il rejetoit toute la faute sur l'humeur particuliere de la Comtesse, & la faisoit passer pour une beauté farouche, qu'il étoit impossible d'aprivoiser ; mais toute sa prévoiance ne put détourner le malheur de son étoile. Une afaire impreveüe dans laquelle il s'agissoit de tout son bien, l'apella necessairement à la Cour, & l'arracha de la Bretagne où il se seroit estimé heureux de pouvoir passer toute sa vie.

Comme il prevoioit que son voiage seroit de durée, il donna la géne à son esprit pour chercher un expedient capable d'éviter les importunitez du Roi sans s'ôter la liberté de la mander quand il lui plairoit. Aprés en avoir examiné plusieurs, il n'en trouva point de meilleure que de faire faire deux bagues d'une invention bizare, & pourtant si semblables qu'on ne put les

diſtinguer, & de s'en ſervir pour faire entendre à ſa femme quelles ſeroient ſes intentions. Il en retint une, & donna l'autre à la Comteſſe en lui diſant qu'il aloit à la Cour où il ſeroit peut-être obligé de la faire venir, mais qu'elle n'ajoutât aucune foi à ſes letres ſi elle n'y trouvoit enfermée la bague qu'il ſe reſervoit. La Comteſſe ne fit pas beaucoup de reflexion ſur le diſcours de ſon mari, parce qu'aiant toûjours été à plus de cent lieües de la Cour, elle n'en connoiſſoit ni les divertiſſemens, ni les dangers; elle ſe contenta donc de ſerrer la bague, & de répondre, qu'elle ne manqueroit pas d'obeir.

Le Comte receut du Roi un acueil favorable, & pourtant mêlé de reproches pour n'avoir pas mené ſa femme: mais comme il avoit beaucoup d'eſprit, il s'excuſa le plus long-tems qu'il put ſans rien prometre. Il feignit enſuite de laiſſer la choſe à la diſpoſition de la Comteſſe, & lui écrivit même dans les termes que la Cour voulut lui preſcrire: mais comme elle ne vit point

de bague, elle répondit toûjours par quelque nouvelle défaite.

La collusion auroit duré davantage si le Comte eût gardé le secret ; mais il avoit un valet de chambre qui le gouvernoit absolument, & pour qui il n'avoit rien de reservé. Ce domestique lui voiant faire beaucoup d'état d'une bague qui ne paroissoit pas extraordinairement riche, lui en demanda la cause, & le Comte lui repartit imprudemment que c'étoit parce qu'elle contenoit le secret de faire venir sa femme.

Le valet de chambre ne connut pas d'abord le sens des paroles de son maître, mais il y fit depuis tant de reflexion qu'il devina une partie de la verité ; & comme il avoit été tenté diverses fois de servir la Cour au prejudice du Comte, il ala trouver ceux qui l'avoient sondé, & leur dit qu'il mettroit en leurs mains le moien de faire venir sa Maîtresse, pourvû qu'on le mit en état de se passer du Comte. Le marché fut conclu & la bague dérobée. On la mit entre les mains d'un Orfévre habile;

qui en fit une si semblable que le valet de chambre même ne pût les discerner. La fausse fut mêlée parmi les bijoux du Comte, & on reserva la vraie pour tirer sa femme de sa retraite.

On fit entendre au Comte qu'on ne pouvoit croire qu'il écrivit sincerement à la Comtesse de venir à la Cour ; & sur l'ofre qu'il fit d'emploier les termes les plus touchans, & de donner sa lettre au courier que l'on choisiroit, on le prit au mot, & on renferma la bague dans la letre. La Comtesse abusée par cet artifice partit de Château-Brian, & fit tant de diligence que son mari la vit avant que d'avoir sçu qu'elle devoit venir. Il ne fut pourtant pas si surpris de son arrivée que des deux bagues qu'elle lui montra; & il reconnut qu'il avoit été trahi, mais il ne se souvint pas qu'il avoit donné lui-même ocasion à la perfidie. Il acusa le Ciel de sa propre faute, & partit sur le champ pour retourner en Bretagne de peur d'être témoin de sa honte.

La Comtesse abandonnée par celui qui avoit le plus d'interêt à la conser-

vation de ſon honneur, fit ce qu'on devoit atendre d'une vertu qui n'a pas été encore éprouvée. Elle reſiſta quelque tems, & ceda enfin aux importunitez du Roi. Elle prit d'abord un grand aſcendant ſur l'eſprit de ce Prince; & elle auroit fait élever le Comte aux premieres charges de l'Etat, s'il eut été d'humeur à preferer l'ambition à l'honneur, mais il refuſa toûjours ce qu'il ſoupçonoit lui être ofert en conſideration de ſa femme, & ne voulut plus entendre parler d'elle, ſous quelque pretexte que ce fût.

Lorſque la Comteſſe vit que ſon époux s'opoſoit avec tant d'opiniâtreté à tout ce qu'elle vouloit faire pour ſa fortune, elle ſongea à pouſſer ſes freres. Ils étoient trois, auſſi braves qu'elle étoit belle; elle fit donner à Lautrec qui étoit l'aîné le Gouvernement du Milanois, aprés que le Connétable de Boubon s'en fut démis. On publia que c'étoit pour faire juſtice à ſon merite, & pour le recompenſer de vingt deux bleſſures qu'il avoit receües à Ravenne, en combatant pour ſauver

la ville à Gaston de Foix son cousin germain. Il est neanmoins certain que si la Comtesse de Château-Brian n'avoit été sa sœur, il n'auroit jamais obtenu cet emploi, parce que le Roi le connoissoit pour un homme fort ataché à son sens, & qui ne vouloit rien deferer aux conseils de ceux qui avoient plus d'experience que lui. Sa negligence fut cause que le Pape Leon X. perdit la Duché d'Urbain, ce qui le dégoûta extrêmement de l'aliance qu'il avoit avec la France, & il en fit de grandes plaintes au Roi. Trivulce qui étoit un des grands Capitaines de son siecle, voiant les fautes de Lautrec voulut les lui faire connoître avec trop de liberté, ce qui causa sa disgrace. La Comtesse de Château-Brian le fit rapeler à la solicitation de son frere, & il vint à la Cour pour se justifier de plusieurs crimes qu'on lui imposoit; mais il fut si mal receu du Roi qu'il en mourut de déplaisir. Voila comment ce Prince prevenu par ses Maîtresses, confioit les commandemens de ses armées à des personnes incapables de

remplir de si grands emplois, & negligeoit ceux qui le pouvoient servir utilement.

Lautrec sans avoir rien fait de considerable en Italie, revint à la Cour pour épouser l'heritiere d'Orval. Teligni Gentil-homme d'Auvergne qu'il avoit laissé à Milan pour y commander à sa place, repara par sa bonne conduite les desordres que l'imprudence de ce Favori avoit causez, & les peuples paroissoient si satisfaits, qu'il y avoit lieu d'en esperer un heureux succez; mais la complaisance que le Roi avoit pour la Comtesse, l'empêcha d'en profiter. Elle fit quiter la soutane à Lescut son jeune frere nommé à l'Evêché d'Aire, & obtint pour lui cet emploi pendant que Lautrec regloit ses affaires domestiques en Guiene.

Lescut avoit toutes les vertus, & tous les vices qu'on attribuë aux Bearnois ses compatriotes. Son ame étoit intrepide, & l'on ne remarquoit jamais plus de joie sur son visage que lors qu'il étoit prêt d'afronter les plus grands dangers: mais en échange il

avoit de la presomption, & de la prodigalité, & c'étoit les deux défauts les plus contraires au genie des Italiens, qu'il devoit gouverner.. Le premier le rendit méprisable à la Noblesse, & le second lui fit confisquer pour de legeres fautes les biens de quelques familles riches, sans autre motif que d'en tirer les moiens de subsister avec, plus d'éclat; aussi ne réussit-il pas mieux que son frere dans son administration. Lorsqu'on eut nouvelles à la Cour que le Pape avoit quité le parti de la France, on commanda à Lautrec de retourner dans son Gouvernement. Il en faisoit quelque dificulté par un secret pressentiment, du mauvais succez de son voiage. Il sçavoit qu'il n'y avoit point d'argent au tresor roial, & il demanda neanmoins cent mille écus sans lesquels il protestoit que le Duché de Milan ne se pouvoit conserver;mais enfin les larmes de sa sœur, & l'ordre absolu du Roi qu'elle lui mit entre les mains, l'obligerent à prendre la poste, aprés que Semblancai Tresorier de l'Epargne lui eut fait serment qu'il

ne ſeroit pas plûtôt à Milan qu'il recevroit des lettres de change pour la ſomme qu'il demandoit.

Le preſage qu'il eût à ſon arrivée ſufiſoit pour éfraier une ame moins intrepide que la ſienne. Un coup de foudre mit le feu dans la Tour du Château de Milan où étoient les poudres, & la fit ſauter en l'air toute entiere, puis retomber d'une maniere ſi bizarre que le faîte étoit en bas, & les fondemens en haut. Le reſte de l'édifice demeura tellement ébranlé que les François habituez à Milan, & les Senateurs même furent contrains d'y paſſer les nuits de crainte de ſurpriſe, juſqu'a ce qu'on eût renforcé la garniſon. La premiere action par laquelle Lautrec ſignala ſon retour, fut le ſuplice de Pallavicin parent du Pape, acuſé d'intelligence avec les Eſpagnols, à qui il fit trancher la tête, & donna la confiſcation de ſes biens, montant à vingt mille écus de rente, à ſon frere Leſcut qu'on nommoit alors le Maréchal de Foix; ce qui ne ſervit qu'à irriter contre lui les plus conſiderables Maiſons du Milanois,

& à rendre son gouvernement plus odieux.

Quelque aversion qu'eussent les peuples, & la Noblesse pour les François, Lautrec auroit pû encore conserver les Places de son Gouvernement, s'il eût pû retenir les Suisses qui faisoient la plus grande force de son Infanterie, mais n'étant pas en état de leur paier ce qui leur étoit dû de leur solde, le Cardinal de Sion trouva moien de les débaucher en leur fournissant la même somme. Lautrec prevoioit assez ce malheur, & l'auroit évité si la Cour de France lui avoit tenu parole; mais les trois cens mille écus qu'il devoit toucher en arrivant à Milan n'étant pas encore venus,& les contributions qu'on tiroit du Pais ne pouvant sufire pour la subsistance de ses Troupes, il fut reduit à perdre l'élite de son Infanterie, faute de vingt cinq mille écus avec lesquels il les eût pû retenir.

Le Roi se reposoit sur sa mere du soin de faire tenir de l'argent en Italie, mais cette Princesse qui voioit aug-

menter de jour en jour l'amour de son fils pour la Comtesse de Château-Brian, craignit qu'il ne la suplantât en ce qui regardoit la principale dirrection des afaires. Elle se seroit peut-être même portée à quelque resolution fâcheuse contre la Comtesse, pour prevenir le mal qu'elle aprehendoit, si Bonnivet ne l'eut avertie que par une violence à contre-tems, elle augmenteroit plutôt la passion du Roi qu'elle ne la gueriroit. Cette reflexion la fit recourir à des voies indirectes pour détruire le credit de cette Favorite. Elle choisit celle qui lui parut la moins hazardeuse, quoi qu'elle fût la plus prejudiciable à la Couronne. Ce fut de rendre ses freres odieux en les empêchant de réussir dans la défense du Milanois qui leur étoit commise. Elle jugea ce moien infaillible, puisque l'aversion du Roi que leur atireroit la perte de ce Duché, le plus beau de la Chrétienté, ne manqueroit pas de réjaillir sur leur sœur qui leur en avoit procuré la garde.

Dans cette veüe le même jour que

Lautrec partit de Paris, la Comtesse d'Angoulême détourna l'argent qui lui étoit destiné, sous pretexte de se faire paier de ses pensions, & de quelques dons assignez sur les cinq grosses Fermes. Quand Semblancai voulut s'y oposer, elle lui mit en main une quitance, & lui dit que l'autorité que la nature lui donnoit sur son fils, étoit assez grande pour mettre un Tresorier de l'Epargne à couvert de toute recherche. Semblancai fut assez credule ou assez timide pour laisser enlever l'argent par cette Princesse, & s'imagina même qu'elle le dispensoit des sermens qu'il avoit faits à Lautrec, tant on est ingenieux à se tromper soi-même, quand on craint de perdre son emploi.

Ce que la Comtesse d'Angoulême avoit preveu, arriva, les troupes qui étoient dans le Milanois se débanderent faute d'être paiées de leur solde. Lautrec aprés avoir perdu les principales Places de son Gouvernement, revint en France avec deux de ses domestiques seulement, & passa travesti par les

Cantons des Suisses. Le Roi refusa d'abord de le voir, & ne lui permit enfin de se presenter devant lui qu'aprés que le Connétable de Bourbon eut remontré qu'il avoit dequoi se justifier pleinement, & qu'il pretendoit découvrir des secrets qu'il importoit à Sa Majesté d'aprendre. Il fut introduit en plein Conseil, & conservant toute sa fierté ne put s'empêcher de se plaindre du mauvais visage que le Roi lui faisoit. François Premier répondit qu'il ne pouvoit mieux traiter un homme qui avoit laissé perdre dans une seule campagne toutes les Conquêtes qu'il avoit faites en Italie ; & Lautrec repliqua sans s'étonner qu'il étoit aisé de sçavoir qui en étoit la cause.

Le Roi s'imaginant qu'il vouloit lui en imputer la faute, lui demanda par maniere de reproche s'il n'avoit pas receu les quatre cens mille écus qu'on lui avoit envoiez par la voie de Genes ? Et Lautrec répondit qu'on lui avoit bien envoié des lettres d'avis qui marquoient qu'il toucheroit cette somme, mais qu'il ne l'avoit pas
receüe.

receuë. A ces mots le Roi demeura interdit, & Lautrec ne voulant pas perdre l'ocasion de l'informer de la verité, ajoûta d'un ton ferme, & qui ne sentoit point le coupable, qu'il avoit souvent écrit à sa Majesté que son Infanterie presque toute composée de soldats mercenaires deserteroit infailliblement, s'ils n'étoient paiez à point nommé, & que cependant on ne lui avoit fait aucune réponse; que la Cavalerie Françoise par une constance qui ne seroit jamais assez loüée avoit servi dix huit mois entiers sans recevoir une seule montre, & que les Suisses qui n'étoient pas sujets de la France, n'avoient pas crû devoir suivre son exemple; qu'il avoit mené le reste de son armée dans l'Etat de terre ferme, mais que les Venitiens s'étoient lassez de la nourrir, & lui avoient fait dire par le Proveditcur Gritti qu'ils n'étoient pas plus obligez de conserver le Milanez à la France, que le Roi Tres-Chrétien, qui n'en prenoit aucun soin. Sur quoi il étoit délogé sans trompette de crainte qu'ils ne l'arrêtas-

ſent, & ne le livraſſent aux ennemis pour faire leux paix.

Alors le Roi revenu de ſon étonnement, interrompit Lautrec, lui diſant qu'il ne pouvoit du moins deſavoüer d'avoir receu les trois cens mille écus que Semblancai s'étoit chargé en ſa preſence de lui faire tenir à Milan. Lautrec repartit qu'il n'avoit rien touché de cette ſomme, auſſi bien que de l'autre, & mit le Roi dans une colere auſſi grande que juſte. Semblancai fut mandé, & le Roi qui ne cherchoit qu'à quereller dit cependant à Lautrec par maniere d'inſulte, que Colonne & Peſcaire qui commandoient les troupes eſpagnoles, n'avoient pas mieux été aſſiſtez que lui d'hommes & de deniers, & que comme ils avoient trouvé le moien de le chaſſer ſans argent, il devoit avoir trouvé auſſi celui de ſe défendre ſans argent, ce qui étoit bien moins dificile. Lautrec répondit modeſtement qu'il conjuroit Sa Majeſté d'obſerver que pour faire que la comparaiſon fût juſte, il eût falu que les peuples du

Milanez n'eussent pas eû plus d'inclination pour un des deux partis que pour l'autre., & les eussent secourus également : ce qui fût peut-être arrivé sous le Regne de Loüis XII. lorsque les François éxactement paiez vivoient doucement avec eux ; mais que depuis la licence s'étant mise dans l'armée faute de solde, les Italiens avoient conceu une haine contr'elle, qu'ils ne satisfaisoient qu'en ouvrant le ventre aux soldats qui tomboient entre leurs mains,pour leur arracher le cœur,comme il étoit arrivé à Novarre & en d'autres lieux. Semblancai arriva là-dessus, & le Roi au lieu de l'apeler son pere comme il avoit acoûtumé, le regarda de travers, & lui demanda pourquoi il n'avoit pas fait tenir à Lautrec les trois cens mille écus qui lui avoient été si solennellement promis. Semblancai qui ne connoissoit pas encore le danger où il étoit, répondit avec l'ingenuité qui lui étoit naturelle, que le même jour que les assignations pour le Milanez avoient été dressées, la mere de sa Majesté étoit venuë à l'Epargne, &

avoit demandé d'être paiée de tout ce qui lui étoit deu jusques là, tant en pensions, & gratifications que pour les Duchez de Valois, de Touraine & d'Anjou, dont elle étoit donataire; qu'il lui avoit representé qu'en lui donnant tout à la fois une si grosse somme le tresor roial seroit épuisé, & le fonds destiné pour le Duché de Milan diverti, contre ce que le Roi avoit donné le matin en sa presence, & dont elle étoit demeurée d'acord; mais que cette Princesse s'étoit obstinée à ne rien rabatre de ses pretentions, & l'avoit menacé de le perdre, s'il ne lui donnoit tout ce qu'elle demandoit: & sur ce qu'il lui avoit remontré qu'il y aloit de sa téte, si Lautrec ne trouvoit point d'argent à son arrivée dans Milan, elle avoit reparti qu'elle avoit assez de credit auprés du Roi pour le mettre à couvert de toute poursuite, & qu'il n'avoit qu'à dire lors qu'on lui demanderoit conte du divertissement des deniers destinez pour l'Italie, qu'il l'avoit fait par son ordre. Le Roi pour achever de s'éclaircir, manda sa mere; & Sem-

blancai repeta devant elle tout ce qu'il venoit de dire, dont elle entra dans une telle colere, que le respect qu'elle devoit à son fils ne l'empêcha pas de donner un dementi à ce Tresorier, & de demander au Roi justice contre un temeraire qui la vouloit rendre criminelle de leze-majesté. Mais comme on eût pu justifier par la date des quitances qu'elle avoit laissées au tresor roial qu'elle avoit touché l'argent destiné pour Lautrec, elle avoüa bien d'avoir demandé le paiement de ses pensions, mais elle soûtint que Semblancai lui avoit donné de l'argent sans lui dire que c'étoit le même qui devoit passer à Milan; elle nia tout le reste de ce qu'avoit dit ce Tresorier, & poursuivit sa detention avec tant de chaleur que le Roi fut obligé de le faire arrêter dans l'antichambre.

Par cet éclaircissement l'innocence de Lautrec fut reconnuë, & toute la peine tomba sur Semblancai. Le Chancelier Duprat creature de la Comtesse d'Angoulême, le President Gentil, & quelques Conseillers amis du Chance-

lier qu'on lui donna pour Commissaire, le condannerent à mort, & il fut éxecuté publiquement : mais le Roi ne recouvra pas les places qu'il avoit perduës en Italie ; même le Maréchal de Foix qui étoit resté dans Cremone pour défendre la ville, la rendit assez legerement à Colonne. Voila quels furent les funestes éfets de la jalousie de la mere du Roi pour la Comtesse de Château Brian, mais elle porta à la France un préjudice bien plus considerable par ses emportemens contre le Connétable de Bourbon ; car ils obligerent ce Prince à sortir du Roiaume & à traiter avec les ennemis de l'Etat, acheverent de ruiner les afaires du Roi en Italie, & furent la principale cause de sa prison. Voici comment la chose se passa.

Charles de Bourbon Connétable de France étoit le second des trois fils de Gilbert de Monpensier, & de Clarice de Gonzague ; c'est à dire, qu'il étoit sorti de la seule branche de Bourbon qui étoit malheureuse. Son pere avoit perdu la vie, & la reputation

dans le Roiaume de Naples, où Charles VIII. l'avoit laissé Viceroi. Son frere aîné étoit mort de regret sur le tombeau de son pere, & son cadet avoit été tué à la bataille de Marignan. Quant à lui il se produisit à la Cour sur la fin du Regne de Loüis XII. lorsque Claude de France se maria. Les parties de tournoi, & des divertissemens qui s'y firent, lui donnerent moien de montrer toute sa force & son adresse; mais il fut assez malheureux pour donner malgré lui de l'amour à la Comtesse d'Angoulême qui ne put demeurer insensible, aux rares qualitez qui le rendoient si digne d'être aimé.

Il étoit extraordinairement beau, discret, liberal & vaillant: sa franchise qui aprochoit de celle des anciens Gaulois ne l'empêchoit pas de réüssir dans toute sorte d'intrigues. Encore qu'il parût fort ouvert il se possedoit si bien dans les negociations, & ménageoit avec tant d'art ce qu'il avoit à dire, qu'il lassoit la patience des plus rafinez politiques. La douceur de ses mœurs lui avoit aquis l'amitié des

François, & l'exacte discipline qu'il faisoit observer à ses soldats le mettoit dans l'estime de ses propes ennemis. Il sembloit que la fortune fut indispensablement atachée à le suivre, parce que depuis qu'il portoit les armes, les François avoient toûjours été vainqueurs par tout où il étoit, & vaincus par tout où il ne s'étoit pas trouvé. Il ne devoit qu'à son propre merite la charge de Connétable, & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien pour être le Heros de son siecle, qu'un peu plus de condescendance pour la personne qui l'aimoit, ou un peu moins de ressentiment de l'injure qu'elle lui fit se voiant méprisée.

Cette fiere Princesse ne s'oposa ni à la naissance, ni aux progrez de sa passion; soit qu'elle s'ennuiât de demeurer veuve, ou qu'en changeant de condition, elle ne voulut pas sortir de la France où elle étoit assurée d'avoir beaucoup de credit, lorsque son fils heritier presomptif de la Couronne viendroit à regner. Mais cet amour ne fut pas reciproque; soit que le Comte

de Monpensier, c'est ainsi qu'on apella d'abord le Connétable, ne pût se resoudre d'épouser une femme qui avoit un fils presque du même âge que lui ; soit qu'il sentît dans le fond de son cœur une antipatie secrete pour elle ; ou qu'enfin il aprehendât de donner de la jalousie à celui dont il faloit être le beaupere. La médisaace a inventé une quatriéme raison qui ne peut être veritable, parce que Monpensier n'avoit pas encore la mauvaise opinion de la vertu de la Comtesse, qu'il publia depuis, quand elle l'eut fait priver de la principale fonction de sa charge. Cependant comme il n'avoit point de bien pour soûtenir l'éclat de sa naissance, & qu'il n'étoit pas d'humeur à rien negliger de ce qui lui en pouvoit legitimement aporter, quoiqu'il fut d'une probité, & d'une continence toute extraordinaire dans le siecle où il vivoit, il répondit de sorte à l'afection de la Comtesse qu'elle ne desespera pas de le rendre sensible, quoiqu'elle s'aperçeut bien que son cœur conservoit encore toute sa liberté.

Elle lui procura dans cette vûe le commandement de l'armée de Guiene, où il fut heureux, & celui de l'armée d'Italie qu'il refusa par un secret pressentiment du peu de satisfaction qu'il en pouvoit recevoir. Le malheur qui acompagna toûjours celui qui eut cet emploi à sa place, fit connoitre son discernement, & augmenta sa reputation. La Comtesse d'Angoulême qui voioit tout le monde aplaudir au soin qu'elle prenoit de sa fortune, l'auroit élevé dés ce tems-là à la premiere dignité de l'épée, s'il n'eut été contraint par une necessité indispensable d'entrer dans des interêts oposez à ceux de sa bien-faitrice.

Lorsque le Comte d'Angoulême eût épousé Madame Claude, la Comtesse sa mere commença d'entrer dans le Conseil, & se broüilla avec la Duchesse de Beaujeu, qui avoit eu jusques-là la principale direction des afaires, & s'en étoit aquitée avec beaucoup de reputation. Elle avoit un jugement solide acompagné d'une grande penetration, & on peut dire qu'elle meritoit

toutes les loüanges qu'on lui a données, mais ſes belles qualitez étoient ſujetes à deux défauts. Elle vivoit dans une admiration continuelle de ſa perſonne,& dans un mépris univerſel pour toutes les autres Dames, de quelque rang ou de quelque merite qu'elles fuſſent. Sa fierté n'étoit pas ſans fondement, & s'il s'en trouvoit qui l'égalaſſent en beauté, il n'y en avoit aucune qui aprochât de ſa force, & de la delicateſſe de ſon eſprit. Ces heureux talens lui avoient fait obtenir la Regence pendant la minorité de Charles VIII. au préjudice du premier Prince du ſang, qui fut depuis Loüis XII. Quoi qu'elle n'eut épouſé qu'un Cadet de la maiſon de Bourbon, le Roi ſon pere n'aiant pas jugé à propos par des raiſons d'Etat, de la mieux marier, elle avoit rangé les factieux, ſoutenu l'autorité roiale, conſervé le dedans de l'Etat, & réüni la Bretagne à la Couronne. Le Roi ſon frere devenu majeur touché des ſervices qu'elle lui avoit rendus, l'avoit maintenuë dans la direction principale des afaires, & Loüis XII.

avoit cru par la même raiſon ne l'en devoir pas éloigner. Elle étoit encoré dans le Conſeil lorſque la Comteſſe d'Angoulême y entra. Loüis XII. voiant ces deux Princeſſes broüillées, & ne pouvant les acorder, aima mieux ſe declarer pour la mere de ſon gendre que pour ſa belle ſœur. La Ducheſſe de Beaujeu eut tout le dépit qu'on peut s'imaginer de cette preference, & embraſſa avec avidité l'ocaſion qu'elle trouva bien-tôt aprés de s'en vanger. Son mari étoit mort aprés avoir recueilli la ſucceſſion de Bourbon, & ne lui avoit laiſſé qu'une fille apellée Suſanne, qui fut la ſource du plus grand procez qu'il y ait eu en France depuis pluſieurs ſiécles.

Le Comte de Monpenſier, qui étoit devenu l'aîné de la Maiſon de Bourbon, en pretendoit tous les biens en vertu d'une eſpece de Loi Salique, comme parlent les Juriſconſultes, ou pour mieux dire, en vertu d'une ſubſtitution ancienne & renouvellée de tems en tems, dans les deux Maiſons de Bourbon, l'Archambault & la Roiale,

laquelle apelloit à la succession de leurs biens les mâles plus éloignez, au prejudice des plus proches femelles. La Princesse Susanne au contraire se fondoit sur le Droit commun, & sur la Loi du Roiaume qui n'excluoit pas plus les filles des Maisons les plus illustres que celles des autres, d'heriter de leurs peres lors qu'elles n'avoient point de freres.

Le seul moien d'éviter le procez étoit de marier ensemble les parties; & la Duchesse de Beaujeu qui avoit découvert l'intention de la Comtesse d'Angouléme, crut ne la pouvoir mieux traverser qu'en faisant entendre à Monpensier par des personnes de confiance, qu'il ne tiendroit qu'à lui d'épouser la Princesse de Bourbon. L'artifice de cette proposition consistoit, en ce que la Duchesse de Beaujeu s'assuroit par là de gagner entierement Monpensier, & l'ôter à son ennemie; puisque ce Prince qui s'étoit si long-tems défendu des charmes de la Comtesse d'Angoulême lors qu'il n'étoit pas marié, y resisteroit bien

ment aprés avoir épousée la Princesse de Bourbon.

Monpensier ne balança pas sur une proposition qui lui étoit doublement avantageuse: il sçavoit bien que quand même les biens de la maison de Bourbon, lui seroient adjugez par arrêt, il ne laisseroit pas d'être incommodé, non seulement à cause que la dot, le doüaire & le preciput de la Duchesse de Beaujeu étoient tres grands, Loüis XI. n'aiant rien oublié dans le contract de sa fille pour rendre ses conventions plus avantageuses, mais encore parce que cette Princesse avoit emploié tout le gain qu'elle avoit fait durant sa Regence, à paier les dettes de la maison de Bourbon, qui montoient à des sommes immenses, dont il auroit falu la rembourser devant qu'on la dépossedât.

Monpensier convaincu par ces raisons, ala trouver le Roi Loüis XII. pour le prier de lui permetre de rechercher Mademoiselle de Bourbon, & d'avoir la bonté de la demander pour lui. Le Roi jugea cette alliance si neces-

faire qu'il la fit conclure dans trois jours. Sa Majesté, les Princes, les Officiers de la Couronne, & quinze Evêques signerent le contract ; mais les sçavans Jurisconsultes qui l'avoient dressé y oublierent une formalité dont le Chancelier Duprat sceut bien depuis tirer avantage, en les convainquant d'ignorance dans les choses dont ils avoient tâché de s'instruire durant toute leur vie. La Duchesse de Beaujeu leur avoit permis de mettre les clauses les plus favorables à Monpensier, & ils crurent avoir pourveu à ses interêts autant que la prudence humaine pouvoit s'étendre, en la faisant reconnoitre pour heritiere unique, & necessaire de la maison de Bourbon, & en obligeant les mariez à se faire une donation mutuelle entre vifs de leurs autres biens, droits & pretentions de quelque nature qu'ils fussent. Cependant ils ne prirent pas garde qu'il s'en faloit deux ou trois mois que l'Epouse n'eut l'âge necessaire pour engager ses biens, & que pour supléer à ce manquement en ce qui regardoit les éfets civils on

devoit obtenir une ſentence. On leur reprocha depuis cette ômiſſion, & ils s'en excuſerent en diſant qu'ils avoient bien preveu la difficulté, mais qu'ils n'y avoient point eu d'égard, à cauſe que dans les mariages contractez en France, la preſence du Roi couvroit les défauts des conditions, comme la preſence de l'Evêque couvroit les défauts des conditions ecleſiaſtiques.

La Comteſſe d'Angoulême fut d'autant plus irritée de ces noces precipitées, qu'elle avoit eu moins le loiſir de les traverſer ; elle fit des éforts extraordinaires ſur elle-même pour domter ſa paſſion ; & lors qu'elle s'imagina d'avoir paſſé de l'amour à la haine, elle choiſit le Duc d'Alençon, premier Prince du ſang pour ſervir d'inſtrument à ſa vangeance, le croiant tout propre à ſeconder ſes deſſeins, parce qu'il avoit un interêt particulier dans l'afaire, Mademoiſelle de Bourbon lui aiant été promiſe avant que Monpenſier la recherchât, dans les ſentimens d'honneur dont la Cour de France étoit alors prevenuë, ce Prince l'avoit ofenſé dans

la partie la plus ſenſiblé en épouſant ſon acordée ſans lui demander s'il perſiſtoit dans le deſſein de l'épouſer.

Quoique ces raiſons ſur leſquelles la Comteſſe fondoit ſon eſperance euſſent un fondement aſſez ſolide, elles ne produiſirent pas l'effet qu'elle en avoit atendu. Outre que le Duc d'Alençon n'étoit pas homme pour aler ſoûtenir une querelle contre Monpenſier, il étoit ravi du mariage dont on pretendoit qu'il dût être fâché. En éfet aprés avoir été acordé avec Mademoiſelle de Bourbon, lors qu'elle étoit encore au berceau, il avoit aimé Mademoiſelle d'Angoulême, fille de la Comteſſe, ſans oſer découvrir ſa paſſion, de peur d'irriter les Princes de Bourbon qui ſe piquoient d'une delicateſſe extraordinaire en matiere d'honneur, & qui étoient tous braves. Mais l'obſtacle étant levé, il penſoit à rechercher Mademoiſelle d'Angoulême, quand ſa mere la lui vint ofrir. Il l'accepta avec joie, & promit tout ce qu'on vouloit contre Monpenſier, prevoiant bien qu'autrement, la Com-

tesse n'auroit pas emploié toute l'autorité que la nature & le droit civil lui avoit donné sur sa fille, pour la disposer à un mariage pour lequel elle témoignoit beaucoup d'aversion.

Aprés les noces, le Duc d'Alençon ne crut pas devoir hazarder sa personne pour contenter sa belle mere; & par un bonheur qu'il n'atendoit pas, il ne fut pas même sollicité d'acomplir sa promesse. La Comtesse qui n'avoit pas bien sondé son cœur lors qu'elle avoit éxigé cette condition, ne demeura pas long-tems sans s'apercevoir qu'elle aimoit encore Monpensier, & qu'elle s'étoit trompée en prenant pour l'amortissement de sa passion, le dépit sous lequel elle s'étoit cachée. Son inclination même ne fut pas éxempte du destin commun des choses violentes, qui redoublent leurs éforts à proportion de la resistance qu'elles rencontrent, puis qu'elle aima d'autant plus Monpensier, qu'elle se vit moins en état d'en être aimée. Elle ne garda plus de mesure dans les bien-faits qu'elle lui pouvoit procurer, & la premiere chose qu'elle demanda pour lui à son

fils aprés qu'il fut monté sur le trône, fut l'épée de Connétable. Le nouveau Roi tout jeune, & sans experience qu'il étoit, ne put d'abord s'y resoudre, & s'en excusa sur le danger qu'il y avoit de mettre toutes les forces de l'Etat entre les mains d'un Prince, qui seroit capable de le renverser s'il avoit autant d'ambition que de naissance, & de merite. Mais les importunitez de la Comtesse d'Angoulême, & l'ascendant qu'elle avoit sur son fils l'emporterent sur la raison. Ce qu'il y eut de plus bizarre dans cette conjoncture, fut, que le Roi se laissa persuader, lorsque sa mere lui dit, que pour meriter non seulement l'estime, mais encore l'admiration de ses nouveaux sujets, il étoit important de leur faire voir qu'il n'avoit ni la bassesse d'ame ni la timidité de ses quatre predecesseurs, qui n'avoient osé confier leur épée à des Princes du sang, de crainte de les redouter ensuite.

Monpensier ne fut pas plutôt Connétable qu'on se repentit de l'avoir élevé à cette dignité. Sa femme acou-

cha d'une fille, & le Roi lui fit l'honneur d'aler à Chantelle pour la tenir sur les fonts. Il y fut receu par cinq cens Gentilshommes feudataires de la Maison de Bourbon vêtus de velours, la chaîne d'or au col, faisant trois tours, & montez à l'avantage. Ce luxe fut surpassé par celui des festins, des tournois, des balets, & des mascarades; & le Roi s'en retourna piqué de jalousie, comme si le Connétable eut pretendu disputer avec lui de magnificence.

Le dépit que S. M. en avoit conceu éclata à la marche de Valenciennes, où le Duc d'Alençon importuna sa belle-mere de lui faire donner le commandement de l'avantgarde, avec menaces de quiter l'armée s'il ne l'obtenoit; sur ce qu'étant premier Prince du sang, il ne pouvoit obéir plus long-tems au second, sans prejudicier à son rang, & se rendre méprisable aux François, dont il pouvoit devenir le maître avant le Connétable.

Sa raison n'étoit pas sans replique; mais il étoit d'ailleur si malheureux

qu'il meritoit bien qu'on ſoulageât ſes vrais déplaiſirs, par une ombre d'honneur qui ne devoit durer que quatre ou cinq heures. Sa femme qui étoit la plus ſpirituelle perſonne de ſon ſiecle, ne pouvoit ſe reſoudre à l'aimer, tant à cauſe de ſes mauvaiſes qualitez du corps & de l'eſprit que parce qu'elle avoit été contrainte de l'épouſer aprés avoir eu l'ambition de pretendre au Prince d'Eſpagne.

Ce mauvais ménage qui étoit connu de la Comteſſe d'Angoulême la touchoit d'autant plus qu'elle en étoit la cauſe. Pour reparer ce mal autant qu'il étoit enſon pouvoir, elle demanda au Roi qu'il laiſſât mener l'avantgarde à ſon beaufrere. La pretention de la Comteſſe étoit apuiée ſur deux raiſons; l'une, que le Connétable n'y ſeroit pas beaucoup intereſſé, le Roi n'étant pas reſolu de donner bataille, & l'autre que le Duc d'Alençon n'auroit que le nom de Chef, les ordres devant être donnez par le Maréchal de Châtillon, qui ſerviroit ſous lui en qualité de Lieutenant General. Mais

elle s'abaſa dans la premiere de ſes conjectures. Le Connétable fut autant piqué de ce qu'on faiſoit faire par un autre le plus beau de ſa charge, que ſi on lui eût ôté l'épée; & ce fut dans les premiers tranſports de ſon reſſentiment qu'il lui échapa des paroles qui donnoient ateinte à l'honneur de la Princeſſe d'Angoulême. Tant de perſonnes les oüirent que cette Princeſſe en fut incontinent avertie, & comme elle ſe vantoit principalement d'avoir vécu dans une grande continence, quoi qu'elle fut demeurée veuve à dix-ſept ans, elle ne put aprendre que celui qu'elle aimoit le plus l'acuſoit d'une foibleſſe criminelle, ſans emploier tous les moiens que la raiſon & la vengeance lui inſpiroient pour le haïr. Mais ſoit que l'injure qu'elle venoit de recevoir ne fût pas plus forte qu'avoit été le dépit de voir ſon amant épouſer une autre perſonne; ou que toutes les choſes qui devoient diminuer ſon amour continuaſſent à l'augmenter, elle ne laiſſa pas d'aimer le Connétable le voiant ingrat, comme

elle n'avoit pas étouffé sa passion lors qu'elle l'avoit veu marié, parce qu'on aperçoit quelquefois en amour aussi bien que sur la mer un raion d'esperance au travers des plus éfroiables tempêtes.

* La femme du Connétable mourut en couche au mois de Mai 1522, & ne lui laissa point d'enfans. Le Chancelier Duprat n'en fut pas plutôt averti qu'il ala trouver la Comtesse d'Angoulême, & la felicita sur ce que le Ciel venoit de lui ouvrir un moien pour engager le Connétable à l'épouser par interêt, puisqu'il avoit refusé de le faire par inclination. Il lui aprit ensuite qu'elle étoit la plus proche heritiere de la défunte, parce que la Connêtable étoit fille de Pierre de Bourbon, & que la Comtesse étoit fille de la sœur de ce Duc : d'où il conclut qu'il esperoit lui en faire recueillir la succession, en donnant ateinte au contrat de mariage du Connêtable, & à l'ancienne substitution de la maison de Bourbon.

Ce qui faisoit agir le Chancelier n'é-

* *Ann.* 1522.

toit pas tant le desir de plaire à la Comtesse, quoiqu'il n'en laissât échaper aucune ocasion, que l'envie de se vanger du refus qu'avoit fait le Connétable de l'acommoder d'une terre d'Auvergne proche de sa maison de Verrieres, où il étoit né. Cependant la Comtesse le remercia de même que si elle lui eût été redevable de tout le bonheur qu'elle atendoit pour le reste de sa vie. Le Chancelier se chargea de fournir les memoires necessaires pour l'instruction du procez, mais la Comtesse avant que de le commencer voulut faire une derniere tentative sur l'esprit du Connétable. Elle se fondoit sur ce que ce Prince aimoit naturellement le bien & l'épargne, quoi qu'il fût magnifique dans les ocasions d'éclat, & que s'étant marié pour devenir riche, il pourroit bien se remarier pour conserver ses richesses. Elle emploia pour cela l'Amiral de Bonnivet, mais elle ne sçavoit pas qu'il étoit le plus mal propre de tous les hommes qu'elle pouvoit choisir pour faire réüssir son dessein, encore qu'il eût toutes les qualitez

qualitez necessaires pour negocier delicatement une afaire de cette nature. Il y avoit pourtant deux raisõs qui eussẽt obligé la Comtesse à jetter les yeux sur un autre, si elle les eût connuës ; l'une qu'il aimoit la Duchesse d'Alençon sa fille, & que la vertu de cette Princesse au lieu de surmonter sa passion, en lui ôtant l'esperance, lui avoit fait commettre des folies, qui à la verité n'avoient pas eu de succez, mais elles n'auroient pas dû être pardonnées ni à l'excez de son amour, ni à la qualité de favori, si le Roi n'eût eu plus de complaisance pour lui que de justice pour sa sœur. L'indulgence dont on avoit usé à son égard avoit bien couvert sa passion, mais elle ne l'avoit pas éteinte, & comme il connoissoit parfaitement la delicatesse du Connétable, il prévoioit bien que si ce Prince épousoit la Princesse d'Angoulême, il lui défendroit absolument de voir la Duchesse d'Alençon. L'autre raison étoit que Bonivet en qualité de favori du Roi ne travailloit qu'à la disgrace du Connétable, pour se faire donner

ensuite le commandement des armées, & il n'avoit garde d'emploier ses soins pour augmenter le credit de ce Prince, & pour l'afermir à la Cour, en lui faisant épouser la Mere de S M. La Comtesse qui ignoroit toutes ces circonstances ouvroit son cœur à Bonnivet avec une confiance entiere, & ne lui celoit aucune de ses plus secretes pensées.

Ce ne fut pas neanmoins la perfidie du negociateur qui fut le principal obstacle à son dessein, un autre plus fidele n'y auroit pas mieux reussi ; outre que le Connétablé étoit si persuadé de la justice de sa cause, qu'il ne faisoit que rire de tout ce qu'on lui disoit; au contraire la Reine venoit de lui temoigner qu'elle souhaitoit qu'il épousat Renée de France sa sœur. Cette Princesse possedoit tous les avantages de l'esprit au défaut de ceux du corps, & ses biens devoient être fort grands, puisque le tiers des terres allodiales de la maison de Bretagne lui apartenoit. Le Connétable prevenu de cette esperance renvoïa Bonnivet avec un refus, &

la Comtesse d'Angoulême qui n'en pouvoit penetrer la cause, permit au Chancelier de faire intenter en son nom, & de poursuivre le procez de la succession de Bourbon.

Monthelon, fameux Avocat, plaida la cause du Connétable avec tant de force, que le Roi le jugea depuis digne de la charge de Garde des Sceaux de France. Poiet parla pour la Comtesse d'Angoulême, & quoi que son plaidoier n'eut ni la force ni la solidité du premier, il ne laissa pas d'éblouïr la pluspart des juges ; soit qu'ils fussent prevenus de la bonne foi du Chancelier, qui avoit fourni à cet Avocat des nullitez imaginaires ; soit qu'ils aprehendassent de choquer ce Chef de la Justice, en ne favorisant pas le parti pour lequel ils le voioient solliciter avec tant de chaleur ; ou qu'enfin il leur eut promis de les fai e rembourser des douze cens écus qu'ils avoient paiez de leurs charges.

On ne difera de prononcer l'arrêt qu'à la sollicitation de la Comtesse d'Angoulême, qui vouloit avoir le loi-

sir de faire ses derniers éforts sur l'esprit du Connétable, pour le porter à l'épouser. Elle lui fit remontrer par les amis qu'il avoit dans le Parlement, que sa cause étoit deplorée, & qu'il aloit être le plus pauvre Prince de l'Europe. Mais ces deux considerations ne firent qu'augmenter la haine qu'il avoit déja pour sa partie, & ce ne fut peut-être que pour l'irriter davantage qu'il fit demander au Roi la Princesse Renée de France sa belle-sœur.

Le refus que Sa Majesté lui en fit ne pouvoit être plus civil, & l'on peut dire que si François I. seconda les desirs de sa Mere, tout injustes qu'ils étoient, il le fit de sorte que rien ne pouvoit lui être imputé, puis qu'il paroissoit que l'obstacle venoit tout entier du côté de la Princesse Renée, qui ne pouvoit, disoit-elle, épouser un homme qu'on aloit dépoüiller. Le Connétable dissimula le ressentiment qu'il en eut, & demeura quelque tems dans une immobilité qui fit croire à la Comtesse qu'il lui falloit donner encore une ataque. Elle envoia Bonnivet pour faire bâtir sur la

terre dont il portoit le nom, un Château superbe, en un lieu si proche de celui de Chatelrault apartenant au Connétable, qu'il le dominoit absolument. Bonnivet obeït avec joie, & le Connétable avoüa depuis qu'il n'avoit jamaïs été si touché que de l'éfronterie de ce favori, qui pour le braver, élevoit une espece de Citadelle sur un fief qui relevoit de lui. Ce Prince ne pouvant resister à tant d'insultes, prêta l'oreille aux propositions que l'Empereur lui fit faire par Adrien de Croi Comte de Rieux premier Gentil-homme de sa chambre d'embrasser son parti. Cet envoié traversa la France déguisé en paisan, & arriva de nuit à Chantelle, où il fut logé dans un apartement joignant celui du Connétable, & où il conclut le traité qui causa depuis tant de malheurs à l'Etat.

Cõme le pouvoir de de Rieux n'étoit exprimé qu'en termes generaux, & que le Connétable avoit lieu de craindre que l'Empereur ne désavouat son Ministre, aprés qu'il auroit levé le masque, il envoia secretement en Espagne la

Connétable en tous ses droits. La Doüairiere ajouta, & fit voir par des papiers autentiques qu'elle mit entre les mains du Connétable, qu'elle avoit dégagé de ses propres deniers la plûpart des terres de la maison de Bourbon, & que les autres lui étoient tellement hipotequées pour sa dot & pour ses conventions, qu'encore que la succession fut ajugée à la Comtesse d'Angoulême, elle seroit contrainte de l'abandonner, comme étant plus onereuse que profitable, à cause des sommes immenses qu'il faudroit paier entierement avant que d'en jouir. Cette Doüairiere fit ensuite à son Gendre une donation entre vifs de tous ses biens, sans distinction & sans reserve le subrogeant en tous ses droits.

Le Connétable fut d'autant plus surpris de la generosité de sa belle mere qu'il s'y atendoit le moins : mais il ne laissa pas de persister dans le dessein d'executer le traité qu'il avoit fait avec l'Empereur, soit qu'il prévit que sa partie se voiant privée de la succession de Bourbon, emploieroit l'autorité

On conſeilla au Roi de faire arrêter le Connétable, & de le mettre en lieu de ſeureté juſqu'à ſon retour, mais il aima mieux le ramener par la douceur. Il l'ala voir à Moulins, où il feignit d'être malade, non pas tant à deſſein de tromper ſa Majeſté, que pour découvrir ſes veritables ſentimens; l'horreur de ſon crime l'aiant déja ébranlé juſques là, qu'il étoit reſolu de ne rien executer du traité conclu avec l'Empereur, pourveu que le procez qu'on lui faiſoit demeurât ſuſpendu.

Il eſt à preſumer que le Roi lui eut donné ſatisfaction, s'il eut penetré ſa penſée, mais Sa Majeſté crut lui faire aſſez d'avances, en lui diſant, aprés avoir commandé à tout le monde de ſe retirer, qu'il étoit informé de ſa negociation avec le Comte de Rieux; & du ſujet pour lequel la Mothe des Noiers étoit alé en Eſpagne; que ces deux crimes étoient grands, mais qu'il ne doutoit pas que le Connétable ne s'y fut porté par un dépit, dont il ſe repentiroit auſſi tôt qu'il auroit ſeu ce qu'on vouloit faire pour lui. Le Roi ajoûta

en s'expliquant qu'il ne pouvoit empêcher sa mere de poursuivre le procez, dans la fureur où elle étoit de se voir méprisée, mais qu'il offroit de donner au Connétable toutes les seuretez necessaire pour la restitution des biens qui lui seroient ôtez par arrêt.

Cette proposition toute genereuse qu'elle étoit n'agrea pas au Connétable pour deux raisons; l'une qu'elle donnoit à la Comtesse d'Angoulême tout l'avantage qu'elle pretendoit sur lui; l'autre qu'il n'y avoit point de voie juridique par laquelle il pût être rétabli durant la vie de cette Princesse, sans qu'elle en demeurât choquée, & qu'il étoit honteux d'atendre sa mort pour en être revétu & de demeurer cependant dépoüillé de tous ses biens. Il avoüa neanmoins au Roi ce qu'il n'étoit plus en état de nier, & loüa le rare desinteressement de sa Majesté d'aimer mieux conserver le second Prince de son sang, que de profiter d'une succession qui le regardoit. Le Roi croiant l'avoir persuadé, l'embrassa, lui jura qu'il oublioit sa faute, le pria de travail-

ler à sa guerison, & lui dit qu'il aloit à Lion, où sa presence étoit necessaire pour faire avancer les troupes, & qu'il l'atendroit-là. Le Connétable promit de s'y faire porter en litiere, & en éfet il se mit en chemin: mais il reçut avis à la Pallisse que le Parlement de Paris, par les sollicitations secretes du Chancelier, avoit ordonné que les biens de la maison de Bourbon seroient mis en sequestre jusqu'à l'entiere decision du procez.

Le Connétable reduit par là dans l'impuissance de servir, se gnit que son mal etoit acru, de sorte qu'il ne pouvoit plus endurer le mouvement de la litiere, quelque doux qu'il fut, & s'adressant à Varti qu'il croioit avoir été laissé auprés de lui pour espion sous pretexte de l'acompagner, le conjura d'aler trouver le Roi pour lui representer sa foiblesse. Varti n'osa refuser la commission de peur de se rendre suspect au Connétable, mais il ne fut pas plutôt en chemin que ce Prince retourna à Chantelle; d'où il dépêcha l'Evêque d'Autun pour porter à la Cour

des assurances écrites & signées de sa main, que si on vouloit casser l'Arrêt du Parlement, qui ordonnoit le sequestre de ses biens, par un Arrêt contraire du Conseil, & lui donner une remission en bonne forme de tout ce qu'il pouvoit avoir commis contre l'Etat, il serviroit à l'avenir avec la même fidelité qu'il avoit témoignée avant que la Mere du Roi l'eût jetté dans le desespoir. Mais Varti & l'Evêque n'étoient pas encore arrivez à Lion, quand la Comtesse d'Angoulême & le Chevalier furent informez par les Emissaires qu'ils entretenoient auprés du Connétable, qu'il retournoit à Chantelle, & ne doutant plus que ce ne fut pour s'enfuir, ou pour commencer une guerre civile, ils presserent tellement le Roi, qu'il envoia le bâtard de Savoie & le Maréchal de Chabanes avec quatre cens lances & quatre mille hommes de pied, pour l'assieger dans Chantelle, & pour se saisir en toute maniere de sa personne.

* Le bâtard & le Maréchal s'avancérent avec tant de precipitation, qu'ils

* *Ann.* 1525.

rencontrerent l'Evêque d'Autun à la Pecaudiere qui n'eſt qu'à deux lieuës de la Paliſſe, & le firent priſonnier, mais un de ſes domeſtiques échapa qui courut à toute bride avertir le Connétable de ce qui venoit d'arriver à ſon Maître. Ce Prince jugeant par la detention de l'Evêque qu'il n'y avoit plus de meſures à garder avec la Cour, partit incontinent avec ce qu'il avoit de ſuite, & marcha toute la nuit pour aler à Herman, place de la haute Auvergne, dont Henri Arnaud Gentil-homme de ſa maiſon étoit Gouverneur. Il y arriva au point du jour le 8 Septembre 1523, & fit repoſer ſon train. Il ala lui-même au plus fort du ſommeil des ſiens éveiller Pomperan & Montaignac d'Eſtenſannes, & les tirant à part leur dit qu'il vouloit aler dans la Comté de Bourgogne, & qu'il avoit beſoin de l'un des deux pour l'acompagner dans ſa fuite, & de l'autre pour la favoriſer. Pomperan lui étoit redevable de la vie, aprés avoir tué en duel à Amboiſe Chiſai le plus fameux galant de la Cour; il s'étoit ſauvé par l'adreſſe du Conné-

table, & par l'escorte qu'il lui avoit donnée, & depuis ce Prince avoit obtenu sa grace.

Estensannes avoit toute la confiance du Connétable, & rien ne s'étoit passé avec la Doüairiere de Bourbon, ni avec les étrangers, qui ne fut écrit ou signé de sa main ; & comme il y avoit plus de danger de demeurer avec le train que de suivre le Connétable, la seule contestation de ces deux Gentils-hommes fut à qui resteroit, & le sort le décida en faveur d'Estensannes. Il étoit vigoureux & capable d'une longue fatigue, quoi qu'il eût déja prés de quatre-vingt ans. Il s'étoit toujours oposé au dessein du Cônétable, acusant la Mothe des Noiers & l'Evêque d'Autun de lui avoir perverti l'esprit. Il ne l'avoit servi qu'à contre cœur dans une negociation dont il prevoioit assez les facheuses suites. Cependant il ne laissa pas de feindre qu'il étoit le Connétable, & de se coucher dans son lit jusqu'à deux heures avant le jour qu'il sortit d'Herman aux flambeaux, revêtu des habits de son Maître, & monté sur

son cheval, à la tête de l'équipage. Il continua de joüer ce rôle jusqu'à ce que voiant que la lumiere l'aloit découvrir, il s'arrêta & dit à ses compagnons en pleurant, que le Connétable étoit parti, leur faisant les excuses de ce Prince & les congediant de sa part. Ensuite il ala seul, & par des chemins détournez, se cacher dans le Château de Puiguillon en Bourbonois, où il demeura quinze jours; & se faisant razer la barbe, qu'il portoit aussi longue que les cheveux, il passa travesti en Prêtre, dans la Comté de Bourgogne, d'où le Connétable le fit venir auprés de lui pour lui donner le Gouvernement du Château de Milan.

Ce malheureux Prince avoit pris auparavant la même route avec Pomperan, sans autre precaution que celle qu'Arnaud lui avoit sugerée, de monter sur des chevaux ferrez à rebours La ruse couta cher à Arnaud, car le bâtard de Savoie & Chabannes, qui avoient en vain poursuivi le Connétable, s'en étant aperçus, alerent chercher le Maréchal qui avoit ferré les chevaux, le

contraignirent d'avoüer la verité, coururent à la maison d'Arnaud, parce qu'il avoit suivi le Connétable, & la pillerent. Ce Prince arriva sans obstacle à Dole, d'où il passa en Italie & visita le Marquis de Mantoüe son cousin germain. Je ne raporterai pas les suites fâcheuses de sa revolte, qui regarde plutôt l'histoire generale que les amours de la Comtesse d'Angoulême. Cette Princesse aprés avoir causé la prison de son fils, en poussant avec trop de chaleur sa vengeance contre le Connétable, contribua encore par une jalousie d'ambition à la fin tragique de sa Maîtresse.

La Comtesse de Château-Brian se voiant exposée à la haine de cette Princesse, qui étoit demeurée Regente pendant l'absence de sa Majesté, ne savoit à qui recourir. L'aîné de ses freres avoit été confiné dans la Guiene, le second avoit été tué à la bataille de Pavie, & le troisiéme avoit perdu la liberté & la vie en recouvrant la Navarre. Comme il n'y avoit point de retraites pour elle parmi les siens, elle fut

contrainte d'en chercher une à Château Brian. Son mari la receut d'une maniere, qui toute bizarre qu'elle étoit, faisoit pourtant esperer qu'elle pourroit s'adoucir à la fin.

Il ne la voulut point voir, & la fit enfermer dans une chambre qui sembloit être destinée à la penitence, puisque tout l'ameublement en étoit noir. Il permit à leur fille, qui avoit déja sept ans, de manger avec elle, & ne pouvoit lui-même s'empêcher de la regarder quelquefois pendant le repas, d'un lieu où elle ne le voioit pas, ni de comparer la beauté naissante de l'une à celle de l'autre, qui étoit dans le point de sa perfection. Ce traitement ne dura que six mois, parceque la fille ne vécut pas plus long-tems; & le Comte n'aïant plus devant les yeux cet objet uniquement aimé, qui lui demandoit grace pour l'autre, il ne pensa plus qu'à sa vengeance. Il entra dans la chambre de sa femme avec six hommes masquez, & deux Chirurgiens, qui saignerent la Comtesse aux pieds & aux jambes, & la laisserent mourir en cet état. Le Roi

à son retour se proposa d'abord de faire une punition exemplaire des coupables, mais une nouvelle inclination lui fit bien tôt perdre le souvenir de la premiere.

Le Comte ne s'oublia pas dans l'excez où la jalousie l'avoit porté : il prevint les poursuites de la justice par un éxil volontaire, & demeura parmi les étrangers tant que la maison de Foix fut en état de le poursuivre. Il s'adressa ensuite au Connétable de Monmorenci dont la faveur s'étoit augmentée par la mort de Bonnivet, & de Monchenu, qui avoient partagé avec lui la bien-veillance du Roi. Le Comte offrit de lui faire une donation entre vifs, pourveu qu'il le tirât d'afaires, & Monmorenci aima mieux aquerir la terre de Château Brian par cette voie, que par celle de la confiscation, qui l'auroit engagé à des demêlez éternels avec la maison de Leval dont le Comte tiroit son origine. Quelques Critiques ont pretendu que Monsieur de Varillas, de qui j'ai tiré ces memoires, avoit été mal informé, que la Com-

tesse de Chteau-Brian s'étoit reconciliée avec son mari ; & qu'elle n'étoit morte que dix ans aprés le retour du Roi, mais il y a si bien répondu, que j'ai cru que la fin tragique de la Comtesse devoit demeurer pour constante, & je n'ai fait nulle dificulté de suivre mot à mot ce celebre historien.

* A peine François I. fut sorti des mains des Espagnols, qu'il entra dans une nouvelle prison, qui quoi que plus douce, n'en étoit pas moins dangereuse. La Comtesse d'Angoulême mena au devant de lui jusqu'au mont de Marsan, la jeune Anne de Pisseleu, que l'on apelloit Mademoiselle de Hellé, & qui venoit d'entrer, en qualité de fille d honneur, dans la maison de cette Princesse. Le Roi la trouva si aimable qu'il ne put défendre sa liberté contre ses charmes. Il la maria peu de tems aprés avec le Duc d'Estampes, qui ferma les yeux sur sa conduite, ne voulant ni l'aprouver, de peur de faire tort à sa reputation, ni la condanner dans la crainte de se faire des afaires. La Duchesse se voiant en

* *Ann.* 1526.

liberté de profiter du bonheur qu'elle avoit eu de plaire au Roi, ne songea plus qu'à éviter toutes les ocasions qui pouvoient arrêter le cours de sa bonne fortune. Elle avoit assez pratiqué la Cour pour sçavoir que le plus dangereux écueil que puissent rencontrer les Maitresses des Souverains, est de se broüiller avec les Favoris ou avec les Ministres, qui aiant souvent l'oreille du Prince, peuvent profiter de certains momens de dégout & des petites broüllleries qui naissent souvent entre deux Amans, les envenimer, & porter enfin leur Maître à une entiere rupture. Cette reflexion la fit resoudre à s'unir d'interêt avec le Connétable de Monmorenci, l'Amiral Chabot & le Chancelier Duprat, qui par l'autorité de leurs charges & par l'inclination du Roi s'étoient emparez du Ministere. Ces trois Officiers de la Couronne répondirent obligeamment aux avances que leur fit faire la Duchesse, parce qu'ils n'ignoroient pas que quelque grand que fut leur credit, il pouvoit être ébranlé, si la

Maitresse du Roi sçavoit profiter de ces momens favorables dans lesquels on ne peut rien refuser à une personne qu'on aime.

L'intelligence de ces quatre personnes eut un favorable succez pendant le reste de la vie du Chancelier, parce que cet habile Ministre par son experience & par son aplication, pourveut si bien à tous les besoins de l'Etat que les deux favoris n'avoient d'autre soin que de divertir leur Maitre : mais aprés sa mort le Conseil s'étant trouvé sans directeur, le Connétable & l'Amiral qui n'avoient pas eu soin de se faire instruire, parurent si neufs dans le Gouvernement que le Roi fut contraint d'y apeller le President Poiet. C'étoit un des plus habiles Magistrats du Roiaume, sa capacité étoit égale pour les grandes afaires & pour les petites, & son genie aloit plutôt à les broüiller qu'à les terminer. Dés qu'il fut entré dans le Ministere, il se proposa de mettre hors du Conseil les deux Favoris qui n'y servoient que de nombre ; parce que la fierté du premier

lui étoit devenuë insuportable, & qu'il aprehendoit le ressentiment du second, à cause d'un procez de consequence qu'il lui avoit fait perdre. La fortune sembla seconder ses desseins; car le Roi chagrin du mauvais succez de ses entreprises, s'étoit mis en tête qu'il justifieroit sa conduite à la posterité, s'il en rejettoit la faute sur ses favoris, & que leur disgrace sufiroit pour les faire paroitre coupables de toutes les fausses démarches qu'on avoit faites. L'Amiral fut le premier à qui il voulut faire sentir les éfets de sa mauvaise humeur quoi qu'il se fut alié avec la Duchesse d'Estampes. Ceux qui ne penetrerent pas dans le secret de ce Prince atribuerent la disgrace de Chabot à ce que son imprudence, avoit empêché Sa Majesté de dépoüiller entierement le Duc de Savoie. Le Roi fit confidence à Poier, qu'il avoit revétu de la Charge de Chancelier, de son indignation contre l'Amiral, & prit des mesures avec lui pour faire dans les formes le procez à ce Favori. Le Chancelier fut ravi de trouver une disposition si favorable à

ses desseins, & fit à sa Majesté des ouvertures dont elle fut contente. Cependant, comme il craignoit la colere de la Duchesse d'Estampes, dont le pouvoir lui étoit connu, il chercha la protection de Diane de Poitiers, Senéchale de Normandie, Maitresse du Dauphin.

Cette Dame étoit fille de Jean de Poitiers, Seigneur de S. Vallier, qui l'avoit mise fort jeune auprés de la Comtesse d'Angoulême; elle entra ensuite au service de la Reine Claude, en qualité de fi'le d'honneur. S. Vallier ne se trompa pas dans les desseins qu'il avoit eus de s'atirer quelque protection à la Cour par les charmes de sa fille; car on peut dire qu'elle lui sauva la vie par les secrets ressorts qu'elle fit agir. S. Vallier avoit eu part à la revolte du Connétable de Bourbon, & avoit été assez malheureux pour se laisser prendre. On lui fit son procez, & il fut condanné à avoir la tête tranchée. Diane fut si étourdie quand elle aprit cette nouvelle, qu'elle crut de ne devoir rien ménager pour garentir son pere d'un danger si pressant. Elle s'ala jetter aux

pieds du Roi fondant en larmes, & lui demanda la grace de celui à qui elle devoit la vie. Elle parut à ce Prince si belle & si touchante en cet état, qu'elle en obtint tout ce qu'elle voulut, & fit entrer dans son cœur l'amour sous le masque de la pitié. Elle conserva cette conquête jusques au voïage funeste que le Roi fit en Italie; & ce Prince essaia de cacher son infidelité à la Cõtesse de Château Brian, pour qui il avoit toujours de grands égards. Nous avons dit comme à son retour Mademoiselle d'Hellé s'empara tellemẽt de son cœur qu'elle le rendit insensible pour toutes les autres personnes de la Cour. Diane qui étoit mariée depuis long tems avec Loüis de Brezé, Senéchal de Normandie, tâcha de se consoler du changement du Roi, par les marques d'amour que lui donnoit le Dauphin, dont elle sceut si bien ménager les inclinations, qu'il lui demeura fidelle jusques à la mort. Quoi qu'elle eut sujet de se contenter de cette conquête, elle ne put pardonner à Madame d'Estampes le vol qu'elle lui avoit fait du cœur du

du Roi, & conceut pour elle une haine, dont elle donna des marques dans toutes les ocaſions qui ſe rencontrerent.

Poiet qui avoit connoiſſance de toutes ces choſes, crut ne pouvoir prendre un plus fort apui, & plus capable de le garentir de la colere de Madame d'Eſtampes que la Senéchale; Et comme elle fut bien aiſe de mettre de ſon côté le chef de la Juſtice, la liaiſon fut bien-tôt faite. Le Chancelier aprés avoir pris ces precautions donna au Roi des eſperances ſi certaines de perdre l'Amiral en obſervant les formes ordinaires de Juſtice, que Sa Majeſté le fit arrêter & l'envoia au bois de Vincennes, & Poiet donna incontinent les memoires dont on avoit beſoin pour l'interroger : il ne fut pas même neceſſaire, d'uſer de la plus ſubtile chicane, parce que l'accuſé répondit d'une certaine maniere qui lui fut prejudiciable. Comme il ſe défendit en brave Cavalier, plutôt qu'en Juriſconſulte habile, il avoüa des choſes qui le condamnerent, penſant qu'el-

les servirent à sa justification, il ne parla pas même exactement le jargon de la marine qui n'étoit presque alors entendu que des matelots, & il ne parut pas assez informé de la diference qu'il y avoit entre les droits de l'Amiral qui lui apartenoient, & ceux que les ordonnances reservoient au Roi. Le Chancelier pour mieux profiter de ces trois manquemens, persuada à sa Majesté de prendre des Commissaires dans tous les Parlemens du Roiaume pour vuider le procez, & d'en ôter la connoissance particuliere à celui de Paris, Juge naturel des afaires de la Couronne, comme étoit l'Amiral.

Ceux qui furent choisis étoient si devoüez au Chancelier qu'on ne doutoit pas qu'ils ne reglassent leurs sufrages sur ses intentions, & s'il se fût contenté de cette precaution, l'Amiral auroit été condamné sans qu'on eût pu découvrir celui qui y avoit le plus contribué; mais il lui prit envie de se mettre à la tête des Commissaires, & l'Amiral n'en eut pas plutôt connoissance qu'il le recusa. Il est dificile de

croire que Poiet ne sçut pas que sa dignité étoit exemte de recusation aussi-bien que de reproches, cependant à bien examiner sa conduite, il sembloit qu'il eût ignoré ce privilege de sa charge. Pour parer ce coup qui rompoit ses mesures, il eut recours à un artifice dont la malignité n'avoit pas été encore pratiquée dans la Cour, où on gardoit de certaines bien-seances en matiere de probité. Il sçavoit que la detention de l'Amiral avoit alarmé la Duchesse & le Connétable, en leur faisant aprehender dans la suite un pareil traitement, & que ces deux personnes se porteroient plutôt par cette considetation que par celle du danger de leur ami à ne rien oublier de ce qu'elles jugeroient necessaire pour lui sauver la vie. Il leur fit insinuer adroitement cette presuposition qu'il n'avoit pas moins d'interêt qu'eux à la conservation de l'Amiral, & que le changement arrivé dans le Conseil d'Etat, menaçoit d'une même disgrace tous ceux qui avoient l'honneur d'y entrer; que le mal neanmoins n'étoit pas si grand

qu'il auroit pû l'être, puis que le Chancelier n'étoit pas exclus du nombre des Commissaires, qu'il avoit pris toutes les precautions qu'enseigne la Jurisprudence, pour empêcher que l'afaire n'alât, ni à la mort naturelle, ni à la civile : mais qu'il venoit d'aprendre avec des sentimens de dépit & de pitié que l'Amiral n'avoit point de pire ennemi que lui même; qu'il faloit que la crainte de la mort lui eût ôté le jugement, ou que le conseil qu'on lui avoit donné fût corrompu, puis qu'il parloit de recuser le Chef de la Justice, & le seul ami qui lui restoit parmi ses Juges; que le pretexte de la recusation fondé sur le procez perdu étoit ridicule; puis qu'outre qu'il ne s'agissoit alors que d'une bagatelle, il s'étoit depuis écoulé tant de tems où les afaires avoient tellement changé de face, que l'Amiral n'auroit pas plus de raison de s'en souvenir qu'en auroient deux hommes graves qui se défieroient l'un de l'autre, parce que durant leur enfance ils se seroient batus pour une épingle. Cette comparaison toute baf-

ſe qu'elle étoit, faiſoit comprendre ſi nettement la diference qu'il faloit méttre entre Poiet ſimple Conſeiller au Parlement, ou le même Poiet en qualité de Chancelier & de Miniſtre d'Etat, que la Ducheſſe & le Connétable s'y laiſſerent ſurprendre. Ils furent éblouïs par la fauſſe eſperance que leur donnoit le Chancelier, & communiquerent leur aveuglement à l'Amiral, en penſant lui déciller les yeux ; ils l'obligerent à ſe déſiſter de la recuſation, & le Chancelier devenu Maître du procez par le conſentement des parties, ſe promît de lui donner la forme que le Roi voudroit.

Il ſembloit que rien ne pouvoit plus empêcher la perte de Chabot, aprés qu'on l'avoit fait donner ſi groſſierement dans le piege qu'on lui avoit tendu, lors que le Roi, qui ne vouloit pas faire perdre la vie à ce Favori, pour un crime dont il ne le croioit pas coupable, témoigna au Chancelier qu'il ſeroit content d'un arrêt qui punit l'Amiral par la perte de tout ce qu'il avoit aquis : On le prononça dans toutes les

formes, & le Roi aprés s'être servi du Ministere de Poiet, pour montrer un grand exemple de severité, voulut donner immediatement aprés par lui même, & sans la participation de personne, un grand exemple de clemence, aparemment pour faire valoir davantage à la Duchesse la grace qu'il avoit resolu de lui acorder. Il ne se contenta pas de rétablir l'Amiral dans sa charge & dans son Gouvernement de Poitou, mais il fit deplus revoir le procez & declarer en l'interpretation de l'arrêt, que cet Oficier de la Couronne n'avoit été convaincu, ni de crime de leze majesté, ni de perfidie.

Aprés le rétablissement de l'Amiral, le Triumvirat reprit sa premiere autorité, & il sembloit que rien ne devoit plus rompre l'union de ces trois personnes, lors que le Connétable par son imprudence s'atira une disgrace dont il lui fut impossible de revenir pendant le Regne de François I. & s'il revint à la Cour sous le Regne suivant, ce ne fut plus pour seconder les desseins de la Duchesse d'Estampes, mais il se jetta

dans le parti de sa rivale, & maria même son fils avec la fille de cette Dame veuve d'Horace Farnese, comme nous le dirons en son lieu.

* L'Empereur avoit demandé au Roi passage par la France pour aller châtier les Gantois qui s'étoient revoltez contre lui, & avoit ofert de donner l'investiture du Duché de Milan au Duc d'Orleans son second fils. On mis en déliberation si on lui devoit acorder ce qu'il demandoit, ou le lui refuser. Le Connétable fut d'avis de permettre à l'Empereur de traverser le Roiaume, pourveu qu'avant que d'y entrer, il confirmât par écrit la promesse que faisoient ses Députez, & que pour cet éfet on envoiât au devant de Sa Majesté Imperiale un homme d'autorité, sous pretexte de lui deferer plus d'honneur, mais en éfet pour retirer d'elle cet écrit en bonne forme. Le Cardinal de Tournon fut d'un sentiment contraire, & quoi qu'il eût appuié son opinion par des raisons si solides qu'elles sembloient sans replique, elle ne fut point suivie. Comme le

* *Ann.* 1539. L 4

Connétable en parlant avoit eu plus d'égard à l'idée dont il étoit prevenu qu'à la verité, le Roi prononça plutôt suivant sa propre inclination, qui tournoit encore du côté de Milan, que suivant le bien du Roiaume.

Le Connétable ne se contenta pas d'avoir fait pancher la balance de son côté, il eut encore l'aveuglement de vouloir être choisi pour aler au devant de l'Empereur, & pour le recevoir sur la frontiere, la vanité d'obtenir une Commission si honorable, l'empêcha de voir les dangers dont elle est accompagnée : il trouva ce Prince au delà de la riviere de Bidassoa & le pressa aux termes de son instruction d'acorder par avance l'investiture du Duché de Milan au Duc d'Orleans, qui atendoit Sa Majesté Imperiale avec le Dauphin au deça de la même riviere.

L'Empereur qui avoit preparé sa réponse, caressa extraordinairement le Connétable, & lui témoigna qu'il se raporteroit entierement à ce qu'il lui conseilleroit de faire : il lui fit ensuite une fausse confidence, en feignant de

lui ouvrir le fond de son cœur, & n'oublia rien pour lui persuader qu'il s'étoit enfin resolu de contenter le Roi. Il ajoûta que la dificulté n'étoit plus que du tems, & que même il ne s'agissoit pas tant de preserver sa reputation de flétrissure, que celle de François I. parce que comme sa Majesté Tres-Chrétienne afectoit principalement de paroître genereuse, on lui feroit le plus grand tort qu'elle étoit capable de recevoir, si l'on obscurcissoit sa gloire, en donnant pretexte à toute l'Europe de presumer qu'elle n'avoit pas permis, mais vendu le passage à l'Empereur: Ce qu'on ne manqueroit pas de publier si le Duché de Milan étoit donné avant qu'on acordât le passage; au lieu que si on le permettoit de bonne grace & sans condition, il donnoit sa parole imperiale de faire expedier l'investiture dans la premiere ville des Païs Bas, avec une Preface également honorable au Roi son beaufrere & à lui; puis qu'elle contiendroit, que le bon acueil qu'on lui avoit fait en France & l'amitié qu'on lui avoit

témoigné l'avoir obligé de reconnoître tant de faveurs par un present aussi magnifique qu'étoit le Duché de Milan. L'Empereur sur sa bonne foi fut regalé depuis Baionne jusqu'a Chatelraut, où le Roi s'étoit avancé pour le recevoir, neanmoins quand François I. aprit le piege dans lequel le Connétable avoit donné, il ne fut pas content de sa negociation, & fut sur le point de suivre les conseils qu'on lui donna de faire arrêter l'Empereur sous des pretextes plausibles jusqu'à ce qu'il eût mis en pleine possession le Duc d'Orleans du Duché de Milan. Le Peloux Gentil-homme François, qui s'étoit mis au service de ce Prince, l'en avertit, & jugeant le danger d'autant plus inévitable, que l'on croit aussi tôt ce que l'on craint que ce que l'on souhaite, il repassa dans son esprit tous les expediens que l'adresse la plus consommé lui pouvoit fournir, & n'en trouva point de meilleur que celui d'une liberalité surprenante. La Dame qu'il redoutoit le plus étoit la Duchesse d'Estampes : elle gouvernoit absolument le

Roi, & elle n'étoit plus avec le Connetable dans la même liaison, depuis qu'elle avoit penetré qu'il entretenoit commerce avec la Senéchale, afin de se preparer une protection auprés du Dauphin, quand il se oit parvenu à la Couronne. Ces deux Dames s'étoient broüillées pendant le voiage de Montmörenci, & à son retour il fut obligé de prendre parti dans cette querele. Le sujet de leur broüillerie venoit, de ce qu'il étoit échapé à la Duchesse de dire qu'elle étoit née le même jour que la Senéchale avoit été mariée. Ce malin reproche de vieillesse ofensa tellement la personne qu'il touchoit qu'il fut impossible de l'apaiser. Le Connétable, aprés y avoir inutilement emploié son credit, se declara pour la Senéchale; soit qu'il preferât le soleil levant au couchant, ou qu'il estimât sa fortune si bien établie auprés du Roi, que rien desormais ne pourroit l'ébranler. Mais sa prevoiance ne fut pas juste des deux côtez, puis qu'en abandonnant la Duchesse, il irritoit une femme vindicative, qui avoit trop d'es-

prit pour perdre la premiere ocasion qu'elle trouveroit de contribuer à sa disgrace. En éfet, elle avoit aprouvé l'avis du Cardinal de Tournon, & ne cessoit de representer au Roi que Sa Majesté deviendroit l'objet de la raillerie publique, si elle se laissoit encore tromper. On n'a pas seu si l'Empereur étoit informé de ces particularitez, mais il agit de la même maniere que s'il les eût penetrées. Un jour qu'il lavoit les mains avec le Roi pour dîner, & que la Duchesse lui presentoit la serviete, il laissa tomber une bague enrichie d'un diamant de grand prix : la Duchesse la ramassa, & voulut la rendre, mais l'Empereur lui dit avec tout l'enjoûment dont il étoit capable, qu'il n'envioit pas le present que la fortune venoit de faire à une personne si charmante, & que la bague étoit à elle par une loi inviolable de l'Empire, qui bien loin de permetre aux Empereurs en aucune rencontre de reprendre ce qui leur étoit tombé des mains, quelque rare qu'il fut, ordonnoit qu'il demeureroit à celui qui l'auroit trouvé pour

marque de l'avanture. Il n'étoit pas aisé de trouver l'endroit d'où cette loi étoit tirée, ni d'aporter des exemples pour justifier qu'elle avoit été en usage; aussi la Duchesse emploia tout ce qu'elle avoit d'agrément pour persuader l'Empereur de reprendre la bague, & le Roi l'en pressa par toutes les voies civiles dont il put s'aviser; mais l'Empereur qui avoit trop bien commencé sa ruse pour la laisser imparfaite, s'obstina tellement à vouloir que la bague demeurât à la Duchesse, que le Roi fut contraint de consentir qu'elle la gardât.

L'éfet de la bague fut, que la Duchesse, qui avoit de l'esprit, faisant reflexion sur la galanterie de l'Empereur & sur l'adresse qu'il avoit euë de lui faire acepter un present magnifique, dans la seule conjoncture où le Roi pouvoit agréer qu'elle l'aceptât, se sentit excitée à diferer de se venger du Connétable, de peur que la disgrace de ce favori ne rejaillît sur un Prince aussi liberal qu'étoit l'Empereur. La Cour ala ensuite à Paris, Sa Majesté

Imperiale n'y demeura qu'autant qu'il faloit pour donner le loisir au Roi de vuider ses cofres par une magnificence superfluë. Elle passa ensuite par Chantilli, où le Connétable le traita à son tour. Le Roi conduisit l'Empereur jusques à S. Quentin, & commanda au Dauphin & au Duc d'Orleans de l'acompagner jusques à Valenciennes.

On auroit de la peine à croire les caresses que receut le plus jeune de ces deux Princes, sous pretexte que l'Empereur étoit charmé de son humeur enjoüée. On le traita de gendre futur, & on lui fit esperer que le fief de Milan n'etoit pas la seule grace qu'il devoit atendre. Aprés que l'Empereur fut rentré, le Connétable & l'Evêque de Vabres Ambassadeur de France, lui demanderent audience, & le presserent d'executer sa promesse. Ce Prince n'osa les mécontenter d'abord, parce que leur Maître pouvoit encore secourir ceux de Gand, il leur répondit seulement, que puisque le Roi des Romains son frere étoit en chemin pour

venir en Flandre, il faloit l'atendre afin qu'il ne restât aucun pretexte de contester l'investiture, sur ce qu'elle avoit été faite sans la participation de celui qui devoit necessairement succeder à l'Empire. Le Connetable retourna vers le Roi son Maitre, mais l'Evêque de Vabres qui suivoit l'Empereur, lui fit tant d'instance qu'il le contraignit de lever le masque, & de désavoüer tout ce qu'il avoit dit au Connétable.

Le Roi d'autant plus piqué de cette infidelité qu'elle touchoit également son honneur & ses interêts, reconnut la faute qu'il avoit faite de n'éxiger point d'écrit de l'Empereur; & comme il n'y a rien de si ordinaire que de rejeter sur autrui le mal qu'on a fait, lors qu'on en a le moindre pretexte, il ne se plaignit d'avoir été trompé, que pour avoir sujet d'en punir le Connétable, à qui il reprocha toutes les fautes qu'il avoit commises. Il le relegua dans sa Maison de Chantilli, & l'on ne douta pas que la Duchesse d'Estampes ne fut cause de sa disgrace. La preuve qu'on

en eut étoit fondée, sur ce que le Dauphin, aprés avoir emploié tout ce qui se pouvoit pour maintenir à la Cour son Compere, c'est ainsi qu'il nommoit le Connétable, non seulement ne fléchit point le Roi, mais encore s'atira des paroles rudes qu'il croioit n'avoir pas meritées.

* Le Connétable ne fut pas le seul sur qui tomba la colere de la Duchesse, le Chancelier Poiet en ressentit des éfets bien plus violens. Le pretexte qu'elle prit pour le perdre, vint d'un procez entre Jean du Tillet, Grefier en chef du Parlement de Paris, & Jean de la Renaudie Gentil-homme de Perigord, qui fut depuis le principal auteur des Guerres Civiles de France. Le credit des parties, ou la dificulté des questions qu'il faloit vuider, avoit fait renvoier l'afaire en divers Tribunaux, d'où elle avoit été évoquée au Conseil, & enfin remise sur le Bureau dans le Parlement de Dijon. La Renaudie craignant de sucomber, obtint des lettres roiaux par la faveur de la Duchesse d'Estampes, qu'il avoit engagée

* *Ann.* 1540.

dans ses interêts, afin de diferer le jugement de l'afaire en l'embarassant de nouveau. Gilbert Baiard Secretaire du Roi, presenta les lettres au Sceau, & ne manqua pas d'avertir le Chancelier que c'étoit par ordre exprés de Sa Majesté, qui n'avoit pû refuser cette grace aux solicitations de la Duchesse. On ne sait pas si le Chancelier examina les lettres pour s'aquiter de sa charge en homme de bien, ou par une repugnance secrete qu'il avoit de suivre aveuglément les caprices de la Duchesse, ou enfin parce qu'il favorisoit la cause de Du Tiller; mais il est certain qu'il ne les scela qu'aprés les avoir reformées en divers endroits. La Renaudie n'y trouvant plus son compte, les porta à la Duchesse, qui n'étoit déja que trop animée contre le Chancelier, depuis le procez de l'Amiral, & l'excita à la vengeance sous pretexte de maintenir son credit. Elle ne difera pas plus longtems que le soir du même jour, qu'elle presenta au Roi, qui se levoit de table, la Renaudie tenant ses lettres raturées. Ce Gentilhomme éloquent de son na-

turel, comme il ne le témoigna que trop depuis dans la conjuration d'Amboise, exagera l'importance des mots que le Chancelier avoit alterez, & tâcha de piquer le Roi contre ce Magistrat, à cause de l'oposition qu'il sembloit avoir aportée à la puissance absoluë. Le Roi qui depuis long-tems avoit envie de disgracier le Chancelier, n'en pouvoit trouver un pretexte plus plausible. Il étoit haï de toute la Cour, & on savoit assez que personne ne le regretteroit; neanmoins des raisons importantes firent diferer sa disgrace. Le Roi fit dire seulement à la Renaudie, de raporter les lettres au Chancelier, & de lui commander plus precisément au nom de Sa Majesté de les expedier sans modifications. La Renaudie retourna vers Poiet, & lui fit son message d'un ton arrogant, en presence de la Reine de Navarre, qui le solicitoit alors pour un de ses domestiques convaincu d'avoir enlevé une tres-riche heritiere. Le Chancelier étoit trop fier pour suporter patiemment qu'un Gentil-homme provincial lui vint faire

une espece d'insulte dans sa maison, & aux yeux d'une Princesse dont il avoit interêt de se conserver l'estime. Mais comme il n'osoit refuser d'obeïr à ce second ordre, ni maltraiter, non pas même de paroles celui qui le portoit; il prit les letres de la Renaudie, & les montrant à la Reine de Navarre, il ajouta, voila le bien que les Dames font à la Cour, elles ne se contentent pas d'exercer leur empire, elles entreprennent même de violer les loix & de faire des leçons aux Magistrats les plus consommez dans l'exercice de leurs charges. Encore que le Chancelier n'eût entendu parler que de la Duchesse, il arriva mal-heureusement pour lui que la Reine de Navarre y prit part, à cause que les termes étoient équivoques, & pouvoient aussi bien s'expliquer de la solicitation qu'elle venoit de faire au Chancelier, pour le rapt que son domestique avoit commis, que de la violence qu'on lui faisoit, en le contraignant de sceler les lettres de la Renaudie: Elle ne témoigna pas neanmoins tout le ressentiment qu'elle en

eut, de peur de se commettre avec un Oficier du Roi son frere, & se contenta de lui répondre qu'elle étoit trop interessée dans le mal dont il se plaignoit pour lui en procurer la reparation: mais elle ne fut pas plutôt sortie de la Maison du Chancelier, qu'elle ala trouver la Duchesse, pour lui faire part de l'emportement de ce Magistrat, & ne la quita qu'aprés avoir concerté avec elle les moiens de le décrediter auprés du Roi. Il ne fut pas dificile à ces deux Dames, qui avoient partagé entr'elles l'amour & l'amitié de ce Prince, de le faire consentir à l'abandonnement d'un homme dont il avoit dessein de se défaire. Sa Majesté lui envoia demander les Seaux, qu'elle donna à François de Monthelon President au Parlement, qui ne s'étoit pas rendu moins celebre par son integrité que par sa vigueur, avec laquelle n'étant encore qu'Avocat, il avoit défendu la cause du Connétable de Bourbon. Le Roi n'avoit pas voulu laisser une action si éclatante sans recompense, & l'avoit élevé à une des premieres dignitez de la Robe,

quoi qu'il n'eût montré son éloquence qu'en plaidant contre la Comtesse d'Angoulême sa mere. La Reine de Navarre & la Duchesse étoient trop animées contre le Chancelier pour se contenter d'une punition qui ne faisoit que suspendre la fonction de sa charge: elles avoient assez penetré dans les intrigues pour être persuadées que s'il demeuroit en liberté il se rétabliroit infailliblement à la Cour; & quand même cette voie lui manqueroit, il pouvoit arriver une telle conjoncture que la necessité des afaires obligeroit le Roi à lui mander de reprendre sa place dans le Conseil. Il faloit donc le mettre hors d'état d'en atendre l'ocasion, les deux Dames pour y parvenir formerent une brigue composée des principales personnes de la Cour, sans en excepter la Reine Eleonor, qui ne laissa pas d'y entrer, quoi qu'elle eut resolu de ne se mêler de rien, sur tout dans un tems où la Guerre étoit sur le point de recommencer contre l'Empereur son frere. On chercha long-tems la cause de son changemét, &

voici ce que les ſpeculatifs penſerent en avoir découvert. Elle étoit en France comme en un éxil, & elle n'y avoit point d'habitude ; elle ſoufroit beaucoup de la Ducheſſe d'Eſtampes, qui ne lui laiſſoit aucune part dans le cœur du Roi ; & pour comble de déplaiſir, elle n'étoit en état ni de ſe vanger, ni de rendre ſa condition meilleure. Son malheur n'avoit touché de tous les Courtiſans que le Connétable de Montmorenci, qui l'avoit aſſiſtée par afection, comme diſoient ſes ennemis, ou par pitié, comme il y a plus d'aparence. Elle ſçavoit que le Chancelier Poiet avoit contribué à la diſgrace du Connétable, & le dépit qu'elle en avoit fut ſufiſant pour l'obliger à ſe mettre d'un parti qui lui donnoit moien de ſe vanger de l'un, & de contribuer au rapel de l'autre.

Le Dauphin parut à la tête des Ennemis du Chancelier afin de donner la conſolation à Montmorenci d'aprendre dans ſa retraite à Chantilli, que celui qui avoit ſervi d'inſtrument pour l'éloigner de la Cour en étoit

banni lui même sans espoir d'y revenir. Le Roi de Navarre s'y joignit par la seule complaisance qu'il étoit obligé d'avoir pour sa femme, le Comte de St Paul par l'antipatie qui se trouve quelquefois entre les Princes du Sang & les premiers Ministres, l'Amiral Chabot par la satisfaction de voir tomber son ennemi dans le piege qu'il lui avoit tendu, Montpezat par le contrepeids que l'autorité du Chancelier mettoit à sa faveur, le Cardinal de Tournon & le Maréchal d'Annebault, afin de demeurer seuls dans le Conseil d'Etat. Il se forma de toutes ces personnes ensemble une intrigue si puissante que le Roi n'eut pas la force d'y resister longtems: on lui remontra qu'il étoit dangereux de laisser le Lion en état de nuire aprés l'avoir irrité, que le Chancelier avoit entre les mains tous les titres de sa Couronne, & que sa Majesté lui avoit confié ses plus importans secrets; qu'il pouvoit les rendre inutiles en les revelant à l'Empereur, & se procurer par cette perfidie un établissement public aussi considerable en Espagne

qu'étoit celui qu'il perdoit en France ; d'où l'on concluoit qu'il faloit le metre en lieu seur, & l'observer de si prés qu'il n'eût pas le pouvoir de nuire lors qu'il en auroit le dessein.

Le Roi plus las de la frequente repetition de ces raisons que persuadé de leur force, donna ordre en se couchant à Louis de Nevers d'arrêter le Chancelier & de le conduire dans la Tour de Bourges. Nevers s'aquita de cette commission avec toute la joie que pouvoit sentir un homme qui vengeoit le public en la personne de son ennemi particulier : il environna sa maison d'hommes armez, il le réveilla par un bruit terrible, & lui signifia l'ordre du Roi en des termes de la plus piquante raillerie, ne lui donna qu'à peine le loisir de s'habiller, ne lui permit ni d'entrer dans son Cabinet, ni de conferer avec personne, & le conduisit en toute diligence dans la Tour de Bourges.

Cette metamorphose ne fut pas neanmoins si surprenante, que celle qui se fit en même tems dans l'ame du Chancelier ; ceux qui l'avoient connu pour

pour le plus hardi & le plus ſuperbe des hommes avant ſa diſgrace, ne purent aſſez admirer la baſſeſſe & la timidité qu'il témoigna dans ſa priſon ; il fatigua de plaintes à contre tems, & de ridicules prieres ſes amis & ſes ennemis, & n'oublia rien de ce qu'il jugeoit capable d'inſpirer de la pitié aux Dames qu'il avoit ofenſées, il n'uſa de la liberté d'écrire qui lui fut enfin acordée, que pour demander au Roi, au Cardinal de Tournon & à l'Amiral Chabot de racheter ſa vie & ſa liberté au prix des biens immenſes qu'il avoit aquis. Rien ne juſtifia mieux qu'il avoit été indigne de ſa haute fortune que le trop d'empreſſement avec lequel il ſouhaita de lui ſurvivre. Sa conduite changea la crainte & l'averſion qu'on avoit eu pour ſa perſonne en un mépris qui ne lui fut pas avantageux; puis qu'on le laiſſa pendant quelques années dans la Tour de Bourges ſans témoigner que l'on penſât à lui. Enfin il importuna tellement les Miniſtres que ſon procez fut mis ſur le bureau, mais non pas en la maniere qu'il

le pretendoit, puis qu'on lui donna des Commissaires choisis dans tous les Parlemens du Roiaume; on lui rendit portant cette justice de prendre les plus habiles & les plus gens de bien, & la France n'avoit point de Juges dont la probité & la sufisance fussent plus universellement connuës que de Pierre Raimond President au Parlement de Roüen, qui fut chargé d'en faire les informations. On voulut bien lui donner cette satisfaction, soit que ses ennemis crussent avoir plus de preuves qu'il n'en faloit pour le perdre ou que le Roi qui ne lui vouloit pas faire grace comme à l'Amiral Chabot, eût cherché toutes les precautions necessaires pour empêcher qu'on n'eût rien à dire contre la severité dont il pretendoit user envers le premier Magistrat du Roiaume. Quoi qu'il en soit le procez dura jusques à l'année 1545, parce que l'acusé se voiant abandonné de tout le monde, & prêt à sucomber sous les mêmes artifices dont il avoit oprimé les autres, emploia toutes les ruses que lui avoit apris sa longue expe-

rience, & ramaſſa ſon adreſſe & ſes lumieres pour ſe défendre. Il promena ſes Juges par tous les détours que la chicane pouvoit inventer, pour éluder, ou du moins pour reculer ſa condannation : il embaraſſa également ſes Juges & les témoins qui lui furent confrontez, & ſe défendit ſi bien qu'il ſauva ſa vie, ſoit que les Juges aprés une longue diſcuſſion n'euſſent pas trouvé toutes les raiſons de le condanner à mort qu'on leur avoit d'abord fait eſperer, ou que l'animoſité trop ouverte de ſes parties eût inſpiré de la clemence à ces Magiſtrats, en leur perſuadant qu'il étoit innocent, parce qu'il y avoit de l'excèz dans les pourſuites de ſes ennemis pour le perdre. Il ouït, tête nuë, prononcer l'arrêt qui le privoit de ſes dignitez & de ſes biens, & le confinoit dans une priſon perpetuelle, pour avoir dérobé les finances, vendu les ofices, & fait pluſieurs trafics meſſeans à ſa qualité. Le Roi ſurpris de la douceur de l'arrêt ne pût s'empêcher d'en témoigner du reſſentiment aux Commiſſaires, & de leur

faire des reproches qui passerent jusques à les acuser d'avoir été corrompus. Sa Majesté ne laissa pas neanmoins de remetre la peine de la prison, & Poiet fut contraint pour gagner sa vie, de reprendre sa premiere fonction d'Avocat consultant au Palais, ne s'estimant que trop heureux de s'être ainsi tiré d'afaire, devant des Juges d'integrité approuvée, quoi qu'il y eut autant de personnes convaincuës qu'il avoit merité la mort, qu'il y avoit de gens qui le connoissoient.

La Duchesse d'Estampes aprés avoir ruiné tous ceux qui avoient osé traverser son credit, sembloit n'avoir plus rien à craindre que la mort du Roi, aussi étoit-ce sa seule inquietude. Quoi que le Duc d'Estampes son mari eût fait une enquête juridique de sa conduite depuis son mariage, elle étoit bien assurée qu'il ne s'en serviroit pas tant que le Roi seroit vivant, mais enfin il n'étoit pas immortel, & il faloit que cette cruelle separation arrivât. La Duchesse eut même le déplaisir de voir ce mal-heur de loin & d'en sentir les

* *Ann.* 1547.

aproches;car la ſanté de François I.diminuoit inſenſiblement, & ſoit que les Medecins ignoraſſent la veritable cauſe de ſon mal, ſoit qu'ils n'oſaſſent la découvrir, ou qu'ils deſeſperaſſent que Sa Majeſté voulût s'aſſujetir aux remedes violens qui ſeuls en pouvoient corriger la malignité, ils ſe contentoient de remedier en quelque maniere aux éfet exterieurs les plus incommodes, san toucher à la ſource. Ainſi le Roi ſ ſentant apeſantir tous les jours & pe dant la viguєur & l'adreſſe qui lui avoit fait aimer autrefois avec tant de paſſion la chaſſe & les autres exercices laborieux, vivoit dans un chagrin dont la Ducheſſe étoit obligée de ſuporter preſque toute l'aigreur, dans le même tems qu'elle étoit affligée d'un autre côté par l'inquietude de ce qu'elle deviendroit aprés la mort de ce Prince, qui vrai-ſemblablement ne pouvoit pas vivre encore long-tems.

Elle avoit bien quelque eſperance de reprendre dans le cœur du Duc d'Eſtampes la place d'où la jalouſie l'avoit chaſſée,puis qu'elle étoit encore

jeune, & qu'elle possedoit sans aucune diminution cette beauté ravissante qui l'avoit autrefois charmé ; & il n'étoit pas sans aparence que la pitié s'emparât du cœur de son mari, aprés que la jalousie avoit cessé par la mort du Roi, y produisant l'éfet qu'on atendoit de l'amour. La haine que la Senéchale de Normandie avoit pour elle lui sembloit bien plus redoutable : elle aloit devenir ce qu'elle étoit alors, & il étoit à presumer qu'elle se serviroit de son credit pour perdre son ennemie.

La Senéchale étoit Maîtresse du Dauphin comme la Duchesse l'étoit du Roi ; mais il n'y avoit point d'autre raport que celui-là dans leurs corps & dans leurs esprits. La Duchesse n'avoit jamais été plus belle qu'elle étoit alors, & n'avoit rien perdu de l'éclat qui l'avoit fait passer aux yeux les plus fins, & à ceux mêmes de l'Empereur, pour la beauté la plus acomplie de l'Europe, & la Senéchale n'avoit presque plus aucun des atraits qui avoient vingt-un an auparavant sauvé la vie à S. Vallier son pere ; La Duchesse n'avoit que

trente un an, & on ſoupçonoit que la Senéchale en avoit prés de ſoixante, le ſoin qu'on avoit pris de chercher ſon extrait baptiſtere aiant été inutile. La Ducheſſe regnoit naturellement, & la Senéchale par artifice, & ces empires ſi diferens ſe conſervoient par des voies opoſées; la Ducheſſe qui n'aprehendoit pas de déchoir, étoit moins ſur ſes gardes avant le declin de la ſanté du Roi, & ne ſe contraignoit point en parlant de la Senéchale, au lieu que celle-ci cachoit ſous des feintes demonſtrations de reſpet & de complaiſance le dépit de ſe voir méprisée, & avoit été en cette liberté de langage qu'il étoit échapé à la Ducheſſe de dire qu'elle étoit née le même jour que la Senéchale avoit été mariée. Ce diſcours étoit d'autant plus ofenſant qu'il pouvoit être veritable, & qu'il reprochoit à la Senéchale une égale impuiſſance de donner & de recevoir de l'amour, puis qu'on ſavoit qu'elle avoit demeuré long-tems ſans trouver de mari. Elle le diſſimula neanmoins tant que le Roi fut en parfaite

ſanté, mais elle n'eut pas plûtôt aperçu que Sa Majeſté commençoit à decliner, qu'elle fit ſentir à la Ducheſſe que ſe tems de ſa vengeance aprochoit.

La Ducheſſe obligée par ce mauvais traitement à faire reflexion ſur l'irregularité de ſa langue, aprehenda d'autant plus les éfets de la haine de la Senéchale, qu'elle étoit moins en état de les éviter ; car au lieu de ménager dans la faveur le Duc d'Eſtampes ſon mari, dont l'humeur inſenſible & peu ſujette aux plaiſirs de l'amour, auroit été amuſée par de legeres marques de la liberalité du Roi & par de vains emplois, pourveu qu'il les eût receus dans le tems qu'il en avoit beſoin, elle l'avoit mécontenté juſqu'au point qu'il s'étoit emporté au delà de la bien-ſeance, par les plus étranges caprices que la jalouſie ait jamais inſpiré, à publier lui-même ſon deshonneur par l'enquête juridique de la conduite de ſa femme, dont nous avons déja parlé. Ce procedé qui les rendoit irreconciliables, ôtoit à la Ducheſſe l'eſperance de retourner auprés de ſon mari, & la

reduiſoit à ce point de miſere, que la Senéchale aprés la mort du Roi, pourroit ſe ſervir de ce jaloux, comme d'un inſtrument pour la tourmenter, juſques à ce que ſa vengeance fut pleinement aſſouvie.

Ces motifs de terreur qui ne pouvoient être plus puiſſans ni mieux fondez, obligerent la Ducheſſe à chercher un expedient pour ſe mettre à couvert de l'orage; celui qui lui ſembla le meilleur & le plus facile tout enſemble, fut d'obtenir la protection du Duc d'Orleans, & de former à la Cour une brigue ſi puiſſante en faveur de ce Prince, qu'elle égalât celle de la Senéchale pour le Dauphin. Le but de la Ducheſſe étoit de chercher hors du Roiaume un établiſſement pour le Duc d'Orleans, où elle trouvât du repos & de la ſeureté lors qu'elle en auroit beſoin, & il n'y en avoit point d'autre à pretendre que celui que l'Empereur avoit tant de fois propoſé, qui conſiſtoit à donner l'inveſtiture du Duché de Milan ou des Pais-bas au même Duc d'Orleans à deux conditions: L'une

d'épouser sa fille ou sa niece, l'autre d'empêcher que ce qui seroit donné en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux mariages ne fût un jour réüni à la Monarchie Françoise. Toute la dificulté se rencontroit dans la derniere condition à laquelle la sterilité pretenduë de la Dauphine aportoit un obstacle invincible. Il y avoit dix ans que cette Princesse étoit mariée, sans avoir aucune marque de grossesse, & de quelque cause qu'eût procedé ce défaut, le Duc d'Orleans n'en auroit pas moins été heritier presomptif de la Couronne, ni par consequent moins incapable au sens de l Empereur de tenir les fiefs de Milan & des Païs-Bas. Le Medecin Fernel, aprés avoir sondé le temperament de la Dauphine, s'étoit mis en tête de remedier à son indisposition, & soit que les medicamens qu'il avoit ordonné eussent operé, ou que son secret n'eût consisté qu'à reveler au Dauphin les momens dans lesquels sa femme étoit plus capable de concevoir, la Cour s'étoit aperçeuë quelque mois aprés que la Dauphine étoit grosse.

La joie surprenante que la Duchesse en avoit euë, ne lui avoit pas d'abord laissé toute la liberté d'esprit necessaire pour connoître les avantages qu'elle en pouvoit tirer, mais ensuite elle avoit songé à faire sonder l'Empereur s'il seroit d'humeur d'engager le Duc d'Orleans dans ses interêts. Celui qui s'étoit chargé d'une commission si délicate, possedoit toutes les qualitez sufisantes pour commencer une grande afaire, mais il n'avoit pas en veuë celles qui pouvoient servir à la terminer. Il étoit de l'illustre Maison de Longueval & Comte de Bossu, & s'étoit insinué dans l'amitié de la Duchesse par le soin qu'il prenoit de faire valoir son bien, & de l'avertir des ocasions qui se presentoient de l'acroître en demandant au Roi les gratifications vaquantes. Et comme il avoit des terres dans les Païs-bas, aussi-bien que dans la Picardie, il pouvoit, sans être soupçonné, entretenir commerce dans ces deux Provinces. Il avoit de l'esprit, de l'adresse, de la fermeté & de la retenuë, mais il étoit extrêmement ataché à ses inte-

rêts, & comme il avoit plus de bien en Flandres qu'en France, il ne visoit qu'à s'établir dans le premier de ces païs, où ses décendans ont pris depuis racine.

Ce motif lui fit acepter l'ordre de negocier pour la Duchesse, parce qu'il se rendroit plus considerable à la Maison d'Autriche; l'Empereur ravi de voir une brigue si puissante parmi ses ennemis, qui le recherchoient d'intelligence, regarda cette conjoncture comme une faveur que la fortune lui vouloit faire pour rétablir ses afaires dans les Païs-bas. Il assura la Duchesse qu'il donneroit au Duc d'Orleans le Duché de Milan avec sa niece, ou les Païs-bas avec sa fille, & de peur qu'elle ne se défiât qu'il la vouloit tromper, en lui acordant si-tôt & si facilement sa demande, il ajouta qu'il se reservoit le choix de l'alternative, & qu'il ne seroit obligé de s'expliquer ni d'acomplir sa promesse, que lors qu'il seroit d'acord avec le Roi, c'est à dire qu'il devoit recueillir d'abord tous les éfets d'amitié que la Duchesse & sa faction

lui pouvoient procurer, pour des promesses éloignées, dont l'execution dépendroit toûjours de sa bonne foi.

Le Comte de Bossu étoit assez intelligent, pour s'aperçevoir que l'engagement n'étoit pas reciproque, mais il se ferma les yeux ; & la Duchesse, à qui l'apas d'une retraite ôtoit la vûë du serpent caché sous les fleurs, executa ce qui dépendoit d'elle en formant une liaison si étroite avec l'Empereur, qu'il ne se passa plus rien à la Cour, ni dans le Conseil de France, dont il ne fût prontement averti. En éfet la premiere letre qu'il reçût par la voie du Comte, lui rendit un ofice si signalé, qu'elle sauva sa personne & toute son armée. L'Empereur sut si bien profiter des avis qu'on lui donnoit, qu'il reduisit la France à deux doigts de sa perte ; mais la fortune aiant balancé ses premieres prosperitez, la Duchesse en prit l'ocasion de ménager la paix entre les deux Couronnes.

Les craintes reciproques de François I. & de Charles-Quint, donnerent lieu à une nouvelle intrigue entre les

Confesseurs de l'Empereur & de la Reine Eleonor, tous deux Religieux de St. Dominique. Le premier s'apelloit Diegos Chiavez, & le second Gabriel de Gusman. Chiavez par un ordre secret qu'il dissimuloit, écrivit à Gusman, comme s'il n'eût pretendu que lui communiquer la pensée qui lui étoit venuë, que le plus grand bien qu'ils pouvoient faire l'un & l'autre étoit d'éprouver si la providence divine ne voudroit point se servir d'eux comme d'instrumens pour confondre la sagesse humaine, en les emploiant à l'ouvrage de la paix que tant de grands personnages n'avoient pû conclure. Gusman comprit d'abord ce qu'il y avoit de caché dans la letre de son confrere & l'expliqua à la Reine Eleonor.

Cette Princesse étoit d'intelligence avec Madame d'Estampes, parce que n'aiant point eu d'enfans du Roi, elle s'atendoit d'être renvoiée aussi-tôt qu'elle seroit veuve; elle ne travailloit par consequent qu'à meriter un plus favorable acueil de l'Empereur son frere, lors qu'elle se retireroit auprés

de lui, en le servant à propos dans une Cour ennemie, où elle avoit été releguée sous couleur de mariage. Gusman & les deux Dames travaillerent avec tant de succez auprés de François I. qu'ils le firent resoudre à une paix avantageuse à l'Empereur,& à sacrifier à l'atente d'une aliance imaginaire plusieurs places considerables qui élargissoient les frontieres de l'Empereur, & les couvroient de sorte qu'il n'auroit eu de long tems rien à craindre. Il est vrai que la démarche que fit le Dauphin,pour faire rapeler le Connétable & le faire metre à la tète des troupes, ne contribua pas peu à faire determiner le Roi à la paix,par l'aversion qu'il avoit pour ce premier Oficier de la Couronne. La mort du Duc d'Orleans qui arriva quelque tems aprés, dégagea l'Empereur de sa promesse, dans le tems qu'il se voioit obligé,suivant le Traité de Crepi, de se determiner à lui donner sa fille avec les Païsbas, ou sa niece avec le Duché de Milan : Cependant François I. aprés avoir trainé sa maladie en plusieurs

lieux, trouva à Rambouillet sa fiévre tellement augmentée, qu'il ne put se rendre à S. Germain où il pretendoit se reposer, & aiant encore langui quelques jours dans cette maison il rendit l'esprit, laissant la Senéchale de Normandie en pouvoir d'executer la vengeance qu'elle avoit premeditée contre la Duchesse d'Estampes, par l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit du nouveau Roi.

Intrigues de la Cour de France, sous le Regne d'Henri II.

LA face de la Cour changea entierement aprés la mort de François I. le Cardinal de Tournon & le Maréchal d'Annebaut, qui avoient eu la principale direction des afaires sous le Regne precedent, furent privez de l'entrée du Conseil. Le Connétable de Montmorenci, qui fut rapelé de son éxil, y entra en leur place. François Comte d'Aumale, qui fut Duc de Guise

aprés la mort de ſon pere, & Jaques d'Albon S. André furent les favoris du Roi ; mais la principale autorité demeura entre les mains de Diane de Poitiers veuve de Loüis de Brezé, Senéchal de Normandie, qui fut faite Ducheſſe de Valentinois. La Ducheſſe d'Eſtampes craignant les éfets de la vengeance de ſon ennemie, ſe rétira à Villemartin maiſon de plaiſance à une lieuë de la Ville dont ſon Duché portoit le nom. Elle y vécut encore quelques années, dans l'exercice de la nouvelle Religion qu'elle avoit embraſſée, & à laquelle ſon exemple & ſes liberalitez atirerent quantité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe.

Quoique la Ducheſſe de Valentinois eût ſujet d'être contente de l'excez de confiance & d'amour que le Roi lui témoignoit, elle ne pût lui demeurer fidele ; elle fut charmée de la bonne mine de Charles de Coſſé Briſſac ; elle combatit quelque tems les ſentimens de tendreſſe dont elle étoit prevenuë pour lui, & enfin n'aiant pû les éteindre, aprés avoir conſulté ſon

miroir qui lui persuada qu'elle avoit assez de beauté, malgré le changement que l'âge avoit fait sur son visage, pour engager ce Seigneur à reprendre sa passion, & resolut de lui aprendre ce qui se passoit dans son cœur. Elle en prit l'ocasion lors qu'il vint la feliciter sur l'éloignement de Madame d'Estampes. Vos protestations sont-elles sinceres, lui dit-elle, & peut-on s'assurer que vous aiez un veritable atachement pour ma personne ? aprés qu'il lui eut juré qu'elle pouvoit le mettre à l'épreuve, & qu'il étoit prêt de sacrifier sa vie pour ses interêts.

Je sai, poursuivit-elle, que le credit que j'ai à la Cour, engage tous ceux qui ont quelque ambition à m'ofrir leur service, mais je veux de vous des sentimens plus desinteressez, je pretens que vous n'aimiez en moi que ce que je tiens de la nature, sans considerer ce que je dois aux bontez du Roi ; je n'en serai pas ingrate, & je veux prendre soin de vôtre fortune, pourveu que vous me laissiez suivre mon inclination & que vous vous en

reposiez entierement sur moi. Elle acompagna ces paroles de regards si passionez, que Brissac qui n'étoit pas novice en amour, connut aisément qu'il ne tiendroit qu'à lui d'entrer dans une intrigue particuliere avec la Duchesse. Il y avoit beaucoup à craindre de la colere du Roi, s'il découvroit un commerce de cette nature, mais encore plus de l'indignation de Diane, si elle se voioit méprisée aprés de si grandes avances ; aussi ne balança-t'il point sur le parti qu'il devoit prendre, & jugeant qu'il ne faloit pas negliger une si belle ocasion, il ne répondit que par un baiser fort passioné qu'il imprima sur une des mains de la Duchesse. Ce langage fut plus éloquent que tous les sermens qu'il auroit pû lui faire de l'aimer éternellement. On ne sçait point si Brissac eut pour elle une veritable passion, où s'il feignit d'en avoir pour profiter de son credit ; mais il est certain qu'ils eurent depuis plusieurs rendez-vous. La Cour ala quelque tems aprés au Château de Chambort, que François I. avoit fait

bâtir : La Duchesse fut logée dans un pavillon au bout du parc, où le Roi se rendoit le soir aprés que tout le monde étoit sorti de sa chambre, par une galerie soûterraine, & aloit passer les nuits avec elle. Un soir que Brissac étoit demeuré un peu plus tard qu'à l'ordinaire on vint les avertir qu'on avoit vû de la lumiere à l'entrée de la voute, & qu'aparemment le Roi n'étoit pas loin : la Duchesse alarmée fit promtement sortir Brissac qui rencontra assez proche de son pavillon Claude de Taïs, Grand Maître de l'Artillerie qui se promenoit en cet endroit, soit qu'il y eût quelque rendez-vous, ou que ses rêveries l'eussent entraîné jusques-là ; il reconnut Brissac, & se doutant bien du motif de sa visite nocturne, l'aborda, & lui en fit quelque raillerie : Brissac n'y prit pas plaisir, & en avertit le lendemain la Duchesse qui fit ôter à cet indiscret sa charge de Grand Maître, & l'obtint pour son Favori, Taïs vit bien d'où le mal lui venoit, mais il n'osa en parler à personne de peur de s'atirer un plus facheux traitement.

De Chambor la Cour ala à Joinville, où la Reine fut ataquée d'une fievre pourprée qui lui fit tellement enfler la langue qu'elle en perdit la parole. Cette Princesse fut abandonnée de tous les Officiers qui croioient sa maladie mortelle, & il ne resta auprés d'elle que le Cardinal de Châtillon. La Duchesse fut extrêmement alarmée de son mal, dans la crainte que si la Princesse mouroit, le Roi ne se remariât à quelque jeune personne qui eût assez de charmes pour lui derober le cœur de ce Prince. Cette ataque qui avoit été fort violente fut de peu de durée, huit jours aprés la Reine fut hors de danger, & par sa convalescence rendit la tranquilité à toutes les personnes qui prenoient interêt à sa conservation.

* Le Chancelier Olivier n'aïant pas eu pour la Duchesse toute la complaisance qu'il faloit avoir pour se maintenir dans le Ministere tomba dans la disgrace ; cependant comme on ne pouvoit lui ôter sa charge qu'avec la vie, & que son integrité ne donnoit

* *Ann.* 1549.

aucune prise sur lui : la Duchesse pour lui en faire perdre la principale fonction, obligea le Roi à ériger en titre d'ofice la Commission de Garde des Seaux, qui fut donnée à Bertrandi qu'elle avoit déja élevé à la Charge de premier President de Paris, & Gilles le Maître sa creature vint à la place du même Bertrandi à la tête de cet illustre corps.

La Duchesse voulant s'assurer une protection dedans & dehors le Roiaume, maria les deux filles qu'elle avoit euës du Roi ; l'aînée qui s'apelloit Diane comme elle, à Horace Farnese Duc de Castro, petit fils du Pape Paul III. & la cadette à Claude de Lorraine Duc d'Aumale. Elle fit donner aussi le bâton de Maréchal de France à Brissac, pour qui elle avoit toûjours la même tendresse.

*Le Pape Paul IV. s'étant brouillé avec Philipe II. Roi d'Espagne, envoia en France le Cardinal Caraffe son neveu pour engager le Roi Henri II. à une ligue contre les Espagnols. L'afaire fut examinée dans le Conseil, où

* *Ann.* 1556.

le Duc de Guiſe ſoutint avec chaleur, qu'il faloit donner ſecours à ſa Sainteté. dans le deſſein d'en profiter. Il eſperoit en faiſant paſſer des troupes en Italie, faire élever au Pontificat le Cardinal de Guiſe ſon frere quand le ſiege ſeroit vaquant, & cependant s'emparer du Roiaume de Naples, qu'il diſoit lui apartenir, comme heritier de la Maiſon d'Anjou. La Reine apuia le même ſentiment dans la veuë de faire donner le commandement de l'armée au Maréchal Frotzi ſon parent. La Ducheſſe de Valentinois qui s'étoit liée étroitement avec les Guiſes, fut auſſi du même avis, & le Connétable de Montmorenci n'oſa s'y opoſer de peur de lui déplaire, & dans l'eſperance que les Guiſes paſſant en Italie lui donneroient moien, pendant leur abſence, d'établir plus fortement ſon credit à la Cour. La ligue avec le Pape aiant été reſolue, on leva une puiſſante armée pour l'envoier à ſa Sainteté, mais Davauſon Ambaſſadeur du Roi à Rome, creature des Guiſes, qui avoit connoiſſance de cette intrigue, s'en ex-

pliqua si ouvertement que le Roi qui en fut informé changea de sentiment, de peur de contribuer à leurs desseins ambitieux : leur credit en receut même quelque ateinte, mais ils se retablirent peu de tems aprés par le moien du mariage qu'ils negocierent du Dauphin avec Marie Stuard Reine d'Ecosse leur parente. La Duchesse de Valentinois à qui leur élevation commençoit à devenir suspecte, traversa autant qu'elle pût ce mariage, & n'aiant pû l'empècher, resolut de s'unir plus étroitement avec le Connétable, en mariant au fils aîné de ce premier Oficier de la Couronne sa fille Diane, veuve du Duc de Castro qui avoit été tué au siege de Hedin. Il se rencontra un obstacle qu'elle eut quelque peine à surmonter : le jeune Montmorenci avoit épousé secretement & sans la participation de son pere, Mademoiselle de Pienne de la maison d'Alvin; le Connétable envoia son fils à Rome pour y faire declarer son mariage nul par la Rote : Montmorenci aprés y avoir fait examiner l'afaire pendant plusieurs seances,

ſeances, ne pût obtenir un Jugement definitif, parce que le Pape étoit bien aiſe de ménager la Ducheſſe & de l'entretenir dans ſes interêts par l'eſperance de lui faire donner un Jugement favorable. La Ducheſſe ennuié de ces longueurs, prit une voie plus courte, elle obligea le Roi à faire une Ordonnance par laquelle les mariages contractez par les enfans mineurs ſans le conſentement de leurs peres étoient declarez nuls. Aprés que cette Ordonnance fut verifiée, le Parlement ſur l'aveu que fit Montmorenci de n'avoir donné ſa foi à Mademoiſelle de Pienne qu'à condition que ſon pere y conſentiroit, caſſa tous les engagemens qu'il avoit pris avec elle, aprés quoi ce jeune Seigneur épouſa la Ducheſſe de Caſtro.

Les Guiſes voiant que la Ducheſſe de Valentinois, les traitoit froidement & qu'elle ne témoignoit de la confiance qu'au Connétable qui étoit parent du Maréchal de Briſſac ſon Favori, eſſaierent de s'en vanger. La Reine d'Ecoſſe avoit amené avec elle Made-

moiselle d'Amilton sa parente, qui avoit toutes les graces du corps & de l'esprit, & ils en firent parler adroitement aû Roi, qui voulant connoître si les loüanges qu'on lui donnoit n'étoient point flatées, il trouva tant de douceur & de brillant tout ensemble dans sa conversation, qu'il ne put se défendre de l'aimer. Il y avoit déja quelque tems qu'il sentoit quelque dégoût pour la Duchesse, mais elle avoit pris un si grand ascendant sur son esprit, qu'il n'osoit lui donner le moindre chagrin, & il prit autant de soin de lui cacher son intrigue avec Mademoiselle d'Amilton que si elle eût été sa femme. Cette nouvelle Maîtresse étant devenuë grosse, il la fit acoucher avec tánt de secret que personne à la Cour n'en eut connoissance. Le Prince qu'elle mit au monde fut nommé Henri comme son pere, & sous les Regnes suivans, fut grand Prieur de France, & gouverneur de Provence.

* Le Roi pour montrer son adresse à Mademoiselle d'Amilton, pour qui sa passion avoit augmenté depuis qu'elle

* *Ann.* 1559.

lui avoit donné un fils, voulut être d'une partie de tournois qui se fit en consideration des nôces de Madame Elizabet sa fille avec Philipe II. faites en execution du Traité de Château Cambresis. Sur la fin du troisiéme jour de ce tournois, qui étoit le 30 Juin 1559, il prit envie au Roi, qui avoit déja rompu plusieurs lances avec beaucoup de succez, de joûter encore la visiere levée contre le Comte de Montgommeri, fils de Lorge Capitaine des Gardes du corps. Le Comte fit tout ce qu'il pût pour s'en défendre; mais enfin il fut contraint d'obéir au Roi son Maître, & cette course fut si malheureuse, que la lance de Montgommeri aiant volé en éclats, le tronçon qui lui étoit resté dans la main frapa le Roi au dessus du sourcil de l'œil droit. Le coup fut si terrible que ce Prince tomba à l'instant sans connoissance & sans mouvement, on le porta sur son lit, & quelques remedes qu'on pût lui apliquer pendant onze jours qu'il vécut encore, on ne pût lui faire revenir la parole, & il expira de cette maniere.

Intrigues de la Cour de France, sous le Regne de François II.

LOrs que la Reine Catherine de Medicis vit le Roi ſon mari bleſſé, elle conſulta avec ſes confidens ſi elle devoit s'unir avec le Connétable ou avec les Guiſes ; car elle regardoit les uns & les autres comme ſes ennemis, parce qu'il étoit également aliez de la Ducheſſe deValentinois qu'elle haïſſoit mortellement, quoi que du vivant du Roi elle lui eût témoigné beaucoup de complaiſance. Elle ſe determina neanmoins à s'atacher avec les Guiſes, parce qu'ils étoient oncles de la Reine ſa belle fille, & parce qu'ils étoient depuis quelque tems en froideur avec la Ducheſſe. Le Connétable aiant été averti de cette union, dépêcha un Courrier à Antoine de Bourbon Roi de Navarre, pour l'inviter à venir prendre à la Cour le rang & l'autorité que lui donnoit ſa naiſſance ; mais ce Prince, qui craignoit que les Eſpagnols

ne s'emparassent de son Roiaume pendant son absence, demeura si long-tems irresolu, que la Reine & les Guises eurent loisir de faire leur cabale, d'éloigner les personnes qui leur étoient suspectes & de faire remplir les principales charges par leurs creatures. Le Duc de Guise eut le commandement des Armées, & le Cardinal la direction des Finances. La Duchesse de Valentinois fût exilée, on l'obligea de rendre les pierreries & les meubles precieux qu'Henri II. lui avoit donnez, & on lui ôta sa belle maison de Chenonceaux, que la Reine mere voulut avoir pour elle, en échange de laquelle on lui donna le Château de Chaumont sur les bords de la Loire. On priva Bertrandi des Sceaux, qui furent rendus au Chancelier Olivier, & on rétablit ce Chef de la Justice dans toute la fonction de sa charge. Le Connétable eut ordre de se retirer à sa Maison d'Escoüan, & le Cardinal de Tournon fut rapelé. La Duchesse de Valentinois se consola de cette disgrace avec Brissac qui lui demeura fidele, & qui

s'étant racommodé avec les Guises, empêcha qu'on ne le persecutât. Le Roi étant arrivé à Orleans, aprés douze jours de maladie mourut, non sans soupçon de poison, le dix-huitiéme mois de son Regne, ce qui donna lieu à de nouvelles intrigues.

Intrigues de la Cour de France, sous Charles IX.

* IL y eut de grandes brigues à la Cour pour la Regence, pendant la minorité de Charles IX. mais enfin la Reine Catherine l'obtint, & obligea le Roi de Navarre de se contenter de la Lieutenance generale du Roiaume. Cette Princesse étoit fort rafinée en politique, & croioit pouvoir emploier indiferemment pour regner les moiens legitimes & le défendus. Elle étoit magnifique dans toutes ses actions, & aimoit tous les divertissemens, qu'elle faisoit servir à ses desseins ambitieux. Pendant les troubles dont l'Etat fut

* *Ann.* 1560,

agité, on voioit les mêmes chariots porter les machines de guerre & celles des balets. C'étoit par ces artifices qu'elle retenoit auprés d'elle les jeunes gens de la Cour, qui trouvant auprés d'elle les plaisirs conformes à leurs âges & à leurs inclinations, & charmez par la beauté de ses filles d'honneur, preferoient le plus souvent son parti aux autres qui s'étoient formez au mépris de l'autorité roiale. La Cour étoit alors partagée par deux factions, celle des Huguenots & celle des Catholiquez zelez. Loüis Prince de Condé étoit à la tête de la premiere, & les Guises gouvernoient la seconde ; le Roi de Navarre, le Connétable & le Maréchal de S. André sembloient faire un troisiéme parti, & la Reine pretendoit conserver l'autorité que la Regence lui avoit donnée, en divisant ces trois Cabales & en les balançant, de maniere que l'une ne pût oprimer les deux autres. Le tiers parti, qu'on nommoit communément le Triumvirat, lui sembloit trop puissant, & elle se servit de la Duchesse de Valentinois

pour diviser le Roi de Navarre & le Connétable, de peur qu'étant unis ils ne lui laissassent que l'ombre du gouvernement. La Duchesse s'y porta d'autant plus volontiers que ses interêts s'acordoient avec ceux de la Reine. Elle avoit feint de se laisser fléchir par les larmes de sa fille ainée & par les soûmissions du Duc d'Aumale son gendre, pour rentrer en bonne intelligence avec la maison de Guise qui l'avoit abandonnée à la discretion de ses ennemis ; & la Cour avoit pris cette réünion pour l'éfet d'une vertu heroïque, quoi qu'elle ne s'y fût portée que par une necessité indispensable. La Duchesse avoit assez d'esprit & d'experience pour juger qu'il lui étoit impossible de conserver les immenses richesses dont elle joüissoit, que par l'apui de la maison de Guise, qui d'ailleurs ne pouvoit se maintenir long-tems qu'en trouvant le secret de se racomoder avec le Connétable ; ainsi la Duchesse travailloit en éfet pour elle-même, lorsque la Reine & le Duc d'Aumale se figuroient qu'elle agissoit pour eux. Elle

usa si éficacement de l'autorité qu'elle avoit conservée sur l'esprit du Connétable qu'elle l'acoûtuma insensiblement à ne plus regarder les Guises que comme ses ennemis. Voila comment la Duchesse se maintint jusques à la mort dans l'état fleurissant où l'avoit laissée Henri II. sans que personne osât plus la traverser, lui voiant de si puissans protecteurs.

Ce n'étoit pas assez que la Reine eût rompu le Triumvirat, il faloit pour se rendre toute-puissante qu'elle atachât à ses interêts les deux Princes de la Maison de Bourbon; Et comme elle savoit que l'amour étoit le plus puissant ressort pour manier les esprits de ce siecle, elle se servit des charmes de ses filles d'honneur pour faire réüssir son dessein. Les deux plus aimables étoient Mademois. du Rouët, fille de Louis de la Beraudiere de la Guiche, Seigneur de l'Isle Rouët en Poitou, & Mademoiselle de Limeüil. La premiere entreprit la conquête du Roi de Navarre, & la seconde celle du Prince de Condé; mais elles suivirent toutes deux des routes diferentes. Pour

y reüssir Mademoiselle du Rouët disoit par tout tant de bien du Roi de Navarre, qu'elle lui donna l'envie de sçavoir ce qui l'obligeoit de parler de lui si avantageusement. Mademoiselle de Limeüil au contraire sans rien dire qui pût toucher la reputation du Prince de Condé, publioit par tout que ce seroit le dernier des hommes qu'elle voudroit choisir pour son Amant, parce qu'il étoit naturellement inconstant, & que n'aiant le cœur rempli que d'ambition, il étoit incapable d'avoir ces petites complaisances qui gagnent plus souvent les inclinations des Dames que les grands services. Le Prince de Condé aiant été informé de ces discours se fit un point d'honneur de desabuser Mademoiselle de Limeüil, & par ce moien s'embarqua avec elle. Le Reine avoit d'abord gouverné le Roi de Navarre par l'adresse de la Duchesse de Monpensier qui avoit un tel ascendant sur l'esprit de ce Prince, qu'on ne l'apelloit à la Cour que la Sirene. La Reine avoit l'obligation à cette Princesse de ce qu'il s'étoit desisté

de la pretention qu'il avoit euë ſur la Regence, & s'étoit contenté de l'ombre de l'autorité, en acceptant la Lieutenance generale de l'Etat, pour laiſſer le ſolide à la Reine. Ses amis lui repreſenterent en vain qu'il ne manqueroit ni de conſeil ni de force pour ſe faire obéïr ; les perſuaſions de la Ducheſſe de Monpenſier l'emporterent, ſur les remontrances des Montmorencis, des Châtillons, des Calviniſtes & des plus éclairez Catoliques. Quoi que la Reine eût été ſi bien ſervie par cette Princeſſe, elle craignit que ſon ambition ne lui donnât envie de partager ſon autorité, & aima mieux ſe ſervir de Mademoiſelle du Rouët, que le Roi de Navarre prenoit plaiſir d'entretenir depuis qu'elle avoit témoigné être charmée de ſes vertus. Ce Prince rebuté de la trop longue reſiſtance que la vertu de la Ducheſſe avoit fait à ſes deſirs, crut pouvoir la quiter ſans être acuſé d'inconſtance, pour s'atacher auprés d'une perſonne, où ſuivant les aparences il emploieroit mieux ſes ſoins, & où il ne trouvoit pas

moins d'esprit ni de beauté.

* Quelque tems aprés l'ambition pensa rompre le commerce de ces deux Dames. Le Roi Catolique fit faire au Roi de Navarre par Manriquez qu'il lui dépêcha exprés une proposition qui paroissoit avantageuse à n'en examiner que l'écorce. Elle portoit qu'il se mit à la tête des zelez Catoliques qui vouloient bannir le Calvinisme de France, qu'il fit cesser son mariage avec Jeanne d'Albret sous pretexte de l'heresie dont elle faisoit profession, & qu'il épousât Marie Stuart veuve de François II. qui lui aporteroit en dot les Couronnes d'Escosse, d'Angleterre & d'Irlande. Mademoiselle du Roüet qui avoit pris de l'amour pour ce Prince en voulant lui en donner, fut avertie de cette negociation par d'Escars un de ses Favoris, & en prit extrêmement l'alarme. Elle chercha l'ocasion de parler en particulier au Roi de Navarre, & l'aiant trouvé ne le quita point qu'il ne lui eût promis de renvoier Manriquez sans rien conclure avec lui. Quoi que le Roi de Na-

* *Ann.* 1562.

varre fut assez porté de lui même à faire ce qu'elle souhaitoit & qu'il n'eût pû écouter sans horreur la proposition du divorce, il ne laissa pas de faire valoir à Mademoiselle du Rouët le sacrifice qu'il lui faisoit de la plus belle Reine de l'Europe, & tira parole d'elle que par reconnoissance elle ne refuseroit plus rien à son amour. Il ne lui manquoit plus que d'en trouver les ocasions, ce qui ne lui fut pas dificile; car la Cour étant alors à Fontainebleau, dés le même soir il donna les violons aux Dames auprés du Canal, & pendant qu'elles étoient ocupées à les écouter ou à danser, il s'écarta avec Mademoiselle du Rouët, & seut si bien profiter de la favorable disposition où il l'avoit mise, qu'elle demeura grosse d'un Prince qui fut nommé Charles de Bourbon, & étant parvenu à un âge de pouvoir posseder les dignitez ecclesiastiques obtint l'Archevêché de Rouën. Les afaires du Prince de Condé n'alerent pas si vite auprés de Mademoiselle de Limeüil. Comme elle avoit témoigné d'abord de la repu-

gnance pour ce Prince, elle fut obligée de garder certains dehors de fierté, & de témoigner une indiference qu'elle ne sentoit pas, pour enflamer davantage son Amant, ce qui fut cause que sa vertu eut moins de peine à resister.

* Ces deux filles qui vivoient dans une grande union eurent le chagrin de voir les deux freres entrer dans des partis diferens, l'aîné eut le commandement de l'armée catolique, & le cadet de la calviniste. Le Roi de Navarre aiant été blessé au siege de Rouën se fit porter dans la ville quand elle fut prise, & y recent de frequentes visites de Mademoiselle du Rouët, & comme leur conversation étoit fort animée, la plaie de ce Prince s'envenima tellement qu'elle devint mortelle. La Regente aiant apris le peu d'esperance qu'il y avoit de le sauver, l'avertit de se disposer à la mort, il crut les avis de cette Princesse, & renonça tout d'un coup à ses deux inclinations de la gloire & du plaisir. Il ne reçût plus de visites des Dames, & témoi-

* *Ann.* 1562.

gna à Chatonai Ambassadeur d'Espagne frere du Cardinal de Granvelle, qu'il ne pensoit plus à la Sardaigne que le Roi son Maître, lui avoit fait ofrir en échange de la Navarre. Aprés s'être confessé à l'Oficial de Roüen & avoir receu tous les Sacremens, il demanda avec tant d'instance d'être mené par la riviere à sa maison de S. Maur dont l'air étoit incomparablement meilleur qu'à Roüen, qu'on fut obligé de l'y transporter, & il sembla d'abord qu'il se portoit mieux sur l'eau; mais une sueur froide dont il fut saisi à Andilli l'aiant obligé de s'y arrêter, il y mourut le 7 Octobre 1562, à l'âge de quarante-deux ans, & délivra la Regente de la crainte où elle étoit à tous momens qu'il ne changeât de parti. Il seroit dificile d'exprimer qu'elle fut la douleur de Mademoiselle du Roüet de perdre un Prince qu'elle aimoit, & dont elle avoit été tendrement aimée, & de pouvoir se reprocher qu'elle avoit contribué à sa mort.

*Un an aprés, la Regente trouva moien de conclure la paix avec les

* *Ann.* 1563.

Calviniſtes, & d'atirer le Prince de Condé à la Cour, on l'y traita ſi bien, qu'on lui fit oublier pour quelque tems ſon humeur guerriere. Les honneurs deferez au feu Roi de Navarre ſon frere pour le retenir dans le parti catolique n'avoient été rien en comparaiſon de ceux qu'on lui rendoit pour le détacher du calviniſme ; il étoit à toute heure chés la Reine, & cette Princeſſe le combloit de civilitez ; rien d'importatnt ne ſe décidoit dans le Conſeil ni ailleurs ſans ſa participation ; il obtenoit generalement tout ce qu'il demandoit ; on évitoit avec un ſoin extraordinaire tout ce qui lui pouvoit déplaire ou lui donner du chagrin. On doute neanmoins s'il ſe fût laiſſé amuſer par des promeſſes qu'il voioit fruſtrées de leur principal éfet, puis qu'on diferoit de lui donner la Lieutenance generale que la Reine lui avoit fait eſperer, de peur diſoit-on, que la plûpart des Catoliques mécontens de la paix, ne trouvaſſent là le pretexte qu'on cherchoit de la rompre ; mais l'amour ſe mit de la partie & ſeconda

les artifices de la Reine. La passion que le Prince de Condé avoit euë pour Mademoiselle de Limeüil n'étoit pas éteinte, quoi qu'elle eût été assoupie pendant quelque tems par les soins de la guerre : la presence de l'objet aimé l'aiant réveillée dans son cœur, il s'atacha de nouveau auprés de cette fille, & lui donna des preuves si publiques de sa tendresse, que la Princesse sa femme qui ne pût les ignorer en mourut de jalousie. La Regente atentive aux moindres ocasions d'afermir sa puissance regarda cette conjoncture comme une des plus favorables qui lui pouvoient arriver : Elle s'imagina que comme les Châtillons avoient engagé le Prince dans l'herefie en lui faisant épouser leur niece, elle pourroit aussi le ramener à la Communion de l'Eglise en lui donnant pour femme une fille qui avoit l'honneur d'être sa parente, dont les charmes arrêteroient son inconstance, & lui tireroient de la bouche les secrets du Calvinisme. Elle commanda à cette fille, sur cette presupposition, de ne rien oublier de ce

qui pourroit contribuer à retenir le Prince dans ses charmes ; mais c'étoit exposer à trop de risques une vertu mediocre, que de la commettre avec un Amant qui se servoit des moindres avantages en amour comme en guerre, pour porter d'abord les choses à l'extremité. La Demoiselle en feignant de l'afection pour ce Prince, en prit tout de bon, & pour son malheur elle ne fut pas la seule de la Cour dont le cœur se trouvât insensiblement engagé.

Marguerite de Lustrac veuve du Maréchal de S. André, n'étoit ni de temperament ni d'inclination à passer le reste de sa vie dans le veuvage, elle s'y étoit neanmoins engagée en quelque maniere, en signant les articles du mariage de sa fille unique avec le fils aîné du Duç de Guise, puisque ç'avoit été principalement en consideration des grands biens qu'elle possedoit que l'aliance avoit été concluë, & que le Maréchal son mari avoit été preservé d'une ruine inévitable ; cependant elle n'avoit pas été plûtôt veuve, qu'elle avoit su-

combé à la tentation ordinaire des personnes de son rang, elle forma le dessein de se remarier & de rompre l'engagement de sa fille avec le Prince de Joinville. Pour avoir un pretexte plausible & capable de couvrir ce qu'il y avoit d'irregulier dans ces deux intentions, elle feignit de chercher une plus haute aliance pour sa fille, & jeta les yeux sur le Marquis de Conti, fils aîné du Prince de Condé, dans la pensée de persuader aux moins éclairez que si elle épousoit le pere, ce n'étoit que pour faciliter l'union de leurs enfans par son mariage. Mais elle ne pouvoit s'adresser plus mal dans la disposition où étoit le Prince de Condé, car quand mêmes il n'auroit point eu d'amour pour Mademoiselle de Limeüil, il eût preferé une païsane aux restes du Maréchal de S. André. Il ne s'en expliqua pas neanmoins aux personnes qui lui proposerent les Nôces avec la Maréchale, comme l'unique moien d'assurer à son fils celles de l'heritiere de S. André, il repartit seulement que ce moien ne lui paroissoit pas infaillible, parce

que le Marquis de Conti n'aiant que neuf ans, & les deux mariages ne pouvant être celebrez en même tems, la Maréchale auroit la liberté, aprés qu'elle seroit devenuë Princesse ; de rompre les articles de sa fille avec le Marquis, aussi legerement qu'elle les avoit rompus avec le Prince de Joinville. La Maréchale avertie de cet obstacle, ne prit conseil que de sa passion, & pour le lever elle fit ofrir au Prince par donation entre vifs & sans aucune reserve, la terre de Valeri en Gâtinois, avec les meubles magnifiques dont le Maréchal de S. André l'avoit parée. Il est à croire que par cette liberalité sans exemple elle pretendoit fixer, pour ainsi dire, l'inconstance dont on la soupçonoit, en se mettant hors d'état de refuser sa fille au fils d'un Prince à qui elle auroit donné par avance la meilleure partie de son bien, & de suplanter sa Rivale à force de bien-faits, puis qu'elle ne le pouvoit par ses charmes. Le present fut acepté, sans produire l'éfet qu'en avoit esperé la Maréchale ; soit qu'il fut assez grand pour n'être

pas refusé par un Prince dont la naissance étoit cependant trop élevée pour l'engager en le prenant, ou que le Prince blamât dans son ame la prodigalité de la Maréchale dans le même tems qu'il en profitoit.

Mademoiselle de Limeüil fit des reflexions fort éloignées de la verité sur une avanture si peu commune ; elle suposa le Prince moins amoureux ou plus interessé qu'il n'étoit, & s'imagina que puis qu'il avoit acepté la terre de Valeri, il vouloit tout de bon épouser la Maréchale : sa jalousie en augmenta de sorte que n'aiant pas assez de bien pour égaler la liberalité de sa Rivale, il lui prit envie de la surpasser, en acordant au Prince ce qu'elle avoit de plus cher au monde. La grossesse qui suivit de bien prés sa faute, la rendit publique, & elle fut ensuite obligée de se retirer de la Cour. La Reine la fit conduire par un Valet de chambre nommé Gentil, au Convent des Cordeliers de la Ville d'Auxonne.

L'exil de Mademoiselle de Limeüil ne fut pas la seule peine de son incon-

tinence. Le Prince également touché du dedain pour une veuve qui avoit pretendu son aliance, & pour une fille qui l'avoit voulu obtenir par une voie trop passionée, negligea l'une & l'autre, pour épouser Françoise d'Orleans, sœur du Duc de Longueville, Princesse fiere & d'une vertu austere, tant il mettoit de diference entre les qualitez des personnes qu'il vouloit pour femmes, & de celles qu'il ne recherchoit que pour maîtresses. Mademoiselle de Limcüil, aprés être acouchée, tâcha de se consoler de la perte des hautes esperances qu'elle avoit conceuës en épousant Geoffroi de Caussac Seigneur de Fremon, qui l'aimoit depuis long tems, & qu'elle avoit negligé depuis qu'elle avoit été en intrigue avec le Prince de Condé. Mademoiselle de Rohan ne fut pas mieux traitée par le Duc de Nemours, elle lui avoit accordé les mêmes faveurs sur la foi d'une promesse de mariage du vivant d'Henri II. mais ce Prince pour se dispenser de l'épouser, ala servir en Piemont contre le Duc de Savoie, &

ne revint en France qu'au commencement du Regne de Charles IX. Il ſe jeta dans la cabale des Guiſes, & vit ſi ſouvent la femme du Duc, qu'il ne pût demeurer inſenſible à ſes charmes. Il n'oſa neanmoins lui parler de ſa paſſion, tant ſa vertu lui avoit inſpiré de reſpect. Cependant comme il eſt auſſi dificile de cacher l'amour que le feu, Mademoiſelle de Rohan fut informée de ſon infidelité, dont elle voulut ſe venger, & lui intença procez pour ſatisfaire à ſa promeſſe. Il s'en défendit, ſur ce qu'elle faiſoit profeſſion de la Religion Pretenduë Reformée, & aiant fait declarer nuls par le Pape les engagemens qu'il avoit pris avec elle, il épouſa la Veuve du Duc de Guiſe, qui avoit été tué quelques mois auparavant par Poltrot devant Orleans.

Aprés que la Reine Catherine de Medicis eut fait declarer le Roi ſon fils Majeur au Parlement de Roüen, toutes les Dames de la Cour s'empreſſerent à lui donner de l'amour, mais il ſe plaiſoit plus à la Chaſſe & aux autres divertiſſemens violens qu'à

la galanterie. Un jour neanmoins Madame de Montpensier lui aiant fait la guerre de son insensibilité il lui jura que s'il se mettoit une fois à coqueter, il donneroit tant d'exercice à toutes les Dames qu'elles se repentiroient d'avoir reveillé le Lion qui dormoit. En éfet pendant quelque tems il poussa la fleurete à droit & à gauche sans s'engager dans aucunes intrigues ; mais quelque tems aprés étant alé à Orleans, il remarqua une jeune fille qui étoit venuë le voir dîner par curiosité, & aiant demandé son nom il aprit qu'elle s'apeloit Marie Touchet, & qu'elle étoit fille d'un Apoticaire de la ville. Il commanda à la Tour Maître de la Garderobe de lui parler, & la disposer à le venir trouver dans sa chambre. Ce Seigneur n'eut pas de peine de réüssir dans sa negociation, & mena la nuit suivante Mademoiselle Touchet au Roi qui en obtint tout ce qu'il souhaitoit, quoiqu'elle eût déja engagé ses inclinations avec Monluc frere de l'Evêque de Valence, qu'elle ne pût oublier quelques marques qu'elle reçût
de

de l'amour de Charles IX. Ce Prince pria Madame Marguerite de la recevoir en qualité de femme de chambre afin d'avoir un pretexte pour lui faire suivre la Cour, il fut neanmoins obligé de la retirer d'auprés de cette Princesse, quand il fut de retour à Paris, parce qu'elle se trouva grosse, il la fit acoucher secretement d'un Prince qui fut nommé Charles comme lui, & à qui il donna le Comté d'Auvergne. Mademoiselle Touchet entretenoit toûjours commerce avec Monluc & recevoit de lui souvent des billets, le Roi aiant été averti qu'elle en avoit mis un dans sa bourse, convia quantité de Dames à souper, & mit du nombre son infidele, & commanda en même tems à la Chambre Capitaine d'une Troupe d'Egiptiens, d'amener avec lui une douzaine de coupeurs de bourses des plus habiles dans leur métier, de faire couper celles de toutes les Dames pendant le repas & ~~de les lui~~ raporter fidelement à son coucher; lors qu'on eût servi il fit placer Mademois. Touchet auprés de lui

de peur qu'elle ne détournât le billet qu'il vouloit avoir entre ses mains, les coupeurs de bourse s'aquiterent de leur commission avec beaucoup d'adresse, & la Chambre ne manqua pas d'aporter au Roi tout le butin comme il le lui avoit ordonné; Ce Prince n'eut pas de peine à distinguer la bourse de sa Maîtresse des autres, & l'aiant ouverte avec precipitation, y trouva le billet dont on lui avoit parlé, il le montra le lendemain à son infidele qui voulut desavouër qu'il s'adressât à elle, parce qu'il n'avoit point de souscription, elle ne pût méconnoître plusieurs autres choses qui étoient dans la bourse avec le billet, elle n'eut point d'autre parti à prendre que d'avoüer sa faute & d'en demander pardont le Roi promit de ne s'en souvenir plus pourveu qu'elle rompit entierement avec Monluc, & afin de l'en détacher plus aisément il la maria avec Balzac d'Entragues Bailli d'Orleans. Quelque tems aprés on parla de marier le Roi avec Elizabet d'Autriche fille de l'Empereur Ferdinand. Madame d'Entragues aiant

veu son portrait, consulta son miroir, & dit ensuite à une de ses filles qui se trouva par hazard auprés d'elle qu'elle n'aprehendoit pas que cette Princesse lui ôtât le cœur du Roi, en éfet il l'aima toûjours jusques à la mort, quoi qu'il eût de grands égards pour la Reine son épouse.

Ce Prince étoit extrêmement fier & ne pouvoit soufrir les sentimens ambitieux du Duc de Guise, il fut extrêmement indigné quand il aprit que ce Duc avoit eu la temerité d'élever ses vœux jusqu'à Madame Marguerite sa sœur, & même de lui faire une déclaration dans les formes, dans les premiers transports de sa colere il ordonna au grand Prieur fils d'Henri II. & de Mademoiselle d'Amilton d'assassiner cet insolent, le Duc en aiant été averti par d'Entragues évita de se trouver à une partie de chasse qui avoit été faite exprés pour executer le dessein formé contre sa vie, même pour faire connoître au Roi qu'il n'étoit pas coupable du crime dont on l'acusoit, il épousa par le conseil de sa mere Catherine de Cleves, veuve du

P. de Portian, & fit par ce moien cesser la colere de son Maître. Il tâcha cependant de s'assurer de la protection du Duc d'Anjou ; & pour mieux gagner ses afections il lui ofrit de le servir dans la passion qu'il avoit pour la Princesse de Condé sa belle sœur ; L'amour que le Duc d'Anjou avoit pour cette Princesse étoit si violent qu'il fut sur le point de refuser la Couronne de Pologne, ne pouvant se resoudre à s'éloigner d'elle, il tâcha de s'en guerir en cherchant d'autres amusemens, & donna quelques soins à Mademoiselle de Châteauneuf fille d'honneur de la Reine mere, qui fit peu de resistance à ses empressemens ; Et comme elle s'aperçeut qu'elle ne possedoit pas son cœur, elle ne fit pas grand scrupule de s'engager dans une intrigue avec Ligneroles, Favori de ce Prince. Cet amant qui ne s'étoit ataché auprés d'elle que par vanité eut l'indiscretion de se vanter à son Maître de sa bonne fortune, & en receut la punition que meritoit son insolence, le Duc d'Anjou l'aiant fait assassiner par Ville-

quier. Ceux qui ignoroient cette circonstance atribuerent sa mort à l'indiscretion qu'on pretendoit qu'il avoit euë de parler du massacre qu'on devoit faire des Huguenots, le jour de la S. Bartelemi, dont son maître lui avoit revelé le secret, mais il est constant que le Duc d'Anjou n'eut en vûë que de punir la vanité de ce Favori. Ce Prince voiant qu'il ne pouvoit ébranler la vertu de la Princesse de Condé partit enfin pour aler en Pologne, où on voulut lui faire épouser Anne Jaquelon, fille du dernier Roi, mais les nouvelles qu'il receut peu de tems aprés de la mort de Charles IX. l'obligerent à quiter ses nouveaux Sujets, & à repasser en France. Le Roi dans les derniers momens de sa vie ne pût oublier Madame d'Entragues, & lui fit dire par la Tour que son plus grand chagrin étoit de la quiter sans avoir rien fait pour sa fortune.

Fin du Tome premier.

